



# Assemblée générale

Distr. générale  
6 mars 2017  
Français  
Original : anglais

**Soixante et onzième session**  
Point 149 de l'ordre du jour  
**Aspects administratifs et budgétaires du financement**  
**des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

## **Budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018**

**Rapport du Secrétaire général**

### **Table des matières**

|   | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| I. Mandat et résultats attendus . . . . .   | 5           |
| A. Vue d'ensemble . . . . .   | 5           |
| B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui aux missions . . . . .               | 6           |
| C. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional . . . . .      | 19          |
| D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées . . . . . | 19          |
| E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .                         | 20          |
| II. Ressources financières . . . . .  | 54          |
| A. Vue d'ensemble . . . . .   | 54          |
| B. Contributions non budgétisées . . . . .  | 55          |
| C. Taux de vacance . . . . .  | 55          |
| D. Formation . . . . .  | 56          |
| III. Analyse des variations . . . . .   | 58          |
| IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre . . . . .              | 61          |



|         |  |    |
|---------|--|----|
| V.      | Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 70/286 et 70/288 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale . . . . . | 62 |
| A.      | Assemblée générale . . . . .   | 62 |
| B.      | Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires . . . . .   | 67 |
| Annexes |  |    |
| I.      | Définitions . . . . .  | 75 |
| II.     | Organigrammes . . . . .  | 77 |

## Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 (exercice 2017/18), dont le montant s'élève à 88 338 500 dollars et fait apparaître une diminution de 5 480 700 dollars (6,6 %) par rapport au budget de l'exercice 2016/17.

Au cours de l'exercice 2017/18, la Base continuera de fournir des services aux missions de maintien de la paix dans les domaines de l'information géospatiale et de l'informatique et des télécommunications, et d'assurer des fonctions de planification, d'approvisionnement, de déploiement et de réintégration dans les stocks, conformément à la stratégie de gestion de la chaîne logistique.

Le projet de budget pour l'exercice 2017/18 prévoit la restructuration du Service de la logistique (qui sera rebaptisé Service de la chaîne d'approvisionnement), qui permettra de le mettre en conformité avec les structures de gestion de la chaîne d'approvisionnement de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions et des missions de maintien de la paix. Le Service comprendra deux grandes sections : a) une Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement, qui permettra d'améliorer le volet planification des opérations de maintien de la paix et les activités d'approvisionnement dans les domaines du génie, de l'environnement et de la gestion des marchés passés pour les missions; b) une Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks, qui s'emploiera à améliorer la gestion des demandes émanant des missions clientes et assurera des fonctions d'entreposage centralisé et d'entretien et de réparation.

Le projet de budget prévoit également la création d'un Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement, qui comprendra quatre nouveaux postes dont les titulaires fourniront aux missions de maintien de la paix une aide en matière de génie environnemental.

Le projet de budget couvre le déploiement de 141 fonctionnaires recrutés sur le plan international et de 307 agents recrutés sur le plan national, y compris 2 emplois de temporaire.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour le Centre de services mondial pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 et le mandat du Centre est expliquée dans les tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (logistique, information géospatiale, informatique et télécommunications, et appui centralisé). Les effectifs ont été répartis par domaine d'activité.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières font référence, s'il y a lieu, aux produits correspondants prévus par le Centre de services mondial.

**Ressources financières**

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

| Catégorie de dépenses                                | Dépenses<br>(2015/16) | Montant alloué<br>(2016/17) | Dépenses<br>prévues<br>(2017/18) | Variation      |             |
|--|-----------------------|-----------------------------|----------------------------------|----------------|-------------|
|  |                       |                             |                                  | Montant        | Pourcentage |
| Personnel civil                                      | 40 743,7              | 39 414,8                    | 39 329,6                         | (85,2)         | (0,2)       |
| Dépenses opérationnelles                             | 26 355,1              | 43 443,0                    | 49 008,9                         | 5 565,9        | 12,8        |
| <b>Montant brut</b>                                  | <b>67 098,8</b>       | <b>82 857,8</b>             | <b>88 338,5</b>                  | <b>5 480,7</b> | <b>6,6</b>  |
| Recettes provenant des<br>contributions du personnel | 6 223,6               | 5 917,1                     | 6 075,5                          | 158,4          | 2,7         |
| <b>Montant net</b>                                   | <b>60 875,2</b>       | <b>76 940,7</b>             | <b>82 263,0</b>                  | <b>5 322,3</b> | <b>6,9</b>  |
| Contributions volontaires<br>en nature (budgétisées) | –                     | –                           | –                                | –              | –           |
| <b>Total</b>   | <b>67 098,8</b>       | <b>82 857,8</b>             | <b>88 338,5</b>                  | <b>5 480,7</b> | <b>6,6</b>  |

**Ressources humaines**

|   | Personnel recruté<br>sur le plan<br>international | Personnel recruté<br>sur le plan national <sup>a</sup> | Emplois de<br>temporaire <sup>b</sup> | Total    |
|---|---|--|---------------------------------------|----------|
| <b>Bureau du Directeur</b>  |   |  |                                       |          |
| Effectif approuvé 2016/17   | 17  | 36   | –                                     | 53       |
| Effectif proposé 2017/18  | 7   | 12   | –                                     | 19       |
| <b>Service de l'appui centralisé (actuellement<br/>Service de l'appui à la Base)</b>          |   |  |                                       |          |
| Effectif approuvé 2016/17   | 8   | 67   | –                                     | 75       |
| Effectif proposé 2017/18  | 17  | 90   | –                                     | 107      |
| <b>Service de la chaîne d'approvisionnement<br/>(actuellement Service de la logistique)</b>   |   |  |                                       |          |
| Effectif approuvé 2016/17   | 32  | 122  | 2                                     | 156      |
| Effectif proposé 2017/18  | 28  | 116  | 2                                     | 146      |
| <b>Service des technologies géospatiales, de<br/>l'informatique et des télécommunications</b> |   |  |                                       |          |
| Effectif approuvé 2016/17   | 30  | 61   | 26                                    | 117      |
| Effectif proposé 2017/18  | 39  | 83   | –                                     | 122      |
| <b>Unités hébergées</b>   |   |  |                                       |          |
| Effectif approuvé 2016/17   | 40  | 3  | –                                     | 43       |
| Effectif proposé 2017/18  | 48  | 6  | –                                     | 54       |
| <b>Total</b>  |   |  |                                       |          |
| Effectif approuvé 2016/17   | 127   | 289  | 28                                    | 444      |
| Effectif proposé 2017/18  | 139   | 307  | 2                                     | 448      |
| <b>Variation nette</b>  | <b>12</b>   | <b>18</b>  | <b>(26)</b>                           | <b>4</b> |

<sup>a</sup> Agents des services généraux recrutés sur le plan national.<sup>b</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

## **I. Mandat et résultats attendus**

### **A. Vue d'ensemble**

1. À l'origine, le Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat utilisait le Dépôt de l'Organisation des Nations Unies, d'abord situé à Naples, puis transféré à Pise (Italie). Ce dépôt avait été créé en 1956 pour abriter le matériel devenu disponible après la liquidation de la Force d'urgence des Nations Unies. La Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) est opérationnelle depuis la fin de l'année 1994.

2. Le 23 novembre 1994, le Secrétaire général et le Gouvernement italien ont signé un mémorandum d'accord régissant l'utilisation des biens et des installations de Brindisi par l'Organisation. Un premier additif, concernant le don de trois nouveaux entrepôts, a été signé le 7 décembre 2001. Un deuxième, concernant la cession de locaux et de terrains supplémentaires, a été signé le 4 août 2008, et un troisième, portant sur la cession de six bâtiments et d'un terrain non bâti, a été signé le 23 novembre 2011. Le 28 janvier 2009, le Secrétaire général et le Gouvernement espagnol ont signé un mémorandum d'accord régissant l'utilisation d'installations à Valence (Espagne) par l'Organisation des Nations Unies.

3. Dans le cadre de la stratégie globale d'appui aux missions, la Base a été transformée en Centre de services mondial. Le Centre, qui fonctionne comme une entité unifiée comprenant la Base de soutien logistique à Brindisi et la Base d'appui des Nations Unies à Valence, assure la fourniture, à l'échelle mondiale, de services liés aux technologies géospatiales, à l'informatique et aux communications, à la logistique et à la gestion opérationnelle de la chaîne d'approvisionnement, et offre un appui aux missions tout au long de leur cycle de vie, de leur planification à leur liquidation. Il continue également d'héberger plusieurs unités, notamment la Force de police permanente, le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires et le Centre stratégique des opérations aériennes.

4. La Base de soutien logistique à Brindisi s'étend sur 368 209 mètres carrés. Elle comprend 53 bâtiments fournis par le Gouvernement italien à l'usage exclusif de l'ONU et 5 bâtiments construits de sa propre initiative, à savoir 19 entrepôts, 13 ateliers et bâtiments auxiliaires, 1 infirmerie et 25 bâtiments de diverses tailles abritant des bureaux et des espaces de formation. La Base d'appui à Valence s'étend sur 43 500 mètres carrés et comprend 6 bâtiments fournis par le Gouvernement espagnol à l'usage exclusif de l'ONU, à savoir 3 bâtiments à usage opérationnel et à usage de bureaux, 1 aire de manutention du fret, 1 entrée piétonne et automobile contrôlée et 1 restaurant.

5. Le Centre de services mondial a pour mission de fournir aux opérations de maintien de la paix des services et des solutions rapides, efficaces, rationnels et responsables. Il continuera de développer ses activités essentielles dans les domaines de la logistique, du génie, de l'environnement, des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, dans le cadre de la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement. En outre, il poursuivra sa transformation pour devenir le seul intermédiaire entre les missions et le Siège s'agissant du déroulement et de l'amélioration des opérations, notamment en ce qui concerne la qualité de vie dans les missions et les aspects opérationnels de la santé et de la sécurité au travail.

6. Dans le cadre de cet objectif général, le Centre de services mondial contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations,

en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par domaine d'activités (logistique, technologies géospatiales, informatique et télécommunications, et appui centralisé). Les réalisations escomptées sont celles qui permettront au Centre de s'acquitter de son mandat tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs civils du Centre ont été déterminés en fonction de chaque domaine d'activités. La variation des effectifs par rapport au budget de 2016/17 est analysée au niveau de chaque domaine.

## **B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui aux missions**

7. Les hypothèses budgétaires concernant les différentes activités pour 2017/18 sont les suivantes : a) restructuration du Service de la logistique, qui serait renommé Service de la chaîne d'approvisionnement et dont la structure organisationnelle et le tableau d'effectifs seraient mis en conformité avec la structure et la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions ainsi qu'avec les missions de maintien de la paix; b) amélioration de la qualité et de la ponctualité des services fournis par les deux services essentiels qu'il est proposé de restructurer, à savoir le Service de la chaîne d'approvisionnement et le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications; c) renforcement des moyens du Centre en matière de génie environnemental en vue de la fourniture de conseils et d'assistance aux missions; d) examen des stocks pour déploiement stratégique, conformément aux recommandations du Bureau des services de contrôle interne (BSCI); e) mise en œuvre de l'initiative de remplacement de l'infrastructure informatique vieillissante, qui avait été différée.

8. En 2017/18, le Centre de services mondial mettra en place la structure proposée, qui s'accordera avec le modèle de gestion de la chaîne d'approvisionnement et donnera une vision plus précise des fonctions et attributions du Centre et de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions. Dans ce contexte, le Centre continuera de faciliter l'exécution des projets relevant du programme de gestion de la chaîne d'approvisionnement, notamment la mise en service d'Umoja Extension 2 et, en conséquence, le retrait du service du système Galileo, et d'aider à rapprocher la planification des achats à l'échelle mondiale de la gestion centralisée des biens au niveau mondial en ce qui concerne le matériel du génie, les fournitures, le matériel lié aux transports et le matériel médical. La structure organisationnelle restera axée sur les deux services qui fournissent un appui direct aux missions de maintien de la paix, à savoir le Service de la chaîne d'approvisionnement (actuellement Service de la logistique) et le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications. Le Service de l'appui centralisé (actuellement Service de l'appui à la Base) assurera les services administratifs et les services d'appui internes. Le Bureau du Directeur supervisera les trois services susmentionnés. Le projet de budget tient aussi compte des unités hébergées à Brindisi qui relèvent directement du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions. Les grandes priorités de chacune de ces entités pour l'exercice 2017/18 sont décrites dans les paragraphes suivants.

### **Service de la chaîne d'approvisionnement (actuellement Service de la logistique)**

9. Afin de montrer clairement que les fonctions et attributions du Service de la logistique du Centre de services mondial sont complémentaires de ceux de la

Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions, il est proposé de restructurer le Service de la logistique et de le renommer Service de la chaîne d'approvisionnement. Les sections et unités organisationnelles et le tableau d'effectifs du Service seront modifiés compte tenu du processus de gestion de la chaîne d'approvisionnement de bout en bout, qui couvre la planification, la recherche de fournisseurs, le déploiement du matériel et la réintégration des biens dans les stocks.

10. Selon la nouvelle répartition des fonctions et attributions découlant de la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement, le Centre de services mondial sera chargé principalement du déploiement du matériel à partir des stocks pour déploiement stratégique et de la réintégration des biens dans les stocks à la suite de la liquidation ou de la réduction des effectifs d'une mission. Il contribuera également à l'exécution des activités de planification et des tâches particulières liées à la recherche de fournisseurs (évaluations et spécifications techniques) dont la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions a la responsabilité effective. Ainsi, il aidera à centraliser la demande au niveau mondial, examinera les stocks de biens mondiaux et dispensera des conseils à ce sujet, et facilitera la recherche de fournisseurs en arrêtant des normes, en mettant au point les cahiers des charges et les listes de spécifications et en concourant à la réalisation des évaluations techniques, à l'organisation des conférences de soumissionnaires et à l'inspection des projets.

11. Une fois restructuré, le Service de la chaîne d'approvisionnement continuera, dans la limite des moyens disponibles, de fournir un appui logistique aux opérations de maintien de la paix tout au long de leur cycle de vie, notamment aux stades de la planification, du démarrage, de la montée en puissance, du fonctionnement autonome, de la réduction des effectifs et de la liquidation. Sa structure organisationnelle sera conforme à la répartition des fonctions relatives à la gestion de la chaîne d'approvisionnement entre le Centre de services mondial, les missions et la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions. Le Service comprendra deux sections : a) la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement; b) la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks.

12. La Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement a pour priorités de fournir une assistance en matière de génie environnemental, notamment en ce qui concerne la gestion des eaux usées, ce qui favorisera la mise en place dans les opérations de maintien de la paix du système de gestion environnementale du Département de l'appui aux missions, et d'offrir un appui technique concernant les questions de politique générale. Pour mener à bien le passage aux sources d'énergie renouvelables, le Centre de services mondial a entrepris de donner aux missions de maintien de la paix un exemple concret que celles-ci pourront reproduire. Ainsi, il propose d'installer des panneaux photovoltaïques à la Base de soutien logistique à Brindisi, ce qui constituerait la deuxième étape de la mise en place d'une centrale solaire au Centre. Afin de regrouper les fonctions similaires, il est proposé que le Groupe de la gestion des marchés des missions, qui relève actuellement du Bureau du Directeur, soit transféré à la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement, où il contribuerait à l'approvisionnement. Les principales fonctions de la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement et les autres changements organisationnels proposés sont décrits en détail dans les cadres de budgétisation axée sur les résultats qui figurent à la section E du présent rapport.

13. La proposition de création d'une Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks a pour objet de regrouper les principales fonctions liées

au déploiement du matériel, à la réintégration des biens dans les stocks et aux relations avec les clients qui s'inscrivent dans le modèle de gestion de la chaîne d'approvisionnement. L'actuelle Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement sera scindée en deux entités : le Groupe de la gestion centralisée des stocks et le Groupe des services centraux d'entretien et de réparation. Le Groupe de la gestion centralisée des stocks assurera les fonctions essentielles liées à la gestion des stocks. Il se chargera des opérations courantes, comme la gestion et l'administration du matériel, la manutention, la réception et l'inspection des biens, le contrôle des expéditions et des mouvements de biens et le dédouanement, et ce, pour tous les biens détenus au Centre de services mondial, dont les stocks pour déploiement stratégique, la réserve de matériel de l'ONU et les stocks internes de la Base de soutien logistique. Le Groupe des services centraux d'entretien et de réparation sera chargé d'inspecter, d'entretenir et de réparer les véhicules, les groupes électrogènes et les équipements, y compris le matériel géré et détenu au Centre, et d'exécuter diverses activités à l'appui de la gestion des stocks pour déploiement stratégique, notamment d'installer le système électronique de gestion du parc automobile (CarLog), des radios VHF, des mâts de drapeau et des dispositifs d'éclairage. Comme on peut le voir dans l'organigramme (voir annexe II), il est proposé que le Centre stratégique des opérations aériennes devienne une unité hébergée relevant de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions, vu que la Division est responsable des opérations aériennes de l'ensemble des missions de maintien de la paix. Afin de permettre le déploiement rapide de camps de différentes tailles, y compris de modules prédéfinis, au moyen des ressources combinées du Groupe des stocks pour déploiement stratégique et du Groupe du soutien logistique, la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks assurera la gestion des stocks pour déploiement stratégique en tenant compte des aspects opérationnels du démarrage et de la liquidation des missions et en se concertant avec ses homologues dans les missions et au Siège.

#### *Stocks pour déploiement stratégique*

14. Dans sa résolution 70/288, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de charger le BSCI d'examiner et d'évaluer les stocks pour déploiement stratégique. L'examen demandé a été effectué et les résultats de l'évaluation seront communiqués à l'Assemblée une fois qu'ils auront été arrêtés. À ce sujet, la Base de soutien logistique à Brindisi a commencé à établir une version révisée du concept général d'opérations relatif aux stocks pour déploiement stratégique : l'objectif des stocks pour déploiement stratégique sera actualisé, une nouvelle structure de gouvernance sera définie, un système de stockage décentralisé, avec des entrepôts secondaires plus proches du théâtre des opérations, sera mis au point et une stratégie d'acquisition sera élaborée. Le concept général d'opérations révisé comprendra également un dispositif de rotation des stocks et des procédures relatives à la comptabilisation en pertes et à la tenue des comptes.

15. En février 2017, des stocks pour déploiement stratégique d'une valeur de 6,3 millions de dollars avaient été comptabilisés en pertes ou étaient susceptibles de l'être. Il s'agissait : a) de biens comptabilisés en pertes (1,7 million de dollars); b) de matériel dépassé sur le plan technique (0,3 million de dollars); c) d'articles ne faisant pas partie de la composition approuvée (3,2 millions de dollars); d) de matériel ayant dépassé sa durée de vie utile (1,1 million de dollars). Le Centre de services mondial a mis en place des systèmes visant à réduire au minimum le risque que les stocks deviennent dépassés et a établi, en collaboration avec le Département de l'appui aux missions, des procédures qui lui permettent de faire fonction de

centre d'échange d'informations auquel les missions doivent faire appel avant tout achat. Cette démarche permet de procéder à une rotation des stocks lorsque c'est possible, minimisant ainsi le risque d'obsolescence.

16. En ce qui concerne la gestion des stocks pour déploiement stratégique, pendant l'exercice 2017/18, il est prévu : a) de rapprocher les stocks du processus d'organisation en modules et des autres stratégies afin de prêter un appui aux contingents lors du démarrage d'une opération de maintien de la paix; b) de remplacer les biens qui sont périssables ou ont une courte durée de vie utile par des biens dont la gestion est assurée par le fournisseur, dans la mesure du possible; c) d'examiner l'utilisation des stocks pour déploiement stratégique des cinq derniers exercices afin de retirer des stocks les biens rarement utilisés ou d'en ajuster les quantités; d) d'examiner l'état des stocks, notamment des biens vieillissants et des articles à rotation lente, en tenant compte des impératifs liés au processus d'organisation en modules et aux autres stratégies et initiatives; e) d'intégrer du matériel médical spécialisé pour les hôpitaux de niveau I et II; f) d'exclure les articles qui n'entrent pas dans la composition des modules et dont le délai d'approvisionnement est inférieur à 90 jours et de recourir à des arrangements contractuels pour l'acquisition de ces articles.

#### **Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications**

17. Les installations informatiques des sites de Valence et de Brindisi continueront de fournir des services informatiques et géospatiaux de qualité aux opérations de maintien de la paix et, selon qu'il convient, au Secrétariat et aux institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies. Il s'agira notamment de faciliter l'hébergement et la connectivité des systèmes informatiques essentiels afin que le personnel en poste dans les missions et au Siège ait accès à Umoja et aux autres outils de base comme les systèmes de visioconférence et de messagerie électronique et le progiciel iNeed.

#### *Appellation officielle du centre de Valence*

18. Comme suite à la demande formulée par l'Assemblée générale au paragraphe 4 de sa résolution [70/288](#), il est proposé que le centre situé à Valence porte le nom de « Base de soutien informatique des Nations Unies ». Cette appellation est cohérente avec le mandat du centre, axé sur les services informatiques, notamment l'hébergement, la connectivité et le suivi.

19. En ce qui concerne les appellations, il est également proposé que le site de Brindisi porte le nom de « Centre de services mondial à Brindisi (Italie) » et forme avec le site de Valence le « Centre de services mondial », lequel constituerait le seul interlocuteur pour la fourniture intégrée d'assistance et de services en matière de technologies géospatiales, d'informatique et de télécommunications et de logistique.

#### *Modalités de modulation des ressources*

20. Les effectifs du Centre de services mondial resteront composés d'un noyau de fonctionnaires essentiels épaulés par du personnel contractuel. Cette structure permet d'adapter la capacité d'appui du Centre aux besoins des missions. Les avantages opérationnels associés à la mise en place d'un système d'appui à distance et au regroupement des fonctions liées aux services d'information géospatiale au Centre sont présentés dans deux études de faisabilité.

*Étude d'ensemble révisée et deux études de faisabilité sur les systèmes d'appui à distance et d'information géospatiale*

21. À des fins de redondance et d'atténuation des risques, le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications est déployé sur deux sites, mais il dispense des services de manière uniforme. Tout en reconnaissant son utilité, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a noté que ce double emplacement présentait certaines difficultés et demandé qu'une étude d'ensemble révisée soit effectuée dans le cadre de l'élaboration du projet de budget de la Base de soutien logistique. Dans sa résolution 70/288, l'Assemblée générale a souscrit à cette demande ainsi qu'à celles portant sur la réalisation de deux études de faisabilité en vue de l'obtention d'informations supplémentaires sur la Section des systèmes d'information géospatiale et la Section de l'appui à distance (missions) (voir résolution 70/288, par. 2 et 9, et A/70/742/Add.9, par. 45 et 49). L'étude d'ensemble révisée et les deux études de faisabilité ont été réalisées et sont résumées dans le présent rapport.

22. La Section de l'appui à distance (missions) comprend 3 postes et 20 emplois de temporaire (autre que pour les réunions). Elle a été créée le 1<sup>er</sup> juillet 2015 avec pour objectif de fournir un appui et des services informatiques centralisés aux missions de maintien de la paix; un projet pilote a été mené avec la participation de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). La Section propose toute une série de services et de solutions d'appui centralisés concernant les services de messagerie, l'hébergement des applications, l'infrastructure à la demande, la sauvegarde et la récupération des données, la connectivité par satellite, les réseaux locaux et longue distance, les services de communication en ligne et de communication orale, l'infrastructure informatique et le suivi des événements (avec rapport mensuel). En 2017/18, le Centre de services mondial poursuivra la mise en place du dispositif d'appui à distance et l'appliquera à d'autres opérations de maintien de la paix. Afin de maintenir une capacité d'appui à distance souple et rapide, il est proposé que les 20 emplois de temporaire soient transformés en postes permanents. Les titulaires de ces postes formeraient les effectifs essentiels de la Section, laquelle ferait également appel à du personnel contractuel pour pouvoir s'adapter à l'évolution des besoins des missions. Le fait de pouvoir gérer et appuyer des activités et des systèmes à distance permet de faire des économies d'échelle et de regrouper les compétences techniques au Centre, comme le montrent les résultats de l'étude de faisabilité sur l'appui aux missions à distance susmentionnée.

23. La Section des systèmes d'information géospatiale comprend 12 postes et 6 emplois de temporaire (autre que pour les réunions). À la demande de l'Assemblée générale, les fonctions majeures et l'infrastructure principale liées aux technologies géospatiales ont été regroupées au Centre de services mondial, à la suite de quoi le mandat de la Section a été élargi afin qu'elle puisse fournir un appui opérationnel permanent à toutes les missions de maintien de la paix et à tous les bureaux que sert le Centre, en particulier les missions qui n'ont guère ou pas de moyens géospatiaux. Au cours de l'exercice 2016/17, 5 emplois de temporaire (autre que pour les réunions) ont été transformés en postes permanents. Les entités desservies par la Section n'ont plus besoin d'acquérir et d'entretenir d'onéreux logiciels de traitement d'image et les licences d'utilisation connexes, pas plus que les postes de travail, les serveurs et le matériel indispensables à l'exécution de leurs activités. Les missions bénéficient ainsi de produits et de services d'information géospatiale de bonne qualité et abordables pour mener leurs opérations, comme le

montrent les résultats de l'étude de faisabilité actualisée. La Section regroupe l'essentiel des capacités du Centre de services mondial en matière d'information géospatiale; au besoin, ses effectifs seront renforcés par du personnel contractuel pour lui permettre de faire face aux variations et à l'accroissement de la charge de travail. Les effectifs permanents constituent la capacité d'appui de base et veillent à ce que les connaissances et les compétences majeures dans des domaines clés ne se perdent pas.

*Remplacement du matériel informatique et du matériel de communications dépassé et vieillissant*

24. Le Centre de services mondial propose un programme visant à remplacer le matériel informatique essentiel qui a vieilli à un point tel que son état nuit à l'efficacité générale des systèmes et empêche d'atteindre le niveau de qualité convenu avec les clients. Entre 57 % et 59 % des biens informatiques (d'une valeur totale supérieure à 20 millions de dollars) auront dépassé leur durée de vie utile au 30 juin 2018. La présence d'une infrastructure obsolète accroît les risques auxquels l'Organisation est exposée, notamment les risques opérationnels comme les pannes, les défaillances et les pertes de données; les coûts liés à l'entretien et à l'assistance sont aussi plus élevés lorsqu'ils se rapportent à du matériel dépassé qui n'est plus pris en charge par le fabricant et pour lequel il est de plus en plus difficile de trouver des pièces détachées. En outre, les risques de sécurité informatique inhérents à l'utilisation de technologies dépassées rendent l'Organisation plus vulnérable. Par conséquent, il est proposé que le matériel essentiel devenu obsolète soit remplacé au cours de l'exercice 2017/18 sur la base d'une évaluation des risques liés aux biens essentiels, l'objectif étant de préserver l'intégrité des systèmes gérés par le Centre pour le compte des missions de maintien de la paix. Le programme de remplacement proposé permettra de ramener, d'ici au 30 juin 2018, la proportion des stocks ayant dépassé leur durée de vie utile à 53 % pour le matériel de communications et à 54 % pour le matériel informatique.

*Dépenses liées à la maintenance des progiciels*

25. Comme suite à la mise en service du progiciel de gestion intégré (Umoja), de nombreuses dépenses directes liées au fonctionnement et à la maintenance, notamment aux services d'hébergement et d'assistance, aux licences d'utilisation des logiciels et aux communications par réseaux commerciaux, sont devenues des dépenses de fonctionnement récurrentes. Afin que les montants correspondant aux dépenses récurrentes liées au fonctionnement, à la maintenance et aux services d'assistance dans les opérations de maintien de la paix soient présentés de manière cohérente et transparente, les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses de fonctionnement récurrentes sont regroupées dans le projet de budget du Centre de services mondial. Elles s'établissent à 18,9 millions de dollars, contre 16,8 millions pour l'exercice 2016/17. Des ressources d'un montant de 687 700 dollars sont également demandées dans le projet de budget pour 2017/18 au titre de la gestion des données de référence des opérations de maintien de la paix.

26. Les dépenses estimées à 18,9 millions de dollars pour 2017/18 correspondent aux coûts de fonctionnement et de maintenance du progiciel de gestion intégré et se répartissent comme suit : 10,3 millions de dollars au titre des services informatiques (essentiellement services d'hébergement et d'assistance); 6,4 millions au titre de la maintenance (essentiellement licences d'utilisation et maintenance des logiciels et du matériel); et 2,2 millions au titre des communications par réseaux commerciaux (essentiellement services de connectivité).

**Service de l'appui centralisé (actuellement Service de l'appui à la Base)**

27. Le Service de l'appui centralisé (actuellement Service de l'appui à la Base) continuera d'appuyer le fonctionnement du Centre de services mondial en lui fournissant, entre autres, des services liés aux achats, aux ressources humaines, à la tenue de conférences, à l'apprentissage et à la santé, ainsi que d'autres services internes. Pour l'exercice 2017/18, il est proposé que la Section des finances et du budget, le Groupe de la gestion des biens et le Bureau des services de sécurité, qui relèvent directement du Directeur du Centre, soient rattachés au Service de l'appui centralisé. Huit postes inscrits au budget de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) resteront intégrés au Service afin que leurs titulaires aident à fournir un appui administratif à la Mission dans les domaines de la finance, des ressources humaines, de la gestion des biens et des achats.

28. Par ailleurs, le service intégré d'appui aux activités d'achat des missions (COMPASS) prévoit un module de services global axé sur les missions politiques spéciales, en particulier celles dont les capacités en matière d'achats sont limitées ou inexistantes, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Le Service de l'appui à la Base gère ce dispositif avec succès en recourant à des accords de prestation de services en vertu desquels tant l'UNOWAS que le BRENUAC lui versent chaque année 40 000 dollars en défraiement des services fournis. Aucun poste n'est fourni par les missions au titre du service COMPASS.

**Bureau du Directeur**

29. Le Bureau du Directeur comprend : a) l'Équipe de collaborateurs directs du Directeur; b) le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions; c) le Bureau régional de la sécurité aérienne. En 2017/18, il s'attachera en priorité à transformer le Centre de services mondial en un fournisseur de services à l'échelle mondiale desservant missions et clients extérieurs et appliquant le modèle de gestion de la chaîne d'approvisionnement. La transformation du Centre, qui passe par la mise en place effective dudit modèle de gestion et la réalisation d'autres projets, a commencé en 2015/16 et s'achèvera en 2018/19. Dans le cadre de l'initiative relative à la mobilité à l'échelle mondiale, le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions, situé au Centre, a été désigné comme l'un des pôles chargés de dispenser des services au Conseil central de contrôle pour le personnel des missions. Le Bureau régional de la sécurité aérienne continuera de soutenir les activités des missions régionales liées à la sécurité aérienne en 2017/18.

**Unités hébergées**

30. Le Centre de services mondial continuera d'héberger et de soutenir plusieurs unités, notamment la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, qui relèvent du Département des opérations de maintien de la paix. Pour 2017/18, il est proposé que le Centre stratégique des opérations aériennes (10 postes) soit transféré au Centre de services mondial en tant qu'unité hébergée et fasse rapport à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions.

31. La Force de police permanente, qui comprend 37 postes, continuera d'appuyer la mise en place de composantes policières dans les opérations de maintien de la paix et de prêter une assistance aux composantes policières existantes. Il lui

incombe notamment d'effectuer des missions d'assistance auprès des composantes policières des opérations de maintien de la paix et d'entretenir et de renforcer les moyens institutionnels et opérationnels de ces composantes. La Force de police permanente continuera également de répondre aux demandes d'assistance du Département des affaires politiques, des organismes, fonds et programmes des Nations Unies et des autres partenaires dans le cadre de la Cellule mondiale de coordination des activités policières, judiciaires et pénitentiaires de promotion de l'état de droit au lendemain de conflits et d'autres crises. Ces demandes n'ont cessé de se multiplier au fil des ans et, bien qu'il soit impossible de toutes les anticiper, la Force de police permanente s'efforcera d'être mieux préparée pour y répondre en 2017/18.

32. Le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, qui comprend actuellement six postes, continuera de contribuer à la mise en place de composantes judiciaires et pénitentiaires (y compris au stade de la planification des missions) et de fournir un appui et une assistance technique aux composantes judiciaires et pénitentiaires existantes. Notamment, il planifiera et mettra en œuvre des programmes relatifs à l'état de droit afin de garantir l'exécution des mandats et l'application effective du principe de responsabilité, et effectuera des missions d'évaluation et d'analyse opérationnelle à l'appui des composantes judiciaires et pénitentiaires sur le terrain. La demande d'assistance dépassant la capacité actuelle du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, il est proposé, pour l'exercice 2017/18, de doter celui-ci d'un poste supplémentaire, de spécialiste des questions d'état de droit (P-4).

33. Le Centre stratégique des opérations aériennes, qui comprend 10 postes, figure dans l'organigramme en tant qu'unité hébergée du fait qu'il relève de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions. Il continuera de planifier des opérations aériennes sûres et rationnelles et d'améliorer la planification et l'efficacité des vols stratégiques, formulera des recommandations en vue de réduire le chevauchement des activités de manière à optimiser l'utilisation des moyens aériens et recensera les économies susceptibles d'être réalisées dans le cadre de l'exploitation de la flotte actuelle.

#### **Variation du montant des ressources financières demandées**

34. Le projet de budget pour l'exercice 2017/18 fait apparaître une augmentation de 5,5 millions de dollars par rapport au budget de l'exercice 2016/17, laquelle s'explique principalement par deux facteurs : a) le programme de remplacement du matériel informatique essentiel (2 818 300 dollars), le remplacement du matériel ayant été reporté à plusieurs reprises, à tel point qu'entre 57 % et 59 % des biens auront dépassé leur durée de vie utile d'ici au 30 juin 2018, ce qui augmentera le risque opérationnel, nuira à l'efficacité des systèmes et empêchera d'atteindre le niveau de qualité convenu dans les accords de prestation de services conclus avec les clients; b) l'augmentation des dépenses récurrentes liées à la maintenance d'Umoja pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix (2 775 900 dollars, dont 687 700 dollars au titre de la gestion des données de référence), qui restent regroupées dans le budget pour la Base de soutien logistique des Nations Unies. La hausse des dépenses liées à Umoja tient essentiellement au fait que des services informatiques supplémentaires sont nécessaires, notamment des services d'assistance et de formation en vue de la poursuite du déploiement du progiciel, et à la hausse du nombre d'utilisateurs à l'échelle mondiale, dont 62 % se trouvent dans les missions de maintien de la paix. En outre, des ressources sont demandées dans le projet de budget pour le remplacement de cinq véhicules à usage spécial et de

matériel d'atelier (277 200 dollars) et l'acquisition de panneaux solaires (413 100 dollars).

35. Les principaux facteurs qui contribuent à l'augmentation des ressources nécessaires pour 2017/18 par rapport à 2016/17 sont présentés dans le tableau 1. On trouvera de plus amples explications à la section III du présent rapport.

Tableau 1

**Facteurs contribuant à l'augmentation des ressources nécessaires pour l'exercice 2017/18**

(En milliers de dollars des États-Unis)

|  |                 |
|--|-----------------|
| <b>Montant approuvé pour 2016/17</b>   | <b>82 857,8</b> |
| <b>Programme d'acquisition</b>   |                 |
| Informatique : remplacement du matériel  | 1 533,4         |
| Communications : remplacement du matériel  | 1 284,9         |
| <b>Total partiel</b>   | <b>2 818,3</b>  |
| <b>Dépenses liées à la maintenance d'Umoja</b>   |                 |
| Services informatiques (hébergement, veille économique, services de consultants, appui de niveau 3, gestion de la relation client, reprise après sinistre, sécurité et gestion des données de référence) | 5 076,9         |
| Maintenance informatique (licences d'utilisation et maintenance des logiciels et du matériel)  | 1 990,5         |
| Communications par réseaux commerciaux <sup>a</sup>  | (4 291,5)       |
| <b>Total partiel</b>   | <b>2 775,9</b>  |
| <b>Dépenses opérationnelles diverses</b>   |                 |
| Transports terrestres : acquisition de cinq véhicules à usage spécial et de matériel d'atelier   | 277,2           |
| Autres dépenses (combinées)  | (390,7)         |
| <b>Total partiel</b>   | <b>(113,5)</b>  |
| <b>Montant demandé pour 2017/18</b>  | <b>88 338,5</b> |

<sup>a</sup> La réduction tient au fait que la mise à niveau de l'infrastructure entreprise en 2016/17 a été achevée.

**Ventilation des ressources demandées par lieu : Brindisi et Valence**

36. Au paragraphe 15 de sa résolution 70/288, l'Assemblée générale a prié à nouveau le Secrétaire général de lui présenter, dans les prochains projets de budget, une ventilation des ressources nécessaires pour la Base de soutien logistique des Nations Unies et le centre de télécommunications secondaire actif de Valence. Le tableau 2 présente les ressources demandées dans le projet de budget pour 2017/18 pour chaque site. La structure organisationnelle de chaque site et les postes correspondants sont présentés à l'annexe II au présent rapport.

Tableau 2  
**Ressources demandées pour l'exercice 2017/18, par lieu**

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

| Catégorie de dépenses                              | Pourcentage du total |                 |                 |               |               |
|--|----------------------|-----------------|-----------------|---------------|---------------|
|  | Brindisi             | Valence         | Total           | Brindisi      | Valence       |
|  | (1)                  | (2)             | (3) = (1) + (2) | (4) = (1)/(3) | (5) = (2)/(3) |
| <b>Personnel civil</b>                             |                      |                 |                 |               |               |
| Personnel recruté sur le plan international        | 18 247,3             | 1 329,2         | 19 576,5        | 93,2          | 6,8           |
| Personnel recruté sur le plan national             | 18 436,0             | 1 064,5         | 19 500,5        | 94,5          | 5,5           |
| Volontaires des Nations Unies                      | –                    | –               | –               | –             | –             |
| Personnel temporaire (autre que pour les réunions) | 252,6                | –               | 252,6           | 100,0         | –             |
| <b>Total partiel</b>                               | <b>36 935,9</b>      | <b>2 393,7</b>  | <b>39 329,6</b> | <b>93,9</b>   | <b>6,1</b>    |
| <b>Dépenses opérationnelles</b>                    |                      |                 |                 |               |               |
| Consultants  | 419,5                | 20,0            | 439,5           | 95,5          | 4,5           |
| Voyages  | 914,4                | 67,5            | 981,9           | 93,1          | 6,9           |
| Installations et infrastructures                   | 5 050,2              | 1 923,1         | 6 973,3         | 72,4          | 27,6          |
| Transports terrestres                              | 764,1                | 22,2            | 786,3           | 97,2          | 2,8           |
| Transports aériens                                 | –                    | –               | –               | –             | –             |
| Transports maritimes ou fluviaux                   | –                    | –               | –               | –             | –             |
| Communications                                     | 4 665,1              | 3 111,1         | 7 776,2         | 60,0          | 40,0          |
| Informatique                                       | 24 275,7             | 6 213,7         | 30 489,4        | 79,6          | 20,4          |
| Santé  | 54,7                 | 2,5             | 57,2            | 95,7          | 4,3           |
| Matériel spécial                                   | –                    | –               | –               | –             | –             |
| Fournitures, services et matériel divers           | 390,3                | 1 114,8         | 1 505,1         | 25,9          | 74,1          |
| Projets à effet rapide                             | –                    | –               | –               | –             | –             |
| <b>Total partiel</b>                               | <b>36 534,0</b>      | <b>12 474,9</b> | <b>49 008,9</b> | <b>74,5</b>   | <b>25,5</b>   |
| <b>Total brut</b>                                  | <b>73 469,9</b>      | <b>14 868,6</b> | <b>88 338,5</b> | <b>83,2</b>   | <b>16,8</b>   |

### Personnel contractuel et personnel occupant les locaux de Brindisi et de Valence

37. Au paragraphe 55 de son rapport (A/69/839/Add.9), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de lui présenter, dans ses futurs projets de budget pour la Base de soutien logistique, des informations sur tout le personnel occupant les locaux de Brindisi et de Valence, ainsi que des précisions sur les modalités administratives et de recouvrement des coûts, les frais de location et d'entretien, les recettes perçues et toute autre information pertinente sur l'utilisation des locaux de l'Organisation des Nations Unies.

38. En 2017/18, le Centre de services mondial accueillera à Brindisi et à Valence des membres du personnel de soutien d'autres entités. Au titre des modalités de

recouvrement des coûts, les coûts associés à l'utilisation des locaux par du personnel autre que le personnel de la Base de soutien logistique qui fournit un appui à des clients autres que les clients du Département de l'appui aux missions peuvent être recouverts. Le coût des services de gestion des installations (nettoyage, jardinage, sécurité et entretien) est calculé au prorata. Pour le personnel du Centre international de calcul affecté à des projets autres que ceux du Département de l'appui aux missions, les coûts recouverts correspondent aux services de gestion des installations.

39. En ce qui concerne les membres du personnel d'entités autres que la Base, notamment le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et le Centre international de calcul, qui s'occupent de projets du Département de l'appui aux missions et de projets des missions, aucun coût n'est mis en recouvrement, conformément aux arrangements contractuels conclus.

40. On estime que 419 membres du personnel de soutien d'autres entités employés à temps plein occuperont les locaux du Centre de services mondial au cours de l'exercice 2017/18 (voir tableau 3).

Tableau 3  
**Analyse de l'occupation des locaux du Centre de services mondial, par lieu**

| <i>Occupation moyenne pour 2017/18</i>  | <i>Brindisi</i> | <i>Valence</i> | <i>Total</i> | <i>Accord de prestation de services/remboursement des coûts (oui ou non)</i> |
|---|-----------------|----------------|--------------|--|
| <b>Personnel contractuel du Centre de services mondial</b>                              |                 |                |              |  |
| Centre international de calcul  | 69              | 47             | 116          | Oui <sup>a</sup>   |
| UNOPS   | 24              | 111            | 135          | Non <sup>b</sup>   |
| Autres  | 25              | 31             | 56           | Non  |
| <b>Total partiel</b>  | <b>118</b>      | <b>189</b>     | <b>307</b>   |  |
| <b>Personnel contractuel d'entités autres que le Centre de services mondial (tiers)</b> |                 |                |              |  |
| Siège   | 42              | 1              | 43           | Non  |
| Missions de maintien de la paix   | 53              | 7              | 60           | Non  |
| <b>Total partiel</b>  | <b>95</b>       | <b>8</b>       | <b>103</b>   |  |
| <b>Personnel permanent d'entités autres que le Centre de services mondial</b>           |                 |                |              |  |
| Missions de maintien de la paix   | –               | 1              | 1            | Non  |
| Missions politiques spéciales   | 8               | –              | 8            | Non  |
| <b>Total partiel</b>  | <b>8</b>        | <b>1</b>       | <b>9</b>     |  |
| <b>Total</b>  | <b>221</b>      | <b>198</b>     | <b>419</b>   |  |

*Abréviation* : UNOPS, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

<sup>a</sup> Les coûts ne sont recouverts que pour le personnel du Centre international de calcul qui fournit des services à des entités ne relevant pas du Département de l'appui aux missions.

<sup>b</sup> Tous les membres du personnel de l'UNOPS travaillent sur des projets du Département de l'appui aux missions dans le cadre d'accords contractuels. Les coûts associés à ces membres du personnel ne sont pas recouverts.

### Services fournis à d'autres entités et recouvrement des coûts

41. Au paragraphe 68 de son rapport (A/70/742/Add.9), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a estimé qu'il fallait permettre à l'Assemblée générale de mieux comprendre les services fournis à d'autres entités relevant et ne relevant pas du Secrétariat et lui donner un aperçu complet des ressources mises à la disposition de la Base de soutien logistique des Nations Unies. Il a recommandé que des informations complètes et transparentes sur les dépenses engagées et les recettes perçues pour tous les services fournis à d'autres entités relevant et ne relevant pas du Secrétariat soient systématiquement incorporées dans les futurs projets de budget. Il a ajouté que les postes extrabudgétaires financés au moyen des recettes provenant du recouvrement des coûts devraient également être pris en compte dans l'organigramme, accompagnés de la mention qui convient.

42. Durant l'exercice 2017/18, le Centre de services mondial entend maintenir les accords de prestation de services qu'il a conclus avec 12 entités, en vertu desquels il fournit à ces entités, en appliquant le principe du recouvrement des coûts et en utilisant la fonctionnalité de prestation de services d'Umoja, des services en matière de connectivité, de stockage de données, de télécommunications, d'hébergement de centres de données, d'hébergement d'applications, de suivi des événements, de sécurité informatique et de résilience opérationnelle ainsi que des services internes et des services liés au système d'information géospatiale. Les coûts sont calculés sur la base du barème des services, et le montant qui sera recouvré en 2017/18 est estimé à 8,5 millions de dollars. Ce montant n'est pas repris dans les ressources nécessaires pour la Base de soutien logistique telles que présentées dans le projet de budget pour 2017/18. Une analyse des coûts qu'il est prévu de recouvrer pour chaque entité cliente figure au tableau 4.

43. Il convient de noter qu'il n'y a pas de recouvrement des coûts pour les entités et les prestataires exécutant des projets pour le compte des missions de maintien de la paix, ces coûts étant pris en compte dans les projets de budget des missions concernées.

Tableau 4

#### Analyse des montants qu'il est prévu de recouvrer en 2017/18

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Bénéficiaire   | Description du service fourni   | Montant |
|--|---|---------|
| Bureau de l'informatique et des communications   | Hébergement (hébergement de serveurs), stockage des données (fourniture, copie et sauvegarde), connectivité (liaison louée, Internet, réseau privé virtuel de site à site et accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel) et suivi des événements  | 6 900,0 |
| Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient | Hébergement (infrastructure à la demande et hébergement de serveurs), stockage des données (fourniture, copie, sauvegarde, et résilience opérationnelle), applications (base de données), connectivité (liaison louée, réseau privé virtuel de site à site, accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel et Internet) et suivi des événements | 448,7   |
| Bureau de la coordination des affaires humanitaires  | Hébergement (baies de stockage, hébergement de serveurs, infrastructure à la demande), stockage des données (fourniture, copie, sauvegarde, et résilience opérationnelle), applications (base de données et Domino), connectivité (liaison louée, Internet et accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel) et suivi des événements           | 327,8   |
| Centre international de calcul   | Hébergement (baies de stockage), connectivité (Internet et connexion au réseau) et services internes (bureaux)  | 320,0   |

| <i>Bénéficiaire</i>  | <i>Description du service fourni</i>   | <i>Montant</i> |
|--|--|----------------|
| Département des affaires économiques et sociales                                 | Hébergement (hébergement de serveurs), stockage des données (fourniture et sauvegarde), applications (base de données), connectivité (liaison louée, Internet et accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel) et suivi des événements | 190,1          |
| Département de la sûreté et de la sécurité                                       | Applications (messagerie électronique) et connectivité (Internet)  | 88,4           |
| Tribunal spécial pour le Liban   | Applications (messagerie électronique) et connectivité (réseau privé virtuel de site à site)   | 66,5           |
| Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie                                      | Applications (messagerie électronique)   | 51,2           |
| Corps commun d'inspection  | Stockage des données (fourniture et sauvegarde), applications (base de données, SharePoint et Web) et connectivité (Internet)  | 36,8           |
| Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne     | Connectivité (connexion au réseau), télécommunications (communication orale) et suivi des événements   | 29,6           |
| Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale | Connectivité (connexion au réseau), télécommunications (communication orale) et suivi des événements   | 24,0           |
| Programme alimentaire mondial  | Hébergement (baies de stockage), connectivité (Internet, connexion au réseau et liaison hertzienne), télécommunications (communication orale) et services internes (bureaux)   | 17,3           |
| <b>Total</b>   |  | <b>8 500,4</b> |

44. Le Centre de services mondial utilisera les montants recouverts par l'intermédiaire du fonds de recouvrement des coûts afin de se procurer les ressources, les installations et les infrastructures informatiques nécessaires pour honorer les accords de prestation de services conclus. Le tableau 5 donne une vue d'ensemble des dépenses prévues par catégorie et détaille les dépenses inscrites à la catégorie « Informatique ». En 2017/18, le Centre maintiendra le poste de coordonnateur principal pour l'informatique et les communications (P-5), dont le titulaire est chargé de la coordination et de la gestion des recettes provenant du recouvrement des coûts.

Tableau 5  
**Analyse des dépenses qu'il est prévu de financer en 2017/18 au moyen des montants recouverts**

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

| <i>Catégorie de dépenses</i>                           | <i>Montant</i> | <i>Dépenses prévues</i> |
|--|----------------|-------------------------|
| <b>Personnel civil</b>                                 |                |                         |
| Personnel recruté sur le plan international            |                | 223,2                   |
| Autre personnel administrant la prestation de services |                | 369,9                   |
| <b>Total partiel</b>                                   |                | <b>593,1</b>            |
| <b>Dépenses opérationnelles</b>                        |                |                         |
| Installations et infrastructures                       |                | 328,9                   |
| Communications   |                | 678,6                   |

| <i>Catégorie de dépenses</i>                  | <i>Montant</i> | <i>Dépenses prévues</i> |
|---|----------------|-------------------------|
| Informatique :                                |                |                         |
| Services informatiques                        | 2 641,3        |                         |
| Licences, redevances et location de logiciels | 1 169,7        |                         |
| Maintenance et réparation du matériel         | 1 099,6        |                         |
| Achat de matériel                             | 1 008,1        |                         |
| Achat de logiciels                            | 807,2          |                         |
| Location de matériel et pièces de rechange    | 173,9          |                         |
| <b>Total partiel (informatique)</b>           |                | <b>6 899,8</b>          |
| <b>Total partiel</b>                          |                | <b>7 907,3</b>          |
| <b>Total</b>                                  |                | <b>8 500,4</b>          |

### C. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

45. Le Bureau régional de la sécurité aérienne du Centre de services mondial continuera de renforcer la coopération avec des missions au niveau régional en apportant aux missions concernées des conseils et une assistance en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion des programmes de sécurité aérienne des missions de maintien de la paix, et de respect des politiques, directives et procédures relatives à la sécurité aérienne du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions. Le Bureau continuera également à assister le programme de sécurité aérienne du Département de l'appui aux missions dans le cadre de différents projets, de formations en salle et à distance et d'activités visant à promouvoir la sécurité.

### D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

46. Le Centre de services mondial continuera à aider ponctuellement les missions à la demande du Département de l'appui aux missions et du Département des opérations de maintien de la paix. Il fournira également des services d'entreposage au Bureau de la coordination des affaires humanitaires dans le cadre d'un mémorandum d'accord, et continuera à se tenir prêt à aider d'autres organismes des Nations Unies le cas échéant. Principal fournisseur de services informatiques du Département de l'appui aux missions, le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications du Centre poursuivra la coordination et la gestion des services liés aux technologies géospatiales, à l'informatique et aux télécommunications fournis à toutes les missions.

47. Ces services seront fournis sur la base du recouvrement des coûts à d'autres entités telles que le Département des affaires économiques et sociales, le Bureau de l'informatique et des communications, le Département de la sûreté et de la sécurité et le Centre international de calcul, comme le montre le tableau 4.

48. Le Centre de services mondial continuera de fournir une liaison par satellite et d'autres formes d'appui informatique pour les formations organisées par le Programme alimentaire mondial (PAM) sur sa base de San Vito (Italie), ainsi que des services de téléphonie et de transmission de données à l'Entrepôt de fournitures

humanitaires des Nations Unies. Il poursuivra aussi sa coopération avec le PAM dans des domaines d'intérêt commun tels que l'aviation, les services et la formation, en apportant, selon que de besoin, un appui logistique aux opérations de transport aérien, y compris la manutention au sol. Le Centre offrira également des services dans les domaines de l'informatique, de la téléphonie par Internet et des réseaux informatiques au Centre international de calcul des Nations Unies et à l'UNOPS, sur la base du recouvrement des coûts.

49. Le Centre de services mondial continuera de renforcer sa coopération avec des fonds et programmes, des institutions spécialisées et d'autres bureaux des Nations Unies en offrant des services dans les domaines des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et des services de conférence au Tribunal pénal international pour le Rwanda, au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, au Tribunal spécial pour le Liban, à l'Assistance des Nations Unies aux procès des Khmers rouges, à la Cour pénale internationale, aux bureaux hors Siège (Office des Nations Unies à Genève, Office des Nations Unies à Nairobi et Office des Nations Unies à Vienne), à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, au PAM, à la Commission économique pour l'Afrique, au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, à la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, au Corps commun d'inspection et à la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala.

50. Le Directeur du Centre de services mondial continuera d'occuper la fonction de coordonnateur de secteur (sécurité) pour l'ensemble des entités des Nations Unies présentes dans la région, dont l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies, l'UNOPS et le Centre international de calcul.

## E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

51. Les cadres de budgétisation sont regroupés par unités fonctionnelles : logistique; technologies géospatiales, informatique et télécommunications; appui centralisé. Dans le cadre de cet objectif général, le Centre contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après.

---

### *Réalisations escomptées*

### *Indicateurs de succès*

1.1 Fourniture aux missions clientes de services d'appui technique et opérationnel rapides, efficaces et responsables

1.1.1 Pourcentage de clients des missions satisfaits de la chaîne d'approvisionnement et des services d'appui aux opérations (2015/16 : 80 %; 2016/17 : 80 %; 2017/18 : 80 %)

1.1.2 Pourcentage de plans d'acquisition des missions passés en revue et analysés pour appuyer l'établissement d'un plan de gestion centralisée de la demande pour le Département de l'appui aux missions (2015/16 : n.d.; 2016/17 : 90 %; 2017/18 : 90 %)

1.1.3 Pourcentage de demandes de recherche de fournisseurs présentées par les missions en vue d'obtenir des articles uniques entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique ou de la réserve de matériel de l'ONU ayant reçu une réponse dans les deux jours ouvrés et dans les cinq

jours ouvrés pour des articles multiples et des biens excédentaires des missions (2015/16 : 97 %; 2016/17 : 95 %; 2017/18 : 95 %)

1.1.4 Pourcentage de demandes des missions concernant des articles entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique ou de la réserve de matériel de l'ONU ayant donné lieu à une expédition dans les 30 jours suivant la date de la demande de livraison (2015/16 : 68 %; 2016/17 : 95 %; 2017/18 : 95 %)

1.1.5 Pourcentage de véhicules et de matériel entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique ou de la réserve de matériel de l'ONU qui ont été entretenus, réparés et mis à l'essai dans les 15 jours ouvrés suivant la date de la demande de livraison (2015/16 : 96 %; 2016/17 : 97 %; 2017/18 : 98 %)

1.1.6 Pourcentage de demandes des missions concernant des équipes d'appui ayant donné lieu à un déploiement dans les 15 jours ouvrés suivant la date d'approbation (2015/16 : 100 %; 2016/17 : 95 %; 2017/18 : 95 %)

1.1.7 Pourcentage de clients des missions satisfaits des services fournis dans les domaines des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (2015/16 : 96 %; 2016/17 : 90 %; 2017/18 : 90 %)

1.1.8 Disponibilité des applications des missions hébergées centralement (2015/16 : 99,96 %; 2016/17 : 99,8 %; 2017/18 : 99,8 %)

1.1.9 Disponibilité de l'infrastructure du réseau longue distance (2015/16 : 99,96 %; 2016/17 : 99,96 %; 2017/18 : 99,5 %)

1.1.10 Pourcentage de problèmes informatiques et de demandes d'intervention traités conformément aux accords de prestation de services (2015/16 : n.d.; 2016/17 : 90 %; 2017/18 : 90 %)

1.1.11 Pourcentage de problèmes de sécurité informatique et de demandes d'intervention traités conformément aux accords de prestation de services (2015/16 : n.d.; 2016/17 : 95 %; 2017/18 : 95 %)

1.1.12 Pourcentage de mouvements aériens stratégiques contrôlés et suivis centralement (2015/16 : 100 %; 2016/17 : 100 %; 2017/18 : 100 %)

1.1.13 Pourcentage d'aéronefs équipés de dispositifs de localisation : contrat d'affrètement de longue durée (2015/16 : 100 %; 2016/17 : 100 %; 2017/18 : 100 %) et lettre d'attribution (2015/16 : 25 %; 2016/17 : 40 %; 2017/18 : 70 %)

*Produits*

**Services liés à la chaîne d'approvisionnement**

- Fourniture de services de génie environnemental à toutes les opérations de maintien de la paix dans les domaines de l'aide à la gestion des eaux usées, des systèmes de gestion de l'environnement et de l'énergie renouvelable
- Appui technique et opérationnel à cinq opérations de maintien de la paix en matière de planification et de conception de projets de génie, 25 autorisations techniques pour des projets de génie de grande envergure dans des missions, et 50 examens des budgets consacrés par les missions à ce type de projets
- Établissement de deux rapports mondiaux, de 50 rapports de missions et de rapports trimestriels concernant la planification des acquisitions afin de faciliter la préparation d'un plan de gestion centralisée de la demande pour le Département de l'appui aux missions
- Fourniture de conseils à l'ensemble des opérations de maintien de la paix sur des solutions rentables pour l'acquisition de biens par l'intermédiaire du centre d'échange d'informations
- Examen de la composition des stocks pour déploiement stratégique afin d'acquérir chaque année des articles comportant des améliorations technologiques jugées essentielles au démarrage d'une mission, comme l'a demandé le Département de l'appui aux missions
- Maintenance, réparation et mise à l'essai de 775 véhicules et 820 articles qui entrent dans la composition des stocks pour déploiement stratégique et de la réserve de matériel de l'ONU
- Acquisition et coordination de 23 sessions de formation sur les aspects techniques de la logistique pour au moins 300 membres du personnel des missions
- Coordination de la cession et de la mise au rebut du matériel de deux missions de maintien de la paix (Mission des Nations Unies au Libéria et Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire)
- Opérations logistiques et appui environnemental, technique (génie) et autre appui aux missions, sur site, par le déploiement de 50 équipes d'appui aux missions

**Services géospatiaux**

- Gestion de cinq bases de données géospatiales standardisées pour 200 utilisateurs et fourniture de plateformes, solutions et services mondiaux de données géospatiales, sécurisés et largement disponibles, à 50 comptes clients dans 12 missions de maintien de la paix et au Siège
- Production de 200 cartes (thématiques, topographiques et de base) et établissement de 70 produits d'analyse géospatiale à valeur ajoutée à partir d'images satellites pour 12 missions de maintien de la paix et le Siège
- Achèvement des analyses concernant l'exploration de l'eau du sous-sol et d'études visant à recenser des cibles de forage pour 30 emplacements dans des missions

**Services informatiques**

- Exploitation et maintenance de 195 applications hébergées centralement et appui connexe, y compris l'installation et les essais concernant les fonctionnalités de reprise des activités après un sinistre pour 75 000 utilisateurs environ dans les opérations de maintien de la paix
- Maintien de deux certifications délivrées par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) concernant la gestion des services informatiques (ISO/IEC 20000-1 :2011), d'une part, et la sécurité de l'information (ISO/IEC 27001 :2013), d'autre part
- Vingt mises à l'essai d'applications par an
- Exploitation et maintenance deux centres de données certifiés situés chacun dans un endroit distinct et appui connexe, fourniture de services d'hébergement, de centres de données virtuels, d'infrastructures de bureau virtuel et de services de messagerie via Microsoft Exchange, dotés de fonctions de production et

de sauvegarde pour 55 000 utilisateurs

- Exploitation et gestion de 10 systèmes de soutien à l'infrastructure nécessaires à l'hébergement et à la connectivité du progiciel de gestion intégré Umoja, y compris l'appui relatif à la couche d'accès pour 22 000 utilisateurs au maximum
- Mise à jour annuelle du plan antisinistre pour les services mondiaux et organisation de deux exercices de reprise après sinistre
- Achèvement des évaluations de sécurité concernant 12 applications et 5 infrastructures

#### **Services de télécommunications**

- Services de raccordement au réseau longue distance à plus de 200 sites dans le monde entier (missions clientes et autres bureaux des Nations Unies), afin de permettre à plus de 50 000 utilisateurs finaux de bénéficier de liaisons satellites, de liaisons louées privées et de réseaux privés virtuels sur Internet
- Exploitation et maintenance de l'infrastructure et appui connexe, afin de fournir des services de liaison radio numérique à plus de 35 000 utilisateurs dans 13 missions clientes
- Exploitation et maintenance de l'infrastructure et appui connexe, afin d'offrir des services de visioconférence à des missions clientes et à d'autres bureaux des Nations Unies, soit 800 visioconférences organisées et 3 000 points raccordés chaque mois en moyenne
- Exploitation et maintenance de l'infrastructure et appui connexe, afin de fournir des services de téléphonie entre les missions et vers l'étranger à 33 missions clientes et à d'autres bureaux des Nations Unies, soit une moyenne de 1 million d'appels chaque mois
- Test trimestriel de basculement des composants essentiels des liaisons satellite et réseau entre Brindisi et Valence pour garantir la résilience et résoudre tout problème recensé durant le même trimestre

#### **Services de conférence et de formation**

- Coordination et soutien des conférences et activités de formation organisées à l'intention de 1 000 membres de missions et 500 autres participants, le taux de satisfaction des clients étant au moins égal à 80 %

#### **Services régionaux de sécurité aérienne**

- Organisation de 7 visites de contrôle de la sécurité aérienne à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (2), à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (2) et à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (3)
- Services de formation et de promotion en matière de sécurité aérienne, dont 4 cours en salle, 12 cours à distance et 51 activités de sensibilisation

#### **Services d'opérations aériennes stratégiques**

- Contrôle et suivi centralisé de 350 mouvements aériens stratégiques par l'intermédiaire du système de localisation mondial pour garantir la sûreté et la sécurité du personnel et des biens des Nations Unies et contrôler efficacement les frais de fonctionnement
- Analyse coûts-avantages et sélection d'aéronefs pour 90 opérations stratégiques d'appui aérien
- Assistance aux missions de maintien de la paix en vue de l'obtention de systèmes de localisation pour 25 aéronefs supplémentaires fournis dans le cadre de lettres d'attribution
- Publication de 12 rapports sur les performances de la flotte aérienne aux fins de la veille stratégique et de l'analyse des coûts

#### **Organes centraux de contrôle pour le personnel des missions/Services de la vérification des références**

- Facilitation de l'examen des critères d'évaluation pour 218 vacances de poste et dossiers de recrutement

- Vérification des références de 1 200 candidats dont le recrutement a été demandé

### Services de sécurité au travail

- Formation annuelle dispensée aux responsables de la sécurité au travail sur le terrain des organismes des Nations Unies et établissement de rapports sur les accidents du travail pour les missions

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

|  |  |
|--|--|
| 1.2 Services internes réactifs, efficaces, performants et responsables | 1.2.1 Engagements budgétaires de l'exercice antérieur annulés, en pourcentage des engagements reportés (2015/16 : 5,1 %; 2016/17 : <5 %; 2017/18 : <5 %)   |
|  | 1.2.2 Pourcentage annuel moyen de postes autorisés soumis à recrutement international restés vacants, hors unités hébergées, dans la fourchette visée (2015/16 : 13 %; 2016/17 : 9 % ± 2 %; 2017/18 : 16 % ± 2 %)  |
|  | 1.2.3 Pourcentage annuel moyen de personnel civil international féminin (2015/16 : 34 %; 2016/17 : 36 %; 2017/18 : 37 %)   |
|  | 1.2.4 Nombre moyen de jours ouvrables consacrés à la constitution de listes de réserve, de l'expiration de l'avis de vacance à la sélection, pour l'ensemble des postes soumis à recrutement international (2015/16 : 24; 2016/17 : 50; 2017/18 : 48)  |
|  | 1.2.5 Nombre moyen de jours ouvrables consacrés au recrutement à des postes spécifiques, de l'expiration de l'avis de vacance à la sélection, pour tous les postes soumis à recrutement international (2015/16 : 404; 2016/17 : n.d.; 2017/18 : 130)   |
|  | 1.2.6 Score global obtenu sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions (2015/16 : n.d.; 2016/17 : n.d.; 2017/18 : 100 %)  |
|  | 1.2.7 Pourcentage de problèmes informatiques réglés conformément aux objectifs fixés en fonction du degré de gravité (élevée, moyenne, faible) (2015/16 : n.d.; 2016/17 : >85 %; 2017/18 : >85 %)  |
|  | 1.2.8 Respect des dispositions de la politique de gestion du risque en matière de sécurité du travail sur le terrain (2015/16 : 95 %; 2016/17 : 100 %; 2017/18 : 100 %)  |
|  | 1.2.9 Score global obtenu à l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département de l'appui aux missions en fonction de 20 indicateurs de résultats de base, compris entre 1 800 et 2 000 (2015/16 : 1 780; 2016/17 : >1 800; 2017/18 : >1 800)<br>2016/17 : >1,800; 2017/18 : >1 800) |

*Produits***Services budgétaires, financiers et d'établissement de rapports**

- Fourniture de services budgétaires, financiers et comptables pour un budget de 88,3 millions de dollars, conformément aux délégations de pouvoirs

**Services au personnel civil**

- Fourniture de services de gestion des ressources humaines pour un effectif moyen de 448 membres du personnel civil, ainsi que 3 membres du Syndicat du personnel des missions hors Siège des Nations Unies, 8 membres de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, des vacataires et des consultants, ces services comprenant notamment l'aide au traitement des indemnités, droits et avantages, le recrutement, la gestion des postes et le suivi du comportement professionnel, dans la limite des pouvoirs délégués
- Appui au traitement de 88 demandes de voyage dans la zone de la mission et de 167 demandes de voyage en dehors de cette zone à des fins autres que la formation, et de 178 demandes de voyage à des fins de formation

**Services liés à la déontologie et à la discipline**

- Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline pour tous les membres du personnel comprenant formation, prévention, contrôle et mesures disciplinaires

**Services de conférence et de formation**

- Organisation de formations dispensées en cours de mission à l'intention de 417 membres du personnel civil et soutien à la formation hors mission de 178 membres du personnel civil

**Services de technologies géospatiales, d'informatique et de télécommunications**

- Fourniture de 1 426 ordinateurs et de 86 imprimantes et assistance pour 846 utilisateurs finals civils en moyenne, dont des membres du personnel contractuel
- Exploitation et maintenance de liaisons réseau aux fins de communication par téléphone, télécopie et vidéo ainsi que de transmission de données, notamment un standard téléphonique groupé et deux liaisons hertziennes, et fourniture de deux contrats de téléphonie mobile ainsi que de services d'assistance et de maintenance pour deux réseaux locaux sur deux sites

**Services relatifs aux locaux, aux infrastructures et au génie**

- Entretien de 58 bâtiments en dur, de 2 structures à parois souples, de 97 structures préfabriquées et de 307 073 mètres<sup>2</sup> de terrains non bâtis à Brindisi
- Entretien de 11 bâtiments en dur et de 34 337 m<sup>2</sup> de terrains non bâtis à Valence
- Réalisation de 15 projets de construction, de rénovation et de modification pour garantir un environnement de travail sûr et sécurisé, améliorer l'accès des personnes handicapées et assurer le passage aux énergies renouvelables
- Gestion, comptabilité et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil, pour un coût historique total de 221 millions de dollars (en incluant les stocks pour déploiement stratégique et la réserve de matériel de l'ONU), conformément aux délégations de pouvoirs

**Services de gestion du carburant**

- Gestion de l'approvisionnement et stockage de 0,2 million de litres de pétrole (0,1 million de litres pour les transports terrestres et 0,1 million de litres pour les groupes électrogènes et autres installations)

**Services de gestion des véhicules et de transport terrestre**

- Exploitation et entretien de 133 véhicules appartenant à l'ONU (66 véhicules légers, 17 véhicules à usage

spécial et 50 autres véhicules, remorques et accessoires spécialisés), ateliers d'entretien et de réparation, et prestation de services de transport et de navette

### Services médicaux

- 3 000 consultations médicales données aux membres du personnel civil du Centre de services mondial, ainsi qu'aux visiteurs et stagiaires de l'ONU à Brindisi

### Services de sûreté et de sécurité

- Services de sécurité assurés 24 heures sur 24
- Services et formations liés à la sécurité au travail fournis au personnel du Centre de services mondial

---

#### Réalisations escomptées

#### Indicateurs de succès

1.3 Fourniture aux missions de maintien de la paix et aux autres missions d'un appui en matière de maintien de l'ordre, d'état de droit et de formation par les unités hébergées

1.3.1 Appui aux composantes police des missions dans le cadre de leur fonctionnement ou lors de leur mise en place ou de la réduction de leurs effectifs (2015/16 : 15; 2016/17 : 16; 2017/18 : 18)

1.3.2 Augmentation du nombre de missions d'évaluation menées à bien, notamment en appui aux pays qui fournissent du personnel de police, y compris dans leurs centres de formation (2015/16 : 6; 2016/17 : 7; 2017/18 : 10)

1.3.3 Intensification des échanges avec des composantes police ou des experts des missions afin d'améliorer l'état de préparation pour l'exécution des fonctions, notamment par l'intermédiaire de l'aide apportée aux personnes référentes et de visites visant à rendre les services fournis plus efficaces (2015/16 : 10 visites; 2016/17 : 11 visites; 2017/18 : 12 visites)

1.3.4 Appui aux composantes judiciaires et pénitentiaires des missions dans le cadre de leur fonctionnement ou lors de leur mise en place ou de la réduction de leurs effectifs (2015/16 : 9; 2016/17 : 9; 2017/18 : 11)

---

#### Produits

### Force de police permanente

- 9 missions d'assistance de 3 mois au maximum auprès des composantes police d'opérations de maintien de la paix existantes en vue d'aider au renforcement des capacités des services nationaux de maintien de l'ordre
- Création ou renforcement de 2 composantes police dans de nouvelles opérations de maintien de la paix, ou réduction d'effectifs ou liquidation des composantes police de missions de maintien de la paix existantes
- Participation à 14 programmes de perfectionnement visant à renforcer les compétences des membres de la Force de police permanente
- Appui aux composantes police de 7 missions politiques spéciales ou fonds et programmes et institutions spécialisées des Nations Unies dans le cadre de la Cellule mondiale de coordination des activités policières, judiciaires et pénitentiaires de promotion de l'état de droit au lendemain de conflits et d'autres crises

- Appui à 4 pays qui fournissent du personnel de police, y compris dans leurs propres centres de formation, afin de préparer leurs policiers à être déployés
- Participation à 2 conférences internationales annuelles sur des questions de police
- Organisation d'une session de formation à l'intention des missions sur la primauté du droit et d'autres questions interdisciplinaires

### Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

- 6 déploiements dans des missions de maintien de la paix pour 3 mois au maximum afin de renforcer les composantes judiciaires et pénitentiaires
- 5 missions d'analyse et d'évaluation opérationnelles en appui aux composantes judiciaires et pénitentiaires sur le terrain
- Organisation d'activités d'information, dont 4 articles publiés et 3 visites effectuées, auprès des entités à déploiement rapide et d'autres organisations internationales
- Élaboration et publication de 8 rapports de fin de mission, de visite ou d'évaluation permettant de fournir des données mises à jour sur les réalisations et leurs effets et de mettre en avant recommandations stratégiques et mesures de suivi à prendre à l'issue du déploiement dans les missions

52. Pour simplifier la présentation des changements proposés au titre des ressources humaines, on a distingué six interventions possibles concernant les postes, qui sont définies dans l'annexe I.A au présent rapport.

#### Bureau du Directeur

53. Le Bureau du Directeur assurera la direction exécutive et l'administration des missions. Le tableau 6 montre la répartition des 19 postes proposés pour l'exercice 2017/18 entre les unités administratives, par comparaison avec les 53 postes approuvés pour 2016/2017. Les principales modifications tiennent au transfert de trois unités administratives du Bureau du Directeur au Service de l'appui centralisé (Section des finances et du budget et Bureau des services de sécurité) et au Service de la chaîne d'approvisionnement (Groupe de la gestion des marchés des missions). Les propositions concernant les postes et les modifications de la structure organisationnelle sont expliquées aux paragraphes 54 à 57 du présent rapport.

Tableau 6  
Ressources humaines : Bureau du Directeur

|  | Personnel recruté sur le plan international |         |            |            |             | Service<br>mobile | Total<br>partiel | Personnel<br>recruté<br>sur le plan<br>des Nations<br>Unies |   | Total      |
|--|---|---------|------------|------------|-------------|-------------------|------------------|---|---|------------|
|  | SGA/SSG                                     | D-2/D-1 | P-5/P-4    | P-3/P-2    | Volontaires |                   |                  | Unies   |   |            |
| <b>Équipe de collaborateurs directs du Directeur</b> |   |         |            |            |             |                   |                  |   |   |            |
| Postes approuvés 2016/17                             | –   | 1       | 3          | 1          | –           | 5                 | 5                | –   | – | 10         |
| Postes proposés 2017/18                              | –   | 1       | 1          | –          | –           | 2                 | 2                | –   | – | 4          |
| <b>Variation nette</b>                               | –   | –       | <b>(2)</b> | <b>(1)</b> | –           | <b>(3)</b>        | <b>(3)</b>       | –   | – | <b>(6)</b> |
| <b>Bureau régional de la sécurité aérienne</b>       |   |         |            |            |             |                   |                  |   |   |            |
| Postes approuvés 2016/17                             | –   | –       | 1          | 1          | –           | 2                 | –                | –   | – | 2          |

|   | <i>Personnel recruté sur le plan international</i> |                |                |                |                      | <i>Service mobile</i> | <i>Personnel recruté sur le plan national<sup>a</sup></i> |   | <i>Volontaires des Nations Unies</i> | <b>Total</b> |
|---|--|----------------|----------------|----------------|----------------------|-----------------------|---|---|--------------------------------------|--------------|
|   | <i>SGA/SSG</i>                                     | <i>D-2/D-1</i> | <i>P-5/P-4</i> | <i>P-3/P-2</i> | <b>Total partiel</b> |                       |   |   |                                      |              |
| Postes proposés 2017/18   | –  | –              | 1              | 1              | –                    | 2                     | –   | – | 2                                    |              |
| <b>Variation nette</b>  | –  | –              | –              | –              | –                    | –                     | –   | – | –                                    |              |
| <b>Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions</b> |  |                |                |                |                      |                       |   |   |                                      |              |
| Postes approuvés 2016/17  | –  | –              | 1              | 2              | –                    | 3                     | 10  | – | 13                                   |              |
| Postes proposés 2017/18   | –  | –              | 1              | 2              | –                    | 3                     | 10  | – | 13                                   |              |
| <b>Variation nette</b>  | –  | –              | –              | –              | –                    | –                     | –   | – | –                                    |              |
| <b>Bureau des services de sécurité</b>  |  |                |                |                |                      |                       |   |   |                                      |              |
| Postes approuvés 2016/17  | –  | –              | –              | 1              | –                    | 1                     | 10  | – | 11                                   |              |
| Postes proposés 2017/18   | –  | –              | –              | –              | –                    | –                     | –   | – | –                                    |              |
| <b>Variation nette</b>  | –  | –              | –              | (1)            | –                    | (1)                   | (10)  | – | (11)                                 |              |
| <b>Section des finances et du budget</b>                                      |  |                |                |                |                      |                       |   |   |                                      |              |
| Postes approuvés 2016/17  | –  | –              | 1              | 1              | 2                    | 4                     | 10  | – | 14                                   |              |
| Postes proposés 2017/18   | –  | –              | –              | –              | –                    | –                     | –   | – | –                                    |              |
| <b>Variation nette</b>  | –  | –              | (1)            | (1)            | (2)                  | (4)                   | (10)  | – | (14)                                 |              |
| <b>Groupe de la gestion des marchés des missions</b>                          |  |                |                |                |                      |                       |   |   |                                      |              |
| Postes approuvés 2016/17  | –  | –              | 1              | 1              | –                    | 2                     | 1   | – | 3                                    |              |
| Postes proposés 2017/18   | –  | –              | –              | –              | –                    | –                     | –   | – | –                                    |              |
| <b>Variation nette</b>  | –  | –              | (1)            | (1)            | –                    | (2)                   | (1)   | – | (3)                                  |              |
| <b>Total, Bureau du Directeur</b>   |  |                |                |                |                      |                       |   |   |                                      |              |
| Effectif approuvé 2016/17   | –  | 1              | 7              | 7              | 2                    | 17                    | 36  | – | 53                                   |              |
| Effectif proposé 2017/18  | –  | 1              | 3              | 3              | –                    | 7                     | 12  | – | 19                                   |              |
| <b>Variation nette</b>  | –  | –              | (4)            | (4)            | (2)                  | (10)                  | (24)  | – | (34)                                 |              |

Abréviations : SGA = Secrétaire général adjoint, SSG = Sous-Secrétaire général.

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Tableau 7

**Bureau du Directeur : modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs**

|  | <i>Variation</i> | <i>Classe</i> | <i>Titre ou fonction</i>                             | <i>Modification</i> | <i>Description</i>                                 |
|--|------------------|---------------|--|---------------------|--|
| <b>Équipe de collaborateurs directs du Directeur</b> |                  |               |  |                     |  |
| Postes   | -1               | P-4           | Analyste gestion                                     | ] Transfert         | Au Bureau du Chef du Service de l'appui centralisé |
|  | -1               | P-4           | Spécialiste de la déontologie et de la discipline    |                     |  |
|  | -1               | P-3           | Juriste  |                     |  |
|  | -2               | GN            | Assistant administratif                              |                     |  |
|  | -1               | GN            | Assistant d'équipe                                   |                     |  |
| <b>Bureau des services de sécurité</b>               |                  |               |  |                     |  |
| Postes   | -1               | P-3           | Chef du Bureau des services de sécurité              | ] Transfert         | Au Bureau du Chef du Service de l'appui centralisé |
|  | -1               | GN            | Assistant principal chargé de la sécurité au travail |                     |  |
|  | -1               | GN            | Pompier  |                     |  |
|  | -1               | GN            | Assistant à la sécurité incendie                     |                     |  |
|  | -1               | GN            | Assistant principal (sécurité sur le terrain)        |                     |  |
|  | -6               | GN            | Assistant (sécurité sur le terrain)                  |                     |  |
| <b>Section des finances et du budget</b>             |                  |               |  |                     |  |
| Postes   | -1               | P-4           | Chef de la Section des finances et du budget         | ] Transfert         | Au Bureau du Chef du Service de l'appui centralisé |
|  | -1               | P-3           | Spécialiste des finances et du budget                |                     |  |
|  | -2               | SM            | Assistant (budget et finances)                       |                     |  |
|  | -9               | GN            | Assistant (budget et finances)                       |                     |  |
|  | -1               | GN            | Assistant (budget et finances)                       | ] Suppression       |  |
| <b>Groupe de la gestion des marchés des missions</b> |                  |               |  |                     |  |
| Postes   | -1               | P-4           | Spécialiste de la gestion des marchés                | ] Transfert         | Au Service de la chaîne d'approvisionnement        |
|  | -1               | P-3           | Spécialiste de la gestion des marchés                |                     |  |
|  | -1               | GN            | Assistant chargé de la gestion des marchés           |                     |  |
| <b>Total</b>   | <b>-34</b>       |               |  |                     |  |

*Abréviations* : GN = agent des services généraux recruté sur le plan national, SM = agent du Service mobile.

**Équipe de collaborateurs directs du Directeur**

54. En raison de la réaffectation du poste de Directeur adjoint en poste de Chef du Service de la logistique durant l'exercice 2016/17, le Directeur du Centre de services mondial a été amené à participer davantage aux activités quotidiennes en s'acquittant de certaines fonctions précédemment assurées par le Directeur adjoint, y compris dans les domaines du protocole et de la liaison, des services juridiques, de la déontologie et de la discipline, et de la gestion des programmes. Il est donc proposé que 6 postes (2 P-4, 1 P-3 et 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) soient transférés au Bureau du Chef du Service de l'appui centralisé, ce qui permettra au Directeur du Centre de se concentrer sur des questions plus stratégiques liées à la gestion d'ensemble du Centre et à la large gamme de services fournis aux clients extérieurs. Dans le même ordre d'idée, il est proposé que le Bureau des services de sécurité (11 postes) et la Section des finances et du budget (13 postes) soient intégrés au Service de l'appui centralisé grâce au transfert des 11 postes (1 P-3 et 10 postes d'agent des services généraux recruté sur

le plan national) du Bureau des services de sécurité et des 13 postes (1 P-4, 1 P-3, 2 postes d'agent du Service mobile et 9 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) de la Section des finances et du budget.

55. Il est proposé qu'un poste d'assistant (budget et finances) (agent des services généraux recruté sur le plan national) soit supprimé dans le cadre des efforts actuellement déployés pour rationaliser les procédures et rendre compte des gains d'efficacité découlant de la mise en œuvre du progiciel de gestion intégré (Umoja).

#### *Groupe de la gestion des marchés des missions*

56. Il est proposé que le Groupe de la gestion des marchés des missions fasse partie du Service de la chaîne d'approvisionnement grâce au transfert de trois postes (1 P-4, 1 P-3 et 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national) à la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement qui sera créée au Service de la chaîne d'approvisionnement (anciennement Service de la logistique) afin de regrouper les fonctions de planification et d'approvisionnement au sein d'une même entité, conformément à la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui aux missions, et d'améliorer la coordination et les services fournis aux missions. Des renseignements supplémentaires sont donnés dans les paragraphes 66 à 75 ci-après.

#### **Service de l'appui centralisé (actuellement Service de l'appui à la Base)**

57. Le Service de l'appui centralisé fournira un large éventail de services d'appui aux deux sites du Centre. Le tableau 8 montre la répartition des 107 postes proposés pour 2017/18 entre les unités administratives, par comparaison avec les 75 postes approuvés pour 2016/2017. Deux unités administratives sont transférées du Bureau du Directeur du Service de l'appui centralisé (Section des finances et du budget et Bureau des services de sécurité) et une de l'actuel Service de la logistique (Groupe de contrôle du matériel et des stocks). Les paragraphes 58 à 62 expliquent les propositions concernant les postes et les modifications de la structure organisationnelle.

Tableau 8

#### **Ressources humaines : Service de l'appui centralisé (actuellement Service de l'appui à la Base)**

| <i>Personnel civil</i>   | <i>Personnel recruté sur le plan international</i> |                |                |                 |                       | <b>Total partiel</b> | <i>Personnel recruté sur le plan national<sup>a</sup></i> | <i>Volontaires des Nations Unies</i> | <b>Total</b> |
|--|--|----------------|----------------|-----------------|-----------------------|----------------------|---|--------------------------------------|--------------|
|  | <i>SGA/SSG</i>                                     | <i>D-2/D-1</i> | <i>P-5/P-4</i> | <i>P-3- P-2</i> | <i>Service mobile</i> |                      |   |                                      |              |
| <b>Bureau du Chef du Service de l'appui à la Base</b>          |  |                |                |                 |                       |                      |   |                                      |              |
| Postes approuvés 2016/17                                       | –  | –              | 1              | –               | –                     | <b>1</b>             | 6   | –                                    | <b>7</b>     |
| Postes proposés 2017/18  | –  | –              | 3              | 1               | –                     | <b>4</b>             | 9   | –                                    | <b>13</b>    |
| <b>Variation nette</b>   | –  | –              | <b>2</b>       | <b>1</b>        | –                     | <b>3</b>             | <b>3</b>  | –                                    | <b>6</b>     |
| <b>Centre de perfectionnement et de services de conférence</b> |  |                |                |                 |                       |                      |   |                                      |              |
| Postes approuvés 2016/17                                       | –  | –              | –              | –               | –                     | –                    | 7   | –                                    | <b>7</b>     |
| Postes proposés 2017/18  | –  | –              | –              | –               | –                     | –                    | 7   | –                                    | <b>7</b>     |
| <b>Variation nette</b>   | –  | –              | –              | –               | –                     | –                    | –   | –                                    | –            |

| Personnel civil                                  | Personnel recruté sur le plan international |         |         |          |   | Service mobile | Total partiel | Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup> | Volontaires des Nations Unies | Total |
|--|---|---------|---------|----------|---|----------------|---------------|---|-------------------------------|-------|
|  | SGA/SSG                                     | D-2/D-1 | P-5/P-4 | P-3- P-2 |   |                |               |   |                               |       |
| <b>Section des services auxiliaires internes</b> |   |         |         |          |   |                |               |   |                               |       |
| Postes approuvés 2016/17                         | –   | –       | –       | –        | 1 | 1              | 35            | –   | 36                            |       |
| Postes proposés 2017/18                          | –   | –       | –       | –        | 1 | 1              | 30            | –   | 31                            |       |
| <b>Variation nette</b>                           | –   | –       | –       | –        | – | –              | (5)           | –   | (5)                           |       |
| <b>Section des ressources humaines</b>           |   |         |         |          |   |                |               |   |                               |       |
| Postes approuvés 2016/17                         | –   | –       | 1       | 1        | 1 | 3              | 7             | –   | 10                            |       |
| Postes proposés 2017/18                          | –   | –       | 1       | 1        | 1 | 3              | 7             | –   | 10                            |       |
| <b>Variation nette</b>                           | –   | –       | –       | –        | – | –              | –             | –   | –                             |       |
| <b>Section des achats</b>                        |   |         |         |          |   |                |               |   |                               |       |
| Postes approuvés 2016/17                         | –   | –       | 1       | 1        | 1 | 3              | 10            | –   | 13                            |       |
| Postes proposés 2017/18                          | –   | –       | 1       | 1        | 1 | 3              | 10            | –   | 13                            |       |
| <b>Variation nette</b>                           | –   | –       | –       | –        | – | –              | –             | –   | –                             |       |
| <b>Infirmierie</b>                               |   |         |         |          |   |                |               |   |                               |       |
| Postes approuvés 2016/17                         | –   | –       | –       | –        | – | –              | 2             | –   | 2                             |       |
| Postes proposés 2017/18                          | –   | –       | –       | –        | – | –              | 2             | –   | 2                             |       |
| <b>Variation nette</b>                           | –   | –       | –       | –        | – | –              | –             | –   | –                             |       |
| <b>Section des finances et du budget</b>         |   |         |         |          |   |                |               |   |                               |       |
| Postes approuvés 2016/17                         | –   | –       | –       | –        | – | –              | –             | –   | –                             |       |
| Postes proposés 2017/18                          | –   | –       | 1       | 1        | 2 | 4              | 9             | –   | 13                            |       |
| <b>Variation nette</b>                           | –   | –       | 1       | 1        | 2 | 4              | 9             | –   | 13                            |       |
| <b>Bureau des services de sécurité</b>           |   |         |         |          |   |                |               |   |                               |       |
| Postes approuvés 2016/17                         | –   | –       | –       | –        | – | –              | –             | –   | –                             |       |
| Postes proposés 2017/18                          | –   | –       | –       | 1        | – | 1              | 10            | –   | 11                            |       |
| <b>Variation nette</b>                           | –   | –       | –       | 1        | – | 1              | 10            | –   | 11                            |       |
| <b>Groupe de la gestion des biens</b>            |   |         |         |          |   |                |               |   |                               |       |
| Postes approuvés 2016/17                         | –   | –       | –       | –        | – | –              | –             | –   | –                             |       |
| Postes proposés 2017/18                          | –   | –       | –       | 1        | – | 1              | 6             | –   | 7                             |       |
| <b>Variation nette</b>                           | –   | –       | –       | 1        | – | 1              | 6             | –   | 7                             |       |
| <b>Total (Centre de services mondial)</b>        |   |         |         |          |   |                |               |   |                               |       |
| Postes approuvés 2016/17                         | –   | –       | 3       | 2        | 3 | 8              | 67            | –   | 75                            |       |
| Postes proposés 2017/18                          | –   | –       | 6       | 6        | 5 | 17             | 90            | –   | 107                           |       |
| <b>Variation nette</b>                           | –   | –       | 3       | 4        | 2 | 9              | 23            | –   | 32                            |       |

Abréviations : SGA = secrétaire général adjoint, SSG = Sous-Secrétaire général.

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Tableau 9

**Centre de services mondial : modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs**

|   | <i>Variation</i> | <i>Classe</i> | <i>Titre ou fonction</i>                             | <i>Modification</i> | <i>Description</i>  |
|---|------------------|---------------|--|---------------------|---|
| <b>Bureau du Chef</b>   |                  |               |  |                     |   |
| Postes  | +1               | P-4           | Analyste gestion                                     | } Transfert         | Depuis le Bureau du Directeur   |
|   | +1               | P-4           | Spécialiste de la déontologie et de la discipline    |                     |   |
|   | +1               | P-3           | Juriste  |                     |   |
|   | +2               | GN            | Assistant administratif                              |                     |   |
|   | +1               | GN            | Assistant d'équipe                                   |                     |   |
| <b>Section des services auxiliaires internes</b>  |                  |               |  |                     |   |
| Postes  | -1               | GN            | Technicien en télécommunications                     | } Transfert         | Au Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications |
|   | -2               | GN            | Informaticien  |                     |   |
|   | -2               | GN            | Assistant aux systèmes d'information                 |                     |   |
| <b>Bureau des services de sécurité</b>  |                  |               |  |                     |   |
| Postes  | +1               | P-3           | Chef du Bureau des services de sécurité              | } Transfert         | Depuis le Bureau du Directeur   |
|   | +1               | GN            | Assistant principal chargé de la sécurité au travail |                     |   |
|   | +1               | GN            | Pompier  |                     |   |
|   | +1               | GN            | Assistant à la sécurité incendie                     |                     |   |
|   | +1               | GN            | Assistant principal (sécurité sur le terrain)        |                     |   |
|   | +6               | GN            | Assistant (sécurité sur le terrain)                  |                     |   |
| <b>Section des finances et du budget</b>  |                  |               |  |                     |   |
| Postes  | +1               | P-4           | Chef de la Section des finances et du budget         | } Transfert         | Depuis le Bureau du Directeur   |
|   | +1               | P-3           | Spécialiste des finances et du budget                |                     |   |
|   | +2               | SM            | Assistant (budget et finances)                       |                     |   |
|   | +9               | GN            | Assistant (budget et finances)                       |                     |   |
| <b>Groupe de la gestion des biens (actuellement Groupe de contrôle du matériel et des stocks)</b> |                  |               |  |                     |   |
| Postes  | +1               | P-3           | Spécialiste de la gestion du matériel                | } Transfert         | Depuis le Service de la logistique  |
|   | +6               | GN            | Assistant (gestion du matériel)                      |                     |   |
| <b>Total</b>  | <b>+32</b>       |               |  |                     |   |

*Abréviations* : GN = agent des services généraux recruté sur le plan national, SM = agent du Service mobile.

**Service de l'appui centralisé (actuellement Service de l'appui à la Base)**

58. Comme il est indiqué au paragraphe 27 ci-dessus, le Service de l'appui centralisé (actuellement le Service de l'appui à la Base) fournira des services d'appui au Centre de services mondial pour contribuer à son fonctionnement et lui permettre notamment de s'acquitter de ses fonctions internes tout en recherchant des gains d'efficacité et en s'employant à normaliser ses activités. Comme il ressort du tableau 9, les nouvelles fonctions du Service pour l'exercice 2017/18 sont les finances et le budget, la sécurité et la gestion des biens.

*Bureau du Chef, Bureau des services de sécurité et Section des finances et du budget*

59. Pour regrouper les fonctions d'appui internes du Centre de services mondial et alléger la charge de travail quotidienne du Directeur du Centre dans les domaines du protocole et de la liaison, des services juridiques, de la déontologie et de la discipline et de la gestion des programmes, il est proposé que six postes (2 P-4, 1 P-3 et 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) soient transférés de l'Équipe de collaborateurs directs du Directeur au Bureau du Chef du Service de l'appui centralisé. Il est également proposé que le Bureau des services de sécurité et ses 11 postes (1 P-3 et 10 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) ainsi que la Section des finances et du budget et ses 13 postes (1 P-4, 1 P-3, 2 postes d'agent du Service mobile et 9 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) soient transférés de l'Équipe de collaborateurs directs du Directeur au Bureau du Chef du Service de l'appui centralisé.

*Section des services auxiliaires internes*

60. Il est proposé de transférer cinq postes d'agents chargés des services d'assistance au Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, ce qui permettra de créer un effet de synergie.

*Groupe de la gestion des biens*

61. Le Groupe de contrôle du matériel et des stocks, qui relève actuellement de la Section de la gestion des biens et des ressources, gère et administre le matériel utilisé par la Base et tient l'inventaire du matériel dont sont dotées les missions. Il est proposé que les sept postes (1 P-3 et 6 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) des fonctionnaires qui assurent la gestion et l'administration du matériel du Centre de services mondial soient transférés de la Section de la gestion des biens et des ressources du Service de la logistique au Service de l'appui centralisé, dans le cadre duquel ils seront rattachés au Groupe de la gestion des biens nouvellement créé. Un spécialiste de la gestion du matériel (P-3) supervisera les activités du Groupe ainsi que les six agents des services généraux recrutés sur le plan national.

**Service de la chaîne d'approvisionnement (actuellement Service de la logistique)**

62. Le Service de la chaîne d'approvisionnement fournira un appui aux missions de maintien de la paix, notamment dans les domaines de la planification, de l'approvisionnement, du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks. Il sera réorganisé pour être mis en conformité avec les structures de gestion de la chaîne d'approvisionnement de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions et des missions de maintien de la paix. La restructuration organisationnelle du Service est présentée dans le diagramme ci-dessous, et le tableau 10 illustre la répartition dans les unités administratives des 146 postes et emplois de temporaire proposés pour l'exercice 2017/18 par rapport à celle des 156 postes et emplois de temporaire approuvés pour l'exercice 2016/17. Cette réduction du nombre de postes et d'emplois de temporaire s'explique par le transfert du Centre stratégique des opérations aériennes dans les unités hébergées et par le transfert de sept postes au Groupe de la gestion des biens du Service de l'appui centralisé. Elle est en partie contrebalancée par le transfert de trois postes du Groupe de la gestion des marchés des missions au Groupe de l'appui à l'approvisionnement. On trouvera aux paragraphes 66 à 83 le détail des modifications touchant les postes et la structure de la Base.

## Restructuration du Service de la chaîne d'approvisionnement (actuellement Service de la logistique)

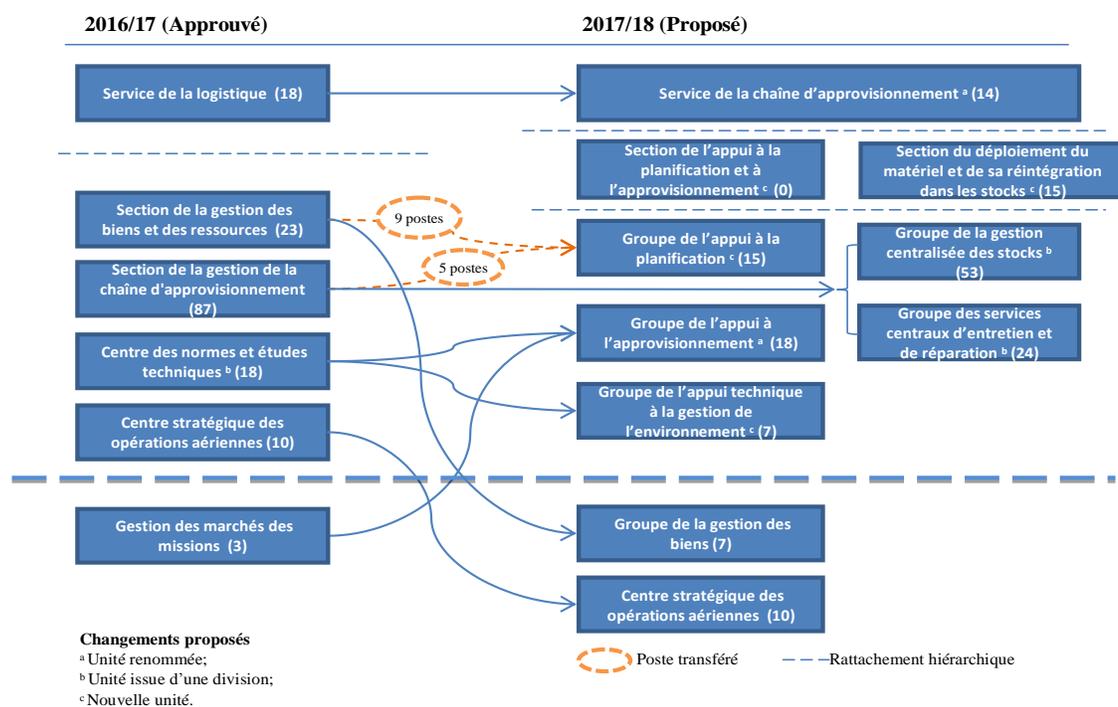


Tableau 10

### Ressources humaines : Service de la chaîne d'approvisionnement (actuellement Service de la logistique)

| Personnel civil  | Personnel recruté sur le plan international |         |         |         |                               | Service mobile | Total partiel | Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup> |     | Total |
|--|---|---------|---------|---------|-------------------------------|----------------|---------------|---|-----|-------|
|  | SGA/SSG                                     | D-2/D-1 | P-5/P-4 | P-3/P-2 | Volontaires des Nations Unies |                |               |   |     |       |
| <b>Bureau du Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement (actuellement Service de la logistique)</b>    |   |         |         |         |                               |                |               |   |     |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | 1       | 3       | –       | 2                             | 6              | 12            | –   | 18  |       |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | 1       | 1       | –       | –                             | 2              | 12            | –   | 14  |       |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | (2)     | –       | (2)                           | (4)            | –             | –   | (4) |       |
| <b>Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement : Groupe de l'appui à la planification</b> |   |         |         |         |                               |                |               |   |     |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | –       | –       | –       | –                             | –              | –             | –   | –   |       |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | –       | –       | 3       | –                             | 3              | 12            | –   | 15  |       |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | –       | 3       | –                             | 3              | 12            | –   | 15  |       |
| <b>Groupe de l'appui à l'approvisionnement</b>   |   |         |         |         |                               |                |               |   |     |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | –       | –       | –       | –                             | –              | –             | –   | –   |       |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | –       | 2       | 6       | –                             | 8              | 8             | –   | 16  |       |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | 2       | 6       | –                             | 8              | 8             | –   | 16  |       |

| Personnel civil  | Personnel recruté sur le plan international |         |         |         |   | Service mobile | Total partiel | Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup> | Volontaires des Nations Unies | Total |
|--|---|---------|---------|---------|---|----------------|---------------|---|-------------------------------|-------|
|  | SGA/SSG                                     | D-2/D-1 | P-5/P-4 | P-3/P-2 |   |                |               |   |                               |       |
| Emplois de temporaire approuvés <sup>b</sup> 2016/17   | –   | –       | –       | –       | – | –              | –             | –   | –                             | –     |
| Emplois de temporaire proposés <sup>b</sup> 2017/18  | –   | –       | –       | –       | 2 | 2              | –             | –   | –                             | 2     |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | –       | –       | 2 | 2              | –             | –   | –                             | 2     |
| <b>Total partiel (Groupe de l'appui à l'approvisionnement)</b>   |   |         |         |         |   |                |               |   |                               |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | –       | –       | –       | – | –              | –             | –   | –                             | –     |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | –       | 2       | 6       | 2 | 10             | 8             | –   | –                             | 18    |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | 2       | 6       | 2 | 10             | 8             | –   | –                             | 18    |
| <b>Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement</b>   |   |         |         |         |   |                |               |   |                               |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | –       | –       | –       | – | –              | –             | –   | –                             | –     |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | –       | 1       | 3       | – | 4              | 3             | –   | –                             | 7     |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | 1       | 3       | – | 4              | 3             | –   | –                             | 7     |
| <b>Total partiel (Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement)</b>  |   |         |         |         |   |                |               |   |                               |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | –       | –       | –       | – | –              | –             | –   | –                             | –     |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | –       | 3       | 12      | 2 | 17             | 23            | –   | –                             | 40    |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | 3       | 12      | 2 | 17             | 23            | –   | –                             | 40    |
| <b>Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks : Groupe du service aux clients, Groupe des stocks pour déploiement stratégique et Groupe du soutien logistique</b> |   |         |         |         |   |                |               |   |                               |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | –       | –       | –       | – | –              | –             | –   | –                             | –     |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | –       | 3       | 1       | 2 | 6              | 9             | –   | –                             | 15    |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | 3       | 1       | 2 | 6              | 9             | –   | –                             | 15    |
| <b>Groupe de la gestion centralisée des stocks</b>   |   |         |         |         |   |                |               |   |                               |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | –       | –       | –       | – | –              | –             | –   | –                             | –     |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | –       | 1       | 2       | – | 3              | 50            | –   | –                             | 53    |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | 1       | 2       | – | 3              | 50            | –   | –                             | 53    |
| <b>Groupe des services centraux d'entretien et de réparation</b>   |   |         |         |         |   |                |               |   |                               |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | –       | –       | –       | – | –              | –             | –   | –                             | –     |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | –       | 1       | –       | 1 | 2              | 22            | –   | –                             | 24    |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | 1       | –       | 1 | 2              | 22            | –   | –                             | 24    |
| <b>Section de la gestion des biens et des ressources</b>   |   |         |         |         |   |                |               |   |                               |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | –       | 1       | 5       | – | 6              | 17            | –   | –                             | 23    |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | –       | –       | –       | – | –              | –             | –   | –                             | –     |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | (1)     | (5)     | – | (6)            | (17)          | –   | –                             | (23)  |

| Personnel civil  | Personnel recruté sur le plan international |         |            |            |            | Service mobile | Total partiel | Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup> | Volontaires des Nations Unies | Total |
|--|---|---------|------------|------------|------------|----------------|---------------|---|-------------------------------|-------|
|  | SGA/SSG                                     | D-2/D-1 | P-5/P-4    | P-3/P-2    |            |                |               |   |                               |       |
| <b>Centre des normes et études techniques</b>  |   |         |            |            |            |                |               |   |                               |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | –       | 2          | 6          | –          | <b>8</b>       | 8             | –   | <b>16</b>                     |       |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | –       | –          | –          | –          | –              | –             | –   | –                             |       |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | <b>(2)</b> | <b>(6)</b> | –          | <b>(8)</b>     | <b>(8)</b>    | –   | <b>(16)</b>                   |       |
| <b>Emplois de temporaire approuvés<sup>b</sup> 2016/17</b>                                       |   |         |            |            |            |                |               |   |                               |       |
| Emplois de temporaire approuvés <sup>b</sup> 2016/17   | –   | –       | –          | –          | 2          | <b>2</b>       | –             | –   | <b>2</b>                      |       |
| Emplois de temporaire proposés <sup>b</sup> 2017/18  | –   | –       | –          | –          | –          | –              | –             | –   | –                             |       |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | –          | –          | <b>(2)</b> | <b>(2)</b>     | –             | –   | <b>(2)</b>                    |       |
| <b>Total partiel (Centre des normes et études techniques)</b>                                    |   |         |            |            |            |                |               |   |                               |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | –       | 2          | 6          | 2          | <b>10</b>      | 8             | –   | <b>18</b>                     |       |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | –       | –          | –          | –          | –              | –             | –   | –                             |       |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | <b>(2)</b> | <b>(6)</b> | <b>(2)</b> | <b>(10)</b>    | <b>(8)</b>    | –   | <b>(18)</b>                   |       |
| <b>Total partiel (Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks)</b> |   |         |            |            |            |                |               |   |                               |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | –       | 3          | 11         | 2          | <b>16</b>      | 25            | –   | <b>41</b>                     |       |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | –       | 5          | 3          | 3          | <b>11</b>      | 81            | –   | <b>92</b>                     |       |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | <b>2</b>   | <b>(8)</b> | <b>1</b>   | <b>(5)</b>     | <b>56</b>     | –   | <b>51</b>                     |       |
| <b>Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement</b>                                    |   |         |            |            |            |                |               |   |                               |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | –       | 2          | 2          | 1          | <b>5</b>       | 82            | –   | <b>87</b>                     |       |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | –       | –          | –          | –          | –              | –             | –   | –                             |       |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | <b>(2)</b> | <b>(2)</b> | <b>(1)</b> | <b>(5)</b>     | <b>(82)</b>   | –   | <b>(87)</b>                   |       |
| <b>Centre stratégique des opérations aériennes</b>   |   |         |            |            |            |                |               |   |                               |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | –       | 1          | 3          | 3          | <b>7</b>       | 3             | –   | <b>10</b>                     |       |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | –       | –          | –          | –          | –              | –             | –   | –                             |       |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | <b>(1)</b> | <b>(3)</b> | <b>(3)</b> | <b>(7)</b>     | <b>(3)</b>    | –   | <b>(10)</b>                   |       |
| <b>Total (Service de la chaîne d'approvisionnement)</b>  |   |         |            |            |            |                |               |   |                               |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | 1       | 9          | 16         | 8          | <b>34</b>      | 122           | –   | <b>156</b>                    |       |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | 1       | 9          | 15         | 5          | <b>30</b>      | 116           | –   | <b>146</b>                    |       |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | –          | <b>(1)</b> | <b>(3)</b> | <b>(4)</b>     | <b>(6)</b>    | –   | <b>(10)</b>                   |       |

*Abréviations* : SGA = Secrétaire général adjoint, SSG = Sous-secrétaire général.

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux.

<sup>b</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Tableau 11

**Bureau du Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement (actuellement Service de la logistique) : modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs**

|              | <i>Variation</i> | <i>Classe</i> | <i>Titre ou fonction</i>   | <i>Modification</i> | <i>Description</i>   |
|--------------|------------------|---------------|--|---------------------|--|
| Postes       | -1               | P-5           | Logisticien (hors classe)  | } Transfert         | À la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks |
|              | -1               | P-4           | Logisticien  |                     |  |
|              | -2               | SM            | Fonctionnaire chargé de la réception et de l'inspection, technicien (groupes électrogènes)           |                     |  |
|              | -3               | GN            | Assistant (soutien logistique), assistant (réception et inspection), assistant (gestion du matériel) |                     |  |
|              | -1               | GN            | Assistant principal (analyse des programmes)   | Transfert           | À la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement            |
|              | +1               | GN            | Assistant administratif  | Transfert           | Depuis la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement               |
|              | +3               | GN            | Assistant d'équipe (2), assistant (stocks et approvisionnement) (1)                                  | Réaffectation       | Depuis la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement               |
| <b>Total</b> | <b>-4</b>        |               |  |                     |  |

*Abréviations* : GN = agent des services généraux recruté sur le plan national, SM = agent du Service mobile.

**Bureau du Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement (actuellement Service de la logistique)**

63. Il est proposé de transférer sept postes (1 P-5, 1 P-4, 2 postes d'agent du Service mobile et 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) à la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks, comme il ressort du tableau 11.

64. Il est proposé de transférer un poste d'assistant principal (analyse des programmes) (agent des services généraux recruté sur le plan national) au Groupe de l'appui à la planification de la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement. L'assistant principal (analyse des programmes) continuera d'assurer la coordination et la supervision des projets et programmes de gestion de la chaîne d'approvisionnement au niveau mondial pour le compte du Centre de services mondial. Il sera notamment chargé de superviser la planification des acquisitions et de la demande au niveau mondial. Il est donc préférable que le poste relève de la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement nouvellement créée, qui regroupe le personnel chargé de la planification.

65. Il est proposé de transférer un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national de la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, qui sera dissoute, et d'en réaffecter trois autres. Ces quatre postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national seront rattachés au Groupe de l'administration et de la gestion des programmes, qui se charge actuellement de la planification et du contrôle budgétaires, des demandes de biens et de services, des formations à la logistique au niveau mondial, qui gère la performance et qui assure la coordination avec les organes de contrôle et d'audit. Il est prévu que, pendant l'exercice 2017/18, le Groupe de l'administration et de la gestion des programmes contribue également à l'établissement de contrats-cadres mondiaux et de contrats servant à la constitution de

stocks pour déploiement stratégique (stocks destinés aux missions en phase de démarrage ou utilisés dans les situations d'urgence). La charge de travail du Groupe augmentera donc du fait de la centralisation des acquisitions et les titulaires des quatre postes supplémentaires aideraient celui-ci à coordonner ses activités.

Tableau 12

**Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement : modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs**

| <i>Variation</i>   | <i>Classe</i> | <i>Titre ou fonction</i>  | <i>Modification</i> | <i>Description</i>   |
|--|---------------|---|---------------------|--|
| <b>Groupe de l'appui à la planification</b>                        |               |   |                     |  |
| Postes   | +3 P-3        | Logisticien   | } Transfert         | Depuis la Section de la gestion des biens et des ressources      |
|  | +8 GN         | Assistant (soutien logistique) (5), assistant (gestion du matériel) (3) |                     |  |
|  | +1 GN         | Assistant principal (analyse des programmes)                            | Transfert           | Depuis le Bureau du Chef   |
|  | +1 GN         | Assistant (soutien logistique)  | Transfert           | Depuis la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement |
|  | +1 GN         | Assistant (soutien logistique)  | } Réaffectation     | Depuis la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement |
|  | +1 GN         | Assistant au contrôle des mouvements                                    |                     |  |
| <b>Groupe de l'appui à l'approvisionnement</b>                     |               |   |                     |  |
| Postes   | +1 P-4        | Ingénieur   | } Transfert         | Depuis le Centre des normes et études techniques                 |
|  | +5 P-3        | Ingénieur   |                     |  |
|  | +7 GN         | Assistant ingénierie (6), assistant administratif (1)                   |                     |  |
|  | +1 P-4        | Spécialiste de la gestion des marchés                                   | } Transfert         | Depuis le Bureau du Directeur                                    |
|  | +1 P-3        | Spécialiste de la gestion des marchés                                   |                     |  |
|  | +1 GN         | Assistant chargé de la gestion des marchés                              |                     |  |
| PT   | +2 SM         | Technicien du génie   | Transfert           | Depuis le Centre des normes et études techniques                 |
| <b>Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement</b> |               |   |                     |  |
| Postes   | +1 P-4        | Ingénieur (environnement)   | } Transfert         | Depuis le Centre des normes et études techniques                 |
|  | +1 P-3        | Ingénieur   |                     |  |
|  | +1 GN         | Assistant (soutien logistique)  |                     |  |
|  | +2 P-3        | Ingénieur (environnement)   | Création            |  |
|  | +2 GN         | Assistant (environnement)   | Création            |  |
| Total  | +40           |   |                     |  |

*Abréviations* : GN = agent des services généraux recruté sur le plan national, PT = personnel temporaire (autre que pour les réunions) SM = agent du Service mobile.

**Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement (nouvellement créée)**

66. Il est proposé de créer une Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement composée de trois groupes : a) un Groupe de l'appui à la planification, notamment chargé de la gestion des biens et de la planification de la

demande; b) un Groupe de l'appui à l'approvisionnement, englobant le Centre des normes et études (actuellement nommé le Centre des normes et études techniques) et chargé de la gestion des marchés des missions; c) un Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement. Le regroupement des fonctions de planification et d'approvisionnement dans une même entité administrative permettra d'améliorer la coordination et la fourniture de services aux missions, conformément à la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui aux missions.

*Groupe de l'appui à la planification (nouvellement créé)*

67. Il est proposé de transférer 11 postes (3 P-3 et 8 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) de la Section de la gestion des biens et des ressources au Groupe de l'appui à la planification. Ce Groupe sera chargé de centraliser les plans de demande des missions, de les analyser, en coopération avec la Section de la planification de la chaîne d'approvisionnement de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions, et d'établir un plan d'acquisition.

68. Il est également proposé de réaffecter deux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et d'en transférer un troisième depuis la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement (qui sera dissoute) afin d'augmenter les capacités du Groupe de l'appui à la planification. La charge de travail du groupe a en effet augmenté en raison de la liquidation de deux missions et de la réduction des effectifs d'une troisième. La Base de soutien logistique est chargée du rapprochement de toutes les données liées à la cession ou à la mise au rebut des biens des missions et de répondre aux demandes des organes de contrôle et des organes délibérants. À cet effet, le Groupe est déployé sur le terrain pour donner des conseils spécialisés.

69. Il est aussi proposé de transférer un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national du Bureau du Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement (actuellement le Service logistique). L'assistant principal (analyse des programmes) continuera d'assurer la coordination et la supervision des projets et programmes de gestion de la chaîne d'approvisionnement au niveau mondial pour le compte du Centre de services mondial. Il sera notamment chargé de superviser la planification des acquisitions et de la demande au niveau mondial. Il est donc préférable qu'il relève du Groupe de l'appui à la planification nouvellement créé, qui regroupe les fonctions de planification.

*Groupe de l'appui à l'approvisionnement*

70. Il est proposé que 13 postes (1 P-4, 5 P-3 et 7 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) et 2 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) soient transférés du Centre des normes et études techniques au Groupe de l'appui à l'approvisionnement nouvellement créé. Ces 15 postes et emplois de temporaire constitueront, dans le Groupe de l'appui à l'approvisionnement, une entité dotée d'un nouveau nom, le Centre des normes et études. Les titulaires des 13 postes seront chargés de fournir un appui technique pour ce qui est de la planification et des études, notamment de normaliser les principaux documents concernant les acquisitions et les documents connexes, d'examiner sur le plan technique les activités d'approvisionnement et de les approuver; de mener des évaluations et d'apporter un appui sur le terrain en matière de planification et d'approvisionnement, d'élaborer des documents techniques et des dossiers d'invitation à soumissionner, de fournir un appui technique aux missions et de tenir

à jour les bases de données en ligne et la bibliothèque de normes techniques. Les titulaires des deux emplois de temporaire (autres que pour les réunions), qui seront des agents du Service mobile, apporteront leur concours à la MINUSCA.

71. Il est proposé que le Groupe de la gestion des marchés des missions soit intégré au Groupe de l'appui à l'approvisionnement au moyen du transfert de trois postes (1 P-4, 1 P-3 et 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national) depuis le Bureau du Directeur. Le regroupement des fonctions de planification et d'approvisionnement dans une même unité administrative permettra d'améliorer la coordination et la fourniture de services aux missions, conformément à la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui aux missions. La gestion des nouveaux contrats portant sur les stocks pour déploiement stratégique suppose d'évaluer les prestations des fournisseurs, d'assurer la liaison avec les missions et de contribuer à l'examen annuel de la composition de ces stocks. Actuellement, le Groupe aide les missions à améliorer les cadres contractuels, la gestion et le suivi de l'exécution des contrats, les politiques et pratiques de gestion des marchés et à renforcer leurs capacités. Il est proposé d'élargir les fonctions du Groupe de façon à intégrer la gestion des contrats-cadres servant à la constitution des stocks pour déploiement stratégique. Il est prévu que les ressources actuelles du Groupe lui permettront de gérer les nouveaux contrats-cadres, qui sont conclus conformément au cahier des charges établi par le Centre de services mondial.

#### *Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement*

72. Il est proposé de créer un Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement doté de sept postes (1 P-4, 3 P-3 et 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national). Trois de ces postes seront transférés à partir des ressources existantes, et il est proposé de créer les quatre autres postes, décrits ci-après. Le Groupe sera chargé de veiller à ce que les bonnes pratiques en matière de gestion de l'environnement soient pleinement appliquées dans toutes les missions. Il rassemblera des compétences spécialisées en matière de gestion de l'environnement et sera chargé de mener et de gérer des projets complexes en assurant la liaison avec d'autres services du Département de l'appui aux missions et d'autres entités des Nations Unies sous la direction stratégique de la Section de la gestion de l'environnement du Bureau du Secrétaire général adjoint du Département. Les activités du Groupe seront structurées autour de cinq domaines thématiques : la gestion des déchets, les énergies renouvelables, l'eau et les eaux usées, l'impact environnemental et le système de management environnemental. Le Groupe apportera un appui opérationnel aux missions sur les questions de gestion de l'environnement et veillera à ce que les politiques se traduisent par des mesures concrètes en mettant au point des solutions techniques simples et ayant fait leurs preuves.

73. Il est proposé de transférer trois postes (1 P-4, 1 P-3 et 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national) du Groupe du respect de la réglementation environnementale du Centre des normes et études techniques. L'ingénieur (environnement) (P-4) gèrera la mise en place de solutions techniques durables dans les missions et donnera des directives et des orientations dans ce domaine. L'ingénieur (P-3) sera chargé de l'évaluation des techniques, de la recherche, des questions de remise en état de l'environnement, des cadres réglementaires, des nouveaux projets d'ingénierie et de ceux qui auront été modifiés ainsi que de la vérification et de la validation des besoins. L'assistant (soutien logistique) (agent des services généraux recruté sur le plan national) veillera à ce

que toutes les spécifications techniques soient compatibles avec les pratiques environnementales établies et examinera les rapports d'évaluation technique.

74. Il est proposé de créer deux postes d'ingénieur (environnement) (P-3). L'accent a été mis sur le recensement des lacunes dans les missions, de façon à aider le Département à mieux cibler son action. Ces échanges avec les missions ont entraîné une augmentation des besoins d'appui opérationnel et des demandes en ce sens. Les deux ingénieurs (environnement) (P-3) seraient chargés de fournir en temps utile un appui aux missions, notamment : a) de donner des conseils techniques au sujet de la planification du développement et des politiques adoptées en la matière; b) d'élaborer des cahiers des charges dans le domaine de l'écotechnologie; c) de gérer des projets de génie environnemental difficiles et complexes; d) de contribuer à l'examen et à l'approbation, sur le plan environnemental, de la conception et de la construction des principales structures et installations et de la mise au point des principaux systèmes et activités sur le terrain, notamment pour ce qui est du calendrier, des coûts et de la qualité; e) de formuler des avis techniques à l'intention des nouvelles missions et d'assurer la liaison avec d'autres services du Département de l'appui aux missions et d'autres entités des Nations Unies [Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)] sur les questions de génie environnemental; f) d'organiser des visites dans les missions à des fins d'évaluation et d'inspection environnementales; g) de recenser les nouvelles technologies au profit des missions; h) de fournir au Département de l'appui aux missions un appui en matière de génie environnemental pour les projets menés au niveau mondial; i) d'assurer, à titre d'experts, la liaison avec leurs homologues dans les missions, au Siège et au PNUE sur les questions liées aux programmes environnementaux.

75. Il est proposé de créer deux postes d'assistant (environnement) (agent des services généraux recruté sur le plan national). La gestion de l'eau et des eaux usées est un défi environnemental prioritaire que toutes les missions doivent relever, et le caractère essentiel de cette question exige de renforcer les capacités internes de l'Organisation dans le domaine du génie environnemental. Les économies d'énergie et l'adoption d'énergies renouvelables sont également prioritaires. Dans la limite des ressources existantes, le Groupe du respect de la réglementation environnementale fournissait régulièrement un appui technique concernant les questions évoquées ci-dessus; les titulaires des deux postes qu'il est proposé de créer dans le Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement aideront celui-ci, de manière proactive, à assumer les responsabilités complexes et accrues qui lui incomberont en matière de génie environnemental. Les activités de génie environnemental exigent des compétences spécifiques, de l'expérience et des capacités techniques et spécialisées dans toute une gamme de domaines, notamment l'eau, les eaux usées, les déchets, la viabilité, les économies d'énergie et la prévention et le contrôle de la pollution. Il s'agit de fournir des services de qualité grâce à des interactions de haut niveau avec les parties prenantes dans les missions et compte dûment tenu des besoins opérationnels. Les assistants (environnement) mettront à profit leurs connaissances et compétences en matière de génie environnemental pour : a) élaborer des solutions fondées sur des études techniques et conformes aux besoins des missions pour ce qui est du calendrier, des coûts et de la qualité; b) organiser des visites dans les missions à des fins d'évaluation et d'inspection environnementales; c) concourir à la conception de modules techniques; d) mettre au point et tenir à jour un système de management environnemental conforme aux dispositions de la norme ISO 14001; e) examiner le budget et valider sur le plan technique les projets d'ingénierie compte tenu de la

contribution de ceux-ci à la sauvegarde de l'environnement; f) enrichir la base de données techniques SharePoint de façon à renforcer l'efficacité de la surveillance de l'environnement; g) veiller à ce que les nouvelles technologies soient recensées et à ce que les informations correspondantes soient communiquées aux missions, au Siège et aux autres partenaires; h) fournir au Département de l'appui aux missions un appui technique pour les projets menés au niveau mondial.

Tableau 13

**Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks : modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs**

| <i>Variation</i>                                      | <i>Classe</i> | <i>Titre ou fonction</i>  | <i>Modification</i> | <i>Description</i>   |
|---|---------------|---|---------------------|--|
| Postes  | +1 P-5        | Logisticien (hors classe)   | Transfert           | Depuis le Bureau du Chef   |
| <b>Groupe du service aux clients</b>                  |               |   |                     |  |
| Postes  | +1 P-4        | Logisticien   | } Transfert         | Depuis le Bureau du Chef   |
|   | +1 GN         | Assistant (soutien logistique)  |                     |  |
|   | +1 GN         | Assistant (soutien logistique)  | Transfert           | Depuis la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement |
|   | +2 GN         | Assistant (soutien logistique), assistant d'équipe  | Réaffectation       | Depuis la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement |
| <b>Groupe du soutien logistique</b>                   |               |   |                     |  |
| Postes  | +2 SM         | Fonctionnaire chargé de la réception et de l'inspection, technicien (groupes électrogènes)    | } Transfert         | Depuis le Bureau du Chef   |
|   | +2 GN         | Assistant (réception et inspection), assistant (gestion du matériel)                          |                     |  |
|   | +1 GN         | Assistant (soutien logistique)  | Transfert           | Depuis la Section de la gestion des biens et des ressources      |
| <b>Groupe des stocks pour déploiement stratégique</b> |               |   |                     |  |
| Postes  | +1 P-4        | Logisticien   | } Transfert         | Depuis la Section de la gestion des biens et des ressources      |
|   | +1 P-3        | Logisticien   |                     |  |
|   | +2 GN         | Assistant (gestion du matériel), assistant au contrôle du matériel et à la gestion des stocks |                     |  |

| <i>Variation</i>   | <i>Classe</i> | <i>Titre ou fonction</i>   | <i>Modification</i> | <i>Description</i>   |
|--|---------------|--|---------------------|--|
| <b>Groupe de la gestion centralisée des stocks</b>               |               |  |                     |  |
| Postes   | +1 P-4        | Logisticien (hors classe)  | ] Transfert         | Depuis la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement |
|  | +1 P-3        | Logisticien  |                     |  |
|  | +1 P-3        | Spécialiste de l'approvisionnement   |                     |  |
|  | +50 GN        | Assistant (soutien logistique) (19), assistant d'équipe (10), assistant (réception et inspection) (8), assistant au contrôle des mouvements (6), assistant (stocks et approvisionnement) (3), assistant (gestion des installations) (1), assistant administratif (1), assistant (gestion du matériel) (1), assistant (entrepôts) (1) |                     |  |
| <b>Groupe des services centraux d'entretien et de réparation</b> |               |  |                     |  |
| Postes   | +1 P-4        | Fonctionnaire chargé des transports  | ] Transfert         | Depuis la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement |
|  | +1 SM         | Assistant (transports)   |                     |  |
|  | +22 GN        | Mécanicien automobile (8), technicien automobile (2), mécanicien (groupes électrogènes) (7), assistant (stocks et approvisionnement) (2), assistant d'équipe (1), assistant administratif (1), assistant (transports) (1)  |                     |  |
| <b>Total</b>   | <b>+92</b>    |  |                     |  |

*Abréviations* : GN = agent des services généraux recruté sur le plan national, SM = agent du Service mobile.

### Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks

76. En vue de regrouper et de rationaliser les opérations relatives au déploiement du matériel, à sa réintégration dans les stocks et à la gestion de la relation client, qui relèvent de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, il est proposé de créer une Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks, l'objectif étant d'améliorer la coordination et la fourniture de services aux missions conformément à la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement. La Section comprendrait 92 postes répartis dans cinq groupes, à savoir : a) le Groupe du service aux clients; b) le Groupe des stocks pour déploiement stratégique; c) le Groupe du soutien logistique (actuellement Groupe de la planification et des opérations); d) le Groupe de la gestion centralisée des stocks; e) le Groupe des services centraux d'entretien et de réparation (voir tableau 13).

77. Il est proposé que le poste de logisticien (hors classe) (P-5) soit transféré depuis le Bureau du Chef de l'actuel Service de la logistique et que son titulaire exerce les fonctions de chef de la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks.

78. S'agissant du Groupe du service aux clients, il est proposé que le poste de logisticien (P-4) et un poste d'assistant (soutien logistique) (GN) soient transférés depuis le Bureau du Chef de l'actuel Service de la logistique et que trois postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national soient transférés ou réaffectés depuis la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Il s'agirait de renforcer l'appui opérationnel et technique offert aux missions de

maintien de la paix et aux autres opérations sur le terrain grâce à la mise en place d'un guichet unique pour toutes les demandes logistiques. Le titulaire du poste de logisticien conservera sa fonction de chef et exécutera le programme de travail du Groupe. Le Groupe du service aux clients sera le guichet unique auquel les opérations de maintien de la paix et les autres entités internes et externes adresseront leurs demandes de biens et de services; il transmettra ces demandes aux bureaux compétents et s'attachera à les répartir, à les contrôler et à les suivre de manière efficiente. Afin de mieux répondre aux demandes de ses clients, il améliorera sa gestion de la relation client en mettant l'accent sur la communication avec la clientèle et, à cette fin, il mènera davantage d'activités axées sur la gestion centralisée des demandes, la réalisation d'enquêtes auprès des clients et la coordination des activités de statistique et fournira des services d'appui.

79. Concernant le Groupe du soutien logistique (actuellement Groupe de la planification et des opérations), il est proposé que deux postes d'agent du Service mobile et deux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national soient transférés depuis le Bureau du Chef de l'actuel Service de la logistique. Il est également proposé qu'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national soit transféré depuis la Section de la gestion des biens et des ressources. Les titulaires de ces postes conserveront les mêmes fonctions dans la nouvelle Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks. Le Groupe du soutien logistique servira de mécanisme de transition et assurera la coordination entre le Siège et les missions durant les phases de démarrage et de liquidation de celles-ci et il participera à la planification des activités préalables à la définition des mandats et des activités liées à la transition, à la réduction des effectifs et à la liquidation, en collaboration avec le Siège.

80. En 2017/18, la Base de soutien logistique renforcera également sa capacité à gérer les stocks pour déploiement stratégique afin de répondre aux besoins en matière de déploiement rapide. Au titre de l'approche intégrée dont relève la création de la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks, on procédera également au regroupement des ressources du Groupe des stocks pour déploiement stratégique et du Groupe du soutien logistique, de sorte que les activités pratiques liées au démarrage et à la liquidation des missions puissent être exécutées dans le cadre d'un dispositif de coordination entre le Siège et les missions. Il est proposé que quatre postes (1 P-4, 1 P-3 et 2 GN) soient transférés de la Section de la gestion des biens et des ressources au Groupe des stocks pour déploiement stratégique. Celui-ci continuera de coordonner la gestion des stocks avec ses homologues à la Base de soutien logistique et au Siège qui sont chargés de la coordination et de la gestion d'ensemble des stocks, notamment des aspects financiers, de la planification, de l'élaboration des politiques et des procédures et du suivi. Le Groupe des stocks pour déploiement stratégique établit également des hypothèses de planification au niveau mondial et veille à la reconstitution et à la rotation des stocks, en collaboration avec les responsables de la gestion des biens au Centre de services mondial. Il continuera de centraliser les compétences nécessaires pour faire en sorte que les stocks pour déploiement stratégique restent adaptés aux besoins des missions, en tenant compte de l'évolution du programme d'organisation en modules de la stratégie globale d'appui aux missions. Ainsi, il veillera à accélérer le transfert des biens et du matériel aux missions, à améliorer la rotation des stocks, à revoir et à adapter régulièrement la composition de ceux-ci, conjointement avec les missions et les responsables de la gestion des biens, et à les reconstituer.

*Groupe de la gestion centralisée des stocks*

81. Il est proposé que l'actuelle Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement soit scindée en deux groupes : le Groupe de la gestion centralisée des stocks et le Groupe des services centraux d'entretien et de réparation. Dans cette perspective, il est proposé que 53 postes (1 P-4, 2 P-3 et 50 GN) soient transférés de la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement au Groupe de la gestion centralisée des stocks. Celui-ci assurera les fonctions essentielles et les opérations courantes liées à la gestion des stocks, comme la gestion et l'administration du matériel, la manutention, la réception et l'inspection des biens, le contrôle des expéditions et des mouvements et le dédouanement, et ce pour tous les biens détenus à la Base de soutien logistique à Brindisi, notamment les stocks pour déploiement stratégique, la réserve de matériel de l'ONU et les stocks internes de la Base.

*Groupe des services centraux d'entretien et de réparation*

82. Il est proposé que 24 postes (1 P-4, 1 SM et 22 GN) soient transférés de la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement au Groupe des services centraux d'entretien et de réparation. Le Groupe est chargé de la maintenance et de l'entretien quotidiens des véhicules, des groupes électrogènes et du matériel opérationnels ainsi que de l'ensemble des biens gérés à la Base de soutien logistique. Plus précisément, il inspecte, maintient en état et répare les véhicules, les groupes électrogènes et le matériel de bureau qui se trouvent dans les stocks pour déploiement stratégique, la réserve de matériel de l'ONU et les stocks du Centre de services mondial. Il s'occupe également de remettre à neuf les véhicules, les groupes électrogènes et le matériel conservés dans la réserve de l'ONU, effectue des tâches essentielles apportant une valeur ajoutée aux stocks pour déploiement stratégique, comme l'installation du système CarLog, de radios VHF, de mâts de drapeau et de dispositifs d'éclairage, et mène à bien des projets d'intégration des groupes électrogènes, de manière à fournir l'intégralité des services complémentaires liés au déploiement du matériel et à sa réintégration dans les stocks.

Tableau 14

**Centre stratégique des opérations aériennes : modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs**

|              | <i>Variation</i> | <i>Classe</i> | <i>Titre ou fonction</i>                      | <i>Modification</i> | <i>Description</i>   |
|--------------|------------------|---------------|---|---------------------|----------------------|
| Postes       | -1               | P-4           | Chef  | } Transfert         | Aux unités hébergées |
|              | -3               | P-3           | Fonctionnaire chargé des opérations aériennes |                     |                      |
|              | -3               | SM            | Fonctionnaire chargé des opérations aériennes |                     |                      |
|              | -2               | GN            | Assistant administratif                       |                     |                      |
|              | -1               | GN            | Assistant aux opérations aériennes            |                     |                      |
| <b>Total</b> | <b>-10</b>       |               |   |                     |                      |

*Abréviations* : GN = agent des services généraux recruté sur le plan national; SM = agent du Service mobile.

### Centre stratégique des opérations aériennes

83. Dans le projet de budget pour 2017/18, le Centre stratégique des opérations aériennes est présenté comme une unité hébergée, ce qui rend mieux compte du fait qu'il relève, sur les plans opérationnel et technique, du Service du transport aérien et des mouvements stratégiques qu'il est proposé de créer à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions, tout en continuant de dépendre administrativement du Directeur de la Base de soutien logistique de Brindisi. Il est donc proposé que les 10 postes du Centre stratégique des opérations aériennes soient tous transférés aux unités hébergées (voir tableau 14).

### Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

84. Le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications offrira toute une série de services aux missions de maintien de la paix, notamment en matière de technologies géospatiales, de connectivité, d'hébergement et d'informatique, y compris des services d'appui à distance. Le tableau 15 montre la répartition des 122 postes et emplois de temporaire proposés pour 2017/18 entre les différentes unités administratives, qu'il compare à celle des 117 postes et emplois de temporaire approuvés pour 2016/2017. Les modifications et changements structurels proposés sont expliqués aux paragraphes 85 à 87.

Tableau 15

#### Ressources humaines : Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

| Personnel civil   | Personnel recruté sur le plan international |         |         |         |                | Total partiel | Personnel recruté sur le plan des Nations Unies |       | Total |
|---|---|---------|---------|---------|----------------|---------------|---|-------|-------|
|   | SGA/SSG                                     | D-2/D-1 | P-5/P-4 | P-3/P-2 | Service mobile |               | Volontaires national <sup>a</sup>               | Unies |       |
| <b>Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications</b> |   |         |         |         |                |               |   |       |       |
| Postes approuvés 2016/17  | –   | 1       | 4       | 1       | 1              | 7             | 27  | –     | 34    |
| Postes proposés 2017/18   | –   | 1       | 4       | 1       | 1              | 7             | 32  | –     | 39    |
| <b>Variation nette</b>  | –   | –       | –       | –       | –              | –             | 5   | –     | 5     |
| <b>Section de l'appui aux réseaux</b>   |   |         |         |         |                |               |   |       |       |
| Postes approuvés 2016/17 (Brindisi)   | –   | –       | –       | 1       | 2              | 3             | 2   | –     | 5     |
| Postes approuvés 2016/17 (Valence)  | –   | –       | 1       | –       | 1              | 2             | 1   | –     | 3     |
| Postes proposés 2017/18 (total)   | –   | –       | 1       | 1       | 3              | 5             | 3   | –     | 8     |
| <b>Variation nette</b>  | –   | –       | –       | –       | –              | –             | –   | –     | –     |
| <b>Section de l'appui technique aux liaisons par satellite</b>  |   |         |         |         |                |               |   |       |       |
| Postes approuvés 2016/17 (Brindisi)   | –   | –       | 1       | –       | 2              | 3             | 3   | –     | 6     |
| Postes approuvés 2016/17 (Valence)  | –   | –       | –       | –       | 1              | 1             | 4   | –     | 5     |
| Postes proposés 2017/18 (total)   | –   | –       | 1       | –       | 3              | 4             | 7   | –     | 11    |
| <b>Variation nette</b>  | –   | –       | –       | –       | –              | –             | –   | –     | –     |
| <b>Section de l'appui au centre informatique</b>  |   |         |         |         |                |               |   |       |       |
| Postes approuvés 2016/17 (Brindisi)   | –   | –       | –       | 1       | 1              | 2             | 2   | –     | 4     |

| Personnel civil  | Personnel recruté sur le plan international |         |         |         |                | Total partiel | Personnel recruté sur le plan des Nations Unies |   | Total |
|--|---|---------|---------|---------|----------------|---------------|---|---|-------|
|  | SGA/SSG                                     | D-2/D-1 | P-5/P-4 | P-3/P-2 | Service mobile |               | Volontaires                                     |   |       |
| Postes approuvés 2016/17 (Valence)                                   | –   | –       | 1       | –       | –              | 1             | 2   | – | 3     |
| Postes proposés 2017/18 (total)                                      | –   | –       | 1       | 1       | 1              | 3             | 4   | – | 7     |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | –       | –       | –              | –             | –   | – | –     |
| <b>Section de l'appui aux infrastructures technologiques</b>         |   |         |         |         |                |               |   |   |       |
| Postes approuvés 2016/17 (Brindisi)                                  | –   | –       | –       | –       | 1              | 1             | 12  | – | 13    |
| Postes approuvés 2016/17 (Valence)                                   | –   | –       | –       | –       | 1              | 1             | 2   | – | 3     |
| Postes proposés 2017/18 (total)                                      | –   | –       | –       | –       | 2              | 2             | 14  | – | 16    |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | –       | –       | –              | –             | –   | – | –     |
| <b>Section des systèmes d'information géospatiale</b>                |   |         |         |         |                |               |   |   |       |
| Postes approuvés 2016/17   | –   | –       | 2       | 5       | 1              | 8             | 4   | – | 12    |
| Postes proposés 2017/18  | –   | –       | 2       | 5       | 2              | 9             | 9   | – | 18    |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | –       | –       | 1              | 1             | 5   | – | 6     |
| Emplois de temporaire approuvés <sup>b</sup> 2016/17                 | –   | –       | –       | –       | 1              | 1             | 5   | – | 6     |
| Emplois de temporaire proposés <sup>b</sup> 2017/18                  | –   | –       | –       | –       | –              | –             | –   | – | –     |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | –       | –       | (1)            | (1)           | (5)   | – | (6)   |
| <b>Total partiel, Section des systèmes d'information géospatiale</b> |   |         |         |         |                |               |   |   |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | –       | 2       | 5       | 2              | 9             | 9   | – | 18    |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | –       | 2       | 5       | 2              | 9             | 9   | – | 18    |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | –       | –       | –              | –             | –   | – | –     |
| <b>Section de l'appui à distance (missions)</b>                      |   |         |         |         |                |               |   |   |       |
| Postes approuvés 2016/17   | –   | –       | 1       | –       | –              | 1             | 2   | – | 3     |
| Postes proposés 2017/18  | –   | –       | 3       | 1       | 5              | 9             | 14  | – | 23    |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | 2       | 1       | 5              | 8             | 12  | – | 20    |
| Emplois de temporaire approuvés <sup>b</sup> 2016/17                 | –   | –       | 2       | 1       | 5              | 8             | 12  | – | 20    |
| Emplois de temporaire proposés <sup>b</sup> 2017/18                  | –   | –       | –       | –       | –              | –             | –   | – | –     |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | (2)     | (1)     | (5)            | (8)           | (12)  | – | (20)  |
| <b>Total partiel, Section de l'appui à distance (missions)</b>       |   |         |         |         |                |               |   |   |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | –       | 3       | 1       | 5              | 9             | 14  | – | 23    |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | –       | 3       | 1       | 5              | 9             | 14  | – | 23    |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | –       | –       | –              | –             | –   | – | –     |

| Personnel civil  | Personnel recruté sur le plan international |         |         |         |             | Service mobile | Total partiel | Personnel recruté sur le plan des Nations Unies |     | Total |
|--|---|---------|---------|---------|-------------|----------------|---------------|---|-----|-------|
|  | SGA/SSG                                     | D-2/D-1 | P-5/P-4 | P-3/P-2 | Volontaires |                |               |   |     |       |
| <b>Total, Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications</b> |   |         |         |         |             |                |               |   |     |       |
| Effectif approuvé 2016/17  | –   | 1       | 12      | 9       | 17          | 39             | 78            | –   | 117 |       |
| Effectif proposé 2017/18   | –   | 1       | 12      | 9       | 17          | 39             | 83            | –   | 122 |       |
| <b>Variation nette</b>   | –   | –       | –       | –       | –           | –              | 5             | –   | 5   |       |

*Abréviations* : SGA = Secrétaire général adjoint; SSG = Sous-Secrétaire général.

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux.

<sup>b</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), au titre du personnel civil.

Tableau 16

**Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications : modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs**

| Variation   | Classe | Titre ou fonction                                  | Modification     | Description                                      |
|---|--------|--|------------------|--|
| <b>Bureau du Chef</b>                                 |        |  |                  |  |
| Postes  | +1 GN  | Technicien en télécommunications                   | } Transfert      | Depuis le Service de l'appui centralisé          |
|   | +2 GN  | Informaticien                                      |                  |  |
|   | +2 GN  | Assistant aux systèmes d'information               |                  |  |
| <b>Section des systèmes d'information géospatiale</b> |        |  |                  |  |
| Postes  | +1 SM  | Spécialiste des systèmes d'information géospatiale | } Transformation | Transformation d'emplois de temporaire en postes |
|   | +5 GN  | Assistant aux systèmes d'information géospatiale   |                  |  |
| Personnel temporaire (autre que pour les réunions)    | -1 SM  | Spécialiste des systèmes d'information géospatiale |                  |  |
|   | -5 GN  | Assistant aux systèmes d'information géospatiale   |                  |  |

|  | <i>Variation</i> | <i>Classe</i> | <i>Titre ou fonction</i>   | <i>Modification</i> | <i>Description</i>                               |
|--|------------------|---------------|--|---------------------|--|
| <b>Section de l'appui à distance (missions)</b>    |                  |               |  |                     |  |
| Postes   | +2               | P-4           | Spécialiste des systèmes d'information   | Transformation      | Transformation d'emplois de temporaire en postes |
|  | +1               | P-3           | Spécialiste des systèmes d'information géospatiale   |                     |  |
|  | +5               | SM            | Spécialiste des systèmes d'information (2), assistant aux systèmes d'information (1), spécialiste des télécommunications (1), assistant aux télécommunications (1) |                     |  |
|  | +12              | GN            | Assistant aux télécommunications (7), assistant aux systèmes d'information (4), assistant aux systèmes d'information géospatiale (1)                               |                     |  |
| Personnel temporaire (autre que pour les réunions) | -2               | P-4           | Spécialiste des systèmes d'information   |                     |  |
|  | -1               | P-3           | Spécialiste des systèmes d'information géospatiale   |                     |  |
|  | -5               | SM            | Spécialiste des systèmes d'information (2), assistant aux systèmes d'information (1), spécialiste des télécommunications (1), assistant aux télécommunications (1) |                     |  |
|  | -12              | GN            | Assistant aux télécommunications (7), assistant aux systèmes d'information (4), assistant aux systèmes d'information géospatiale (1)                               |                     |  |
| <b>Total</b>                                       | <b>+5</b>        |               |  |                     |  |

*Abréviations* : GN = agent des services généraux recruté sur le plan national; SM = agent du Service mobile.

### **Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications**

85. Le Groupe des services d'appui numérique, qui fait partie du Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, comprend un poste d'agent du Service mobile et six postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national. Il est proposé que cinq postes soient transférés depuis l'actuel Service de l'appui centralisé pour faire du Groupe des services d'appui numérique une entité consolidée fournissant une assistance aux entités du Centre de services mondial. En 2016/17, le Groupe des services d'appui numérique a achevé la restructuration des services informatiques qu'il fournit au niveau local. Auparavant, les services d'assistance liés à la bureautique, aux communications et à l'infrastructure étaient dispensés par deux services distincts. Avec le regroupement des compétences, des moyens et du personnel techniques dans une seule entité, le Groupe pourra fournir des services et un appui techniques intégrés et cohérents à l'ensemble des utilisateurs à Brindisi et à Valence. Le fait de confier les services d'assistance au Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications permettra de mettre à profit les compétences techniques de son personnel.

### **Section des systèmes d'information géospatiale**

86. Il est proposé que six emplois de temporaire (autres que pour les réunions) (1 M et 5 GN) soient transformés en postes en 2017/18 afin que la Section puisse continuer de fournir des services liés au système d'information géospatiale. La Section compte actuellement 12 postes et 6 emplois de temporaire (autres que pour les réunions). À la demande de l'Assemblée générale, les fonctions majeures et l'infrastructure principale liées aux technologies géospatiales ont été regroupées au Centre de services mondial, à la suite de quoi la Section a vu son mandat être élargi : elle est désormais chargée de fournir un appui opérationnel permanent à toutes les missions de maintien de la paix et à tous les bureaux que sert le Centre, en particulier les missions qui n'ont guère ou pas de moyens géospatiaux. En 2016/17, cinq des 11 emplois de temporaire de la Section ont été transformés en postes, comme l'Assemblée générale l'avait approuvé dans sa résolution [70/288](#), et la Section a donc conservé 6 emplois de temporaire (autres que pour les réunions). Les entités que sert la Section n'ont plus besoin d'acquérir et d'entretenir des logiciels de traitement d'image onéreux et les licences d'utilisation connexes, pas plus que les postes de travail, les serveurs et le matériel indispensables aux activités sur le terrain; ainsi, les missions bénéficient de produits et de services d'information géospatiale de bonne qualité et abordables pour mener leurs opérations, comme le montre l'étude de faisabilité actualisée qui sera présentée ultérieurement. La Section des systèmes d'information géospatiale regroupe l'essentiel des capacités d'information géospatiale du Centre de services mondial. Au besoin, du personnel contractuel sera recruté pour l'aider à faire face aux variations et à l'accroissement de la charge de travail. Les effectifs permanents constituent la capacité d'appui de base et veillent à ce que les connaissances et les compétences majeures dans des domaines clefs ne se perdent pas. Comme suite aux demandes formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans ses rapports (voir [A/70/742/Add.9](#), par. 45 et 72, et [A/69/839/Add.9](#), par. 46 et 47), une étude de faisabilité actualisée comprenant des informations détaillées sur la Section sera transmise au Comité et à la Cinquième Commission lors de leur examen du présent rapport.

### **Section de l'appui à distance (missions)**

87. Il est proposé que 20 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) (2 P-4, 1 P-3, 5 SM et 12 GN) soient transformés en postes en 2017/18 afin d'assurer la fourniture de services d'appui à distance aux missions. La Section de l'appui à distance (missions) compte actuellement 3 postes et 20 emplois de temporaire (autres que pour les réunions). Elle a été créée le 1<sup>er</sup> juillet 2015 avec pour objectif de fournir un appui et des services informatiques centralisés aux missions de maintien de la paix; le projet pilote dont elle est issue a initialement appuyé la MINUSMA et la MINUSCA. La Section propose toute une série de services d'appui et de solutions gérés de manière centralisée touchant, notamment, les services de messagerie, l'hébergement d'applications, l'infrastructure à la demande, la sauvegarde et la récupération des données, la connectivité par satellite, les réseaux locaux et longue distance, les services de communication en ligne et de communication orale, l'infrastructure informatique et le suivi des événements (avec compte rendu mensuel). En 2017/18, le Centre de services mondial poursuivra la mise en place du dispositif d'appui à distance et l'étendra à des opérations de maintien de la paix supplémentaires. Afin de maintenir une capacité d'appui à distance souple et réactive, il est nécessaire de transformer les 20 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) en postes permanents; ces postes formeront le noyau dur des capacités, auquel viendra s'ajouter du personnel

contractuel, afin que la Section puisse s'adapter à l'évolution, à la hausse ou à la baisse, des besoins des missions. Le fait de pouvoir gérer et appuyer des activités et des systèmes à distance permet de faire des économies d'échelle et de regrouper les compétences techniques au Centre de services mondial. Une étude de faisabilité actualisée comprenant des informations détaillées sur la Section de l'appui à distance (missions) sera communiquée au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et à la Cinquième Commission lors de leur examen du présent rapport, comme le Comité l'a demandé dans ses rapports (voir [A/70/742/Add.9](#), par. 48, et [A/69/839/Add.9](#), par. 39 et 40).

Tableau 17

**Ressources humaines : unités hébergées**

| <i>Personnel civil</i>   | <i>Personnel recruté sur le plan international</i> |                |                |                |                       | <b>Total partiel</b> | <i>Personnel recruté sur le plan national<sup>a</sup></i> |   | <b>Total</b> |
|--|--|----------------|----------------|----------------|-----------------------|----------------------|---|---|--------------|
|  | <i>SGA/SSG</i>                                     | <i>D-2/D-1</i> | <i>P-5/P-4</i> | <i>P-3/P-2</i> | <i>Service mobile</i> |                      | <i>Volontaires des Nations Unies</i>                      |   |              |
| <b>Force de police permanente</b>  |  |                |                |                |                       |                      |   |   |              |
| Postes approuvés 2016/17   | –  | 1              | 18             | 14             | 2                     | <b>35</b>            | 2   | – | <b>37</b>    |
| Postes proposés 2017/18  | –  | 1              | 18             | 14             | 2                     | <b>35</b>            | 2   | – | <b>37</b>    |
| <b>Variation nette</b>   | –  | –              | –              | –              | –                     | –                    | –   | – | –            |
| <b>Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires</b> |  |                |                |                |                       |                      |   |   |              |
| Postes approuvés 2016/17   | –  | –              | 3              | 2              | –                     | <b>5</b>             | 1   | – | <b>6</b>     |
| Postes proposés 2017/18  | –  | –              | 4              | 2              | –                     | <b>6</b>             | 1   | – | <b>7</b>     |
| <b>Variation nette</b>   | –  | –              | <b>1</b>       | –              | –                     | <b>1</b>             | –   | – | <b>1</b>     |
| <b>Centre stratégique des opérations aériennes</b>                                 |  |                |                |                |                       |                      |   |   |              |
| Postes approuvés 2016/17   | –  | –              | –              | –              | –                     | –                    | –   | – | –            |
| Postes proposés 2017/18  | –  | –              | 1              | 3              | 3                     | <b>7</b>             | 3   | – | <b>10</b>    |
| <b>Variation nette</b>   | –  | –              | <b>1</b>       | <b>3</b>       | <b>3</b>              | <b>7</b>             | <b>3</b>  | – | <b>10</b>    |
| <b>Total, unités hébergées</b>   |  |                |                |                |                       |                      |   |   |              |
| Postes approuvés 2016/17   | –  | 1              | 21             | 16             | 2                     | <b>40</b>            | 3   | – | <b>43</b>    |
| Postes proposés 2017/18  | –  | 1              | 23             | 19             | 5                     | <b>48</b>            | 6   | – | <b>54</b>    |
| <b>Variation nette</b>   | –  | –              | <b>2</b>       | <b>3</b>       | <b>3</b>              | <b>8</b>             | <b>3</b>  | – | <b>11</b>    |

*Abbreviations* : SGA = Secrétaire général adjoint; SSG = Sous-Secrétaire général.

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux.

**Unités hébergées**

88. Les unités hébergées consistent en trois unités administratives qui relèvent du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions sur les plans opérationnel et technique, mais dont les postes sont basés à Brindisi. Ces postes sont financés au moyen du budget de la Base de soutien logistique et resteront rattachés administrativement au Bureau du Directeur. Les unités fournissent toute une série de services aux missions de maintien de la paix, notamment dans le domaine de la police et de l'administration judiciaire et pénitentiaire en rapport avec l'état de droit, ainsi que des services dans le domaine

du transport aérien. Le tableau 17 montre la répartition des 54 postes proposés pour 2017/18 entre les différentes unités administratives, qu'il compare à celle des 43 postes approuvés pour 2016/2017. Les modifications et changements structurels proposés sont expliqués aux paragraphes 89 à 92.

Tableau 18

**Unités hébergées : modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs**

| <i>Variation</i>   | <i>Classe</i> | <i>Titre ou fonction</i>                      | <i>Modification</i> | <i>Description</i>                 |
|--|---------------|---|---------------------|------------------------------------|
| <b>Force de police permanente</b>  |               |   |                     |                                    |
| Postes   | -1 P-4        | Agent de police (détention)                   | } Réaffectation     | Dans la même entité                |
|  | +1 P-4        | Fonctionnaire chargé de la formation (police) |                     |                                    |
| <b>Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires</b> |               |   |                     |                                    |
| Postes   | +1 P-4        | Spécialiste des questions d'état de droit     | Création            |                                    |
| <b>Centre stratégique des opérations aériennes</b>                                 |               |   |                     |                                    |
| Postes   | +1 P-4        | Chef  | } Transfert         | Depuis le Service de la logistique |
|  | +3 P-3        | Fonctionnaire chargé des opérations aériennes |                     |                                    |
|  | +3 SM         | Fonctionnaire chargé des opérations aériennes |                     |                                    |
|  | +2 GN         | Assistant administratif                       |                     |                                    |
|  | +1 GN         | Assistant aux opérations aériennes            |                     |                                    |
| <b>Total</b>   | <b>+11</b>    |   |                     |                                    |

*Abréviations* : GN = agent des services généraux recruté sur le plan national; SM = agent du Service mobile.

**Force de police permanente**

89. En ce qui concerne la Force de police permanente, il est proposé que le poste d'agent de police (détention) (P-4) soit réaffecté et devienne un poste de fonctionnaire chargé de la formation (police) et que les fonctions y relatives soient modifiées. Au paragraphe 13 de sa résolution [2185 \(2014\)](#), le Conseil de sécurité a prié le Secrétariat de continuer à affiner la composition de la Force de police permanente des Nations Unies pour qu'elle ait les moyens de répondre aux besoins actuels, notamment en encourageant la conclusion de partenariats avec les États Membres et les organisations régionales. En application de ladite résolution, il a été déterminé que la formation devait être améliorée. Le titulaire du poste de fonctionnaire chargé de la formation (police) contribuera à la mise en place d'un dispositif de formation cohérent eu égard au cadre d'orientation stratégique ainsi qu'à l'élaboration de tous les programmes et plans d'apprentissage y relatifs. Il aidera également les autres conseillers en matière de formation de la Force de police permanente à planifier et à organiser des formations visant à renforcer les compétences et les connaissances des membres de la Police des Nations Unies déployés dans les opérations de paix. En outre, il épaulera les conseillers en matière de formation déjà en poste en jouant un rôle moteur pour tout ce qui a trait à la formation et aux questions connexes, notamment en assurant la coordination avec les formateurs internes et externes pour veiller à l'homogénéité des activités et méthodes de formation.

90. Dans les opérations de maintien de la paix, la formation et le renforcement des capacités des forces de police locales sont des tâches prioritaires de la composante police. Les connaissances spécialisées et les capacités en matière de police sont très sollicitées, et on a observé une augmentation massive de la demande d'experts de la police aux fins de l'organisation et de la conception de formations au niveau stratégique. Les pays fournisseurs de personnel de police se sont dits intéressés par l'idée qu'un fonctionnaire chargé de la formation mette au point des programmes de formation à l'intention des membres de leurs forces de police afin de les préparer au déploiement dans des opérations de maintien de la paix. Il s'agira non seulement d'élaborer la politique et la stratégie de formation, en étroite collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix, mais aussi de concevoir des modules de formation, de les mettre en œuvre et d'en évaluer les effets.

#### **Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires**

91. Le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires comprend actuellement un poste de chef d'équipe (P-5), deux postes de spécialiste des affaires judiciaires (1 P-4 et 1 P-3), deux postes de spécialiste des questions pénitentiaires (1 P-4 et 1 P-3) et un poste d'assistant administratif (GN). Il est proposé de créer un poste de spécialiste des questions d'état de droit (P-4). La demande d'aide et de moyens d'assistance rapidement déployables continue à être supérieure à la capacité actuelle du Corps permanent. La création du poste susmentionné permettra à ce dernier d'aider plus efficacement les opérations sur le terrain, notamment en ce qui concerne la planification et la mise en œuvre des projets et des programmes. Le Département des opérations de maintien de la paix a constaté que les composantes judiciaire et pénitentiaire des missions de maintien de la paix avaient besoin d'une assistance permanente, notamment aux fins de la planification et de l'exécution des programmes, et ces besoins devraient perdurer, en particulier s'agissant de la planification conjointe et de l'élaboration et de l'exécution des programmes.

#### **Centre stratégique des opérations aériennes**

92. Dans le projet de budget pour 2017/18, le Centre stratégique des opérations aériennes est présenté comme une unité hébergée, ce qui rend mieux compte du fait qu'il relève du Service du transport aérien et des mouvements stratégiques qu'il est proposé de créer à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions sur les plans opérationnel et technique, tout en continuant à dépendre administrativement du Directeur de la Base de soutien logistique de Brindisi. Il est donc proposé que les 10 postes du Centre stratégique des opérations aériennes soient tous transférés depuis le Service de la logistique.

## II. Ressources financières

### A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

| Catégorie de dépenses                              | Dépenses<br>(2015/16) | Montant<br>alloué<br>(2016/17) | Dépenses<br>prévues<br>(2017/18) | Variation                  |                              |
|--|-----------------------|--------------------------------|----------------------------------|----------------------------|------------------------------|
|  |                       |                                |                                  | Montant<br>(4) = (3) - (2) | Pourcentage<br>(5) = (4)/(2) |
|  | (1)                   | (2)                            | (3)                              | (4)                        | (5)                          |
| <b>Personnel civil</b>                             |                       |                                |                                  |                            |                              |
| Personnel recruté sur le plan international        | 18 389,0              | 18 380,5                       | 19 576,5                         | 1 196,0                    | 6,5                          |
| Personnel recruté sur le plan national             | 19 132,1              | 18 393,4                       | 19 500,5                         | 1 107,1                    | 6,0                          |
| Volontaires des Nations Unies                      | –                     | –                              | –                                | –                          | –                            |
| Personnel temporaire (autre que pour les réunions) | 3 222,6               | 2 640,9                        | 252,6                            | (2 388,3)                  | (90,4)                       |
| Personnel fourni par des gouvernements             | –                     | –                              | –                                | –                          | –                            |
| <b>Total partiel</b>                               | <b>40 743,7</b>       | <b>39 414,8</b>                | <b>39 329,6</b>                  | <b>(85,2)</b>              | <b>(0,2)</b>                 |
| <b>Dépenses opérationnelles</b>                    |                       |                                |                                  |                            |                              |
| Consultants  | 520,8                 | 439,5                          | 439,5                            | –                          | –                            |
| Voyages  | 1 100,8               | 981,9                          | 981,9                            | –                          | –                            |
| Installations et infrastructures                   | 8 824,4               | 7 565,9                        | 6 973,3                          | (592,6)                    | (7,8)                        |
| Transports terrestres                              | 840,8                 | 546,1                          | 786,3                            | 240,2                      | 44,0                         |
| Transports aériens                                 | 60,7                  | –                              | –                                | –                          | –                            |
| Transports maritimes ou fluviaux                   | –                     | –                              | –                                | –                          | –                            |
| Communications                                     | 3 317,9               | 10 586,4                       | 7 776,2                          | (2 810,2)                  | (26,5)                       |
| Informatique                                       | 10 280,8              | 21 909,7                       | 30 489,4                         | 8 579,7                    | 39,2                         |
| Santé  | 37,2                  | 157,7                          | 57,2                             | (100,5)                    | (63,7)                       |
| Matériel spécial                                   | –                     | –                              | –                                | –                          | –                            |
| Fournitures, services et matériel divers           | 1 371,7               | 1 255,8                        | 1 505,1                          | 249,3                      | 19,9                         |
| Projets à effet rapide                             | –                     | –                              | –                                | –                          | –                            |
| <b>Total partiel</b>                               | <b>26 355,1</b>       | <b>43 443,0</b>                | <b>49 008,9</b>                  | <b>5 565,9</b>             | <b>12,8</b>                  |
| <b>Total brut</b>                                  | <b>67 098,8</b>       | <b>82 857,8</b>                | <b>88 338,5</b>                  | <b>5 480,7</b>             | <b>6,6</b>                   |
| Recettes provenant des contributions du personnel  | 6 223,6               | 5 917,1                        | 6 075,5                          | 158,4                      | 2,7                          |
| <b>Total net</b>                                   | <b>60 875,2</b>       | <b>76 940,7</b>                | <b>82 263,0</b>                  | <b>5 322,3</b>             | <b>6,9</b>                   |
| Contributions volontaires en nature (budgétisées)  | –                     | –                              | –                                | –                          | –                            |
| <b>Total</b>                                       | <b>67 098,8</b>       | <b>82 857,8</b>                | <b>88 338,5</b>                  | <b>5 480,7</b>             | <b>6,6</b>                   |

## B. Contributions non budgétisées

93. Le montant prévu des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 est le suivant :

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Catégorie</i>  | <i>Montant prévu</i> |
|---|----------------------|
| Contributions prévues par le mémorandum d'accord <sup>a</sup> | 5 230,0              |
| Contributions volontaires en nature (non budgétisées)         | –                    |
| <b>Total</b>  | <b>5 230,0</b>       |

<sup>a</sup> Valeur des bâtiments à usage de bureaux, des ateliers, des entrepôts et des terrains non bâtis mis à disposition par le Gouvernement italien (3 212 700 dollars) et des bâtiments à usage de bureaux, des bâtiments fonctionnels et des terrains non bâtis mis à disposition par le Gouvernement espagnol (2 017 300 dollars).

## C. Taux de vacance

94. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2017/18 ont été établies sur la base des taux de vacance suivants :

### Centre de services mondial (unités hébergées non comprises)

(En pourcentage)

| <i>Catégorie</i>                            | <i>Taux effectif 2015/16</i> | <i>Taux budgétisé 2016/17</i> | <i>Projection 2017/18</i> |
|---|------------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| <b>Personnel civil</b>                      |                              |                               |                           |
| Personnel recruté sur le plan international | 9,8                          | 9,0                           | 16,0                      |
| Personnel recruté sur le plan national      | 5,2                          | 5,0                           | 3,0                       |
| Emplois de temporaire <sup>a</sup>          |                              |                               |                           |
| Personnel recruté sur le plan international | 12,5                         | 25,0                          | 9,0                       |
| Personnel recruté sur le plan national      | 21,1                         | 26,0                          | 12,0                      |

<sup>a</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

### Unités hébergées

| <i>Catégorie</i>                            | <i>Taux effectif 2015/16</i> | <i>Taux budgétisé 2016/17</i> | <i>Projection 2017/18</i> |
|---|------------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| <b>Personnel civil</b>                      |                              |                               |                           |
| Personnel recruté sur le plan international | 19,5                         | 18,6                          | 17,0                      |
| Personnel recruté sur le plan national      | –                            | –                             | –                         |

95. Les taux de vacance proposés pour le Centre de services mondial, présentés dans le tableau ci-dessus, s'appuient sur les taux effectifs moyens de vacance de postes constatés de juillet 2016 à janvier 2017. Abstraction faite des unités hébergées, les taux proposés sont les suivants : a) 16,0 % pour les postes soumis à recrutement international, sur la base d'un taux effectif de 16,1 % pour la période de juillet 2016 à janvier 2017; b) 9,0 % pour les emplois de temporaire financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) et soumis à recrutement international, sur la base d'un taux effectif de 9,1 % pour la période allant de juillet 2016 à janvier 2017; c) 3,0 % pour les postes soumis à recrutement national, sur la base d'un taux effectif de 3,5 % pour la période allant de juillet 2016 à janvier 2017; d) 12,0 % pour les emplois de temporaire financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) et soumis à recrutement national, sur la base d'un taux effectif de 11,8 % pour la période allant de juillet 2016 à janvier 2017. Suivant le même principe, le taux proposé dans les unités hébergées est de 17,0 % pour les postes soumis à recrutement international, sur la base d'un taux effectif de 17,5 % pour la période de juillet à novembre 2016; pour les postes soumis à recrutement national, on prévoit un déploiement complet (soit un taux de vacance nul), sur la base du déploiement complet observé pour la période de juillet à novembre 2016.

#### D. Formation

96. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice 2017/18 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Catégorie</i>                         | <i>Montant prévu</i> |
|--|----------------------|
| Consultants                              |                      |
| Formateurs                               | 63,0                 |
| Voyages                                  |                      |
| Voyages au titre de la formation         | 225,9                |
| Fournitures, services et matériel divers |                      |
| Honoraires, fournitures et services      | 512,3                |
| <b>Total</b>                             | <b>801,2</b>         |

97. Le nombre de participants prévus pour l'exercice 2017/18, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

|                   | <i>Personnel recruté sur le plan international</i> |                             |                               | <i>Personnel recruté sur le plan national</i> |                             |                               |
|-------------------|--|-----------------------------|-------------------------------|---|-----------------------------|-------------------------------|
|                   | <i>Nombre effectif 2015/16</i>                     | <i>Nombre prévu 2016/17</i> | <i>Nombre proposé 2017/18</i> | <i>Nombre effectif 2015/16</i>                | <i>Nombre prévu 2016/17</i> | <i>Nombre proposé 2017/18</i> |
| Formation interne | 101  | 335                         | 276                           | 108   | 255                         | 141                           |
| Formation externe | 121  | 62                          | 86                            | 101   | 57                          | 92                            |
| <b>Total</b>      | <b>222</b>   | <b>397</b>                  | <b>362</b>                    | <b>209</b>                                    | <b>312</b>                  | <b>233</b>                    |

98. Les programmes de formation proposés comprennent des modules techniques et des activités d'apprentissage destinées à améliorer les compétences de base et spécialisées du personnel recruté sur les plans national et international. Les formations internes portent sur les domaines suivants : gestion de la chaîne d'approvisionnement, compétences professionnelles, gestion de l'énergie, énergie solaire, informatique et communications, gestion de projets, services à la clientèle, sécurité et sûreté, passation de marchés et gouvernance, outre les domaines propres aux fonctions des unités hébergées. Les formations externes visent à renforcer les capacités du personnel dans divers domaines, comme l'informatique et les communications, la technologie géospatiale, les finances et le budget, l'évaluation de la formation, l'ingénierie et les transports aériens.

99. Le Centre de perfectionnement et de services de conférence coordonne l'organisation de cours communs avec d'autres missions, au niveau local ou régional, afin d'augmenter le nombre de participants et de diminuer les coûts. Il s'appliquera également à rationaliser l'utilisation des fonds, notamment en recourant à des plateformes et applications en ligne pour le perfectionnement des compétences linguistiques, à des accords à long terme passés avec les organismes de certification et des contrats conclus avec les prestataires de services, à des formateurs internes à l'Organisation chargés de dispenser certains programmes spécifiques, par exemple ceux touchant les compétences en matière d'encadrement, à des cours en ligne ouverts à tous (MOOC), des formations informatisées et des sessions WebEx, qui peuvent être mis à disposition sur Inspira ou proposés à titre de modalité d'apprentissage facultative pour la plupart des cours externes, et à des formations et certifications à l'intention des formateurs destinées à renforcer les capacités de formation disponibles en interne.

### III. Analyse des variations<sup>1</sup>

100. Les termes standard qui figurent ci-après dans l'analyse des variations sont définis à l'annexe I.B du présent rapport. Ce sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés dans les précédents rapports.

|  | <i>Variation</i> |       |
|--|------------------|-------|
| <b>Personnel recruté sur le plan international</b> | 1 196,0          | 6,5 % |

**• Gestion : transformation de neuf emplois de temporaire (autres que pour les réunions) en postes et création de trois postes**

101. L'augmentation du montant demandé s'explique principalement par les propositions suivantes : a) la transformation de neuf emplois de temporaire (autres que pour les réunions) en postes (2 P-4, 1 P-3 et 6 agents du Service mobile) à la Section de l'appui à distance (missions) et à la Section des systèmes d'information géospatiale et b) la création de trois postes soumis à recrutement international, dont un poste P-4 au Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires et deux postes P-3 au Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement.

102. Cette augmentation est en partie compensée par la hausse du taux de vacance appliqué aux postes soumis à recrutement international et ne relevant pas des unités hébergées : ce taux s'établit à 16,0 %, contre un taux approuvé de 9,0 % sur la période 2016/2017. Ce taux est fondé sur l'occupation effective moyenne des postes pendant la période de juillet 2016 à janvier 2017.

|   | <i>Variation</i> |       |
|---|------------------|-------|
| <b>Personnel recruté sur le plan national</b> | 1 107,1          | 6,0 % |

**• Gestion : transformation de 17 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) en postes et création de deux postes**

103. L'augmentation du montant demandé s'explique principalement par les facteurs suivants : a) la proposition de transformer en postes 17 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) à la Section des systèmes d'information géospatiale et à la Section de l'appui à distance (missions); b) la proposition de créer deux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national au Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement; c) la baisse du taux de vacance de postes, ramené à 3 % contre un taux approuvé de 5 % pour l'exercice 2016/17; d) la progression de la classe et de l'échelon moyens : à l'issue de l'exercice de classement des postes, le niveau moyen observé est passé de l'échelon 10 de la classe GS-4 pour la période 2016/2017 à l'échelon VII de la classe GS-5 pour la période 2017/2018.

104. Cette augmentation est en partie compensée par la proposition de supprimer un poste d'agent des services généraux soumis à recrutement national à la Section des finances et du budget.

<sup>1</sup> Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

|   | <i>Variation</i> |          |
|---|------------------|----------|
| <b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b> | (2 388,3)        | (90,4 %) |

• **Gestion : transformation de 26 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) en postes**

105. La réduction du montant demandé s'explique par la proposition de transformer en postes 26 emplois de temporaire (autres que pour les réunions), dont neuf soumis à recrutement international et 17 soumis à recrutement national, à la Section des systèmes d'information géospatiale et à la Section de l'appui à distance (missions).

|   | <i>Variation</i> |         |
|---|------------------|---------|
| <b>Installations et infrastructures</b> | (592,6)          | (7,8 %) |

• **Paramètres budgétaires**

106. La réduction des montants demandés s'explique principalement par la baisse des dépenses prévues au titre des services d'entretien et de l'électricité, dont le coût a diminué grâce à l'exploitation de la centrale solaire.

107. Cette réduction est partiellement contrebalancée par l'acquisition d'engins du génie, notamment un scanner laser 3D permettant de concevoir divers types de camps, de bâtiments et d'infrastructures, un système GPS devant permettre au personnel de procéder à des levés topographiques et du matériel de génie environnemental permettant de satisfaire les prescriptions techniques dans ce domaine.

|                              | <i>Variation</i> |        |
|------------------------------|------------------|--------|
| <b>Transports terrestres</b> | 240,2            | 44,0 % |

• **Gestion: remplacement de cinq véhicules à usage spécial**

108. L'augmentation des montants demandés s'explique par le remplacement de cinq véhicules à usage spécial, à savoir deux véhicules de transport logistique légers datant de 2000 (d'une durée de vie de huit ans selon le Manuel des coûts et standard), un camion de taille moyenne datant de 1993 (d'une durée de vie de 15 ans), un autobus datant de 2004 (d'une durée de vie de huit ans), et un chariot élévateur datant de 1993; tous ces véhicules ont dépassé leur durée de vie et les réparer serait excessivement coûteux. Une partie du matériel d'atelier, dont une équilibreuse de roue datant de 2007 (d'une durée de vie de cinq ans) et un nettoyeur à pistolets aéroglyphes (article consommable), doit en outre être remplacée.

|                       | <i>Variation</i> |          |
|-----------------------|------------------|----------|
| <b>Communications</b> | (2 810,2)        | (26,5 %) |

• **Paramètres budgétaires**

109. La réduction du montant demandé s'explique par la fin de la mise à niveau de l'infrastructure nécessaire à Umoja pendant la période 2016/2017.

110. Cette baisse globale est en partie contrebalancée par le remplacement du matériel de communications non lié à Umoja, qui représente un coût supplémentaire

de 1 284 900 dollars par rapport à la période 2016/2017. Étant donné que, d'après les directives établies par le Département de l'appui aux missions, le cycle de vie du matériel de communication est de sept ans, 39 % des articles concernés devraient avoir dépassé leur durée de vie au 30 juin 2017. Le matériel à remplacer comprend 82 dispositifs d'entretien réseau (1 660 000 dollars), 46 dispositifs de réseau fixe (459 000 dollars), 8 dispositifs de sécurité réseau (340 000 dollars), 10 instruments de mesure (150 000 dollars), 33 dispositifs de visioconférence (140 000 dollars) et 4 dispositifs d'alimentation sans coupure (12 000 dollars). La liste du matériel à remplacer est établie sur la base d'une analyse des risques concernant les articles les plus indispensables.

|                     | <i>Variation</i> |        |
|---------------------|------------------|--------|
| <b>Informatique</b> | 8 579,7          | 39,2 % |

**• Gestion : remplacement de matériel informatique et services informatiques supplémentaires pour la maintenance d'Umoja**

111. L'augmentation des montants demandés au titre de cette rubrique s'explique principalement par la hausse des dépenses renouvelables (7 067 400 dollars) associées à la maintenance d'Umoja pour toutes les opérations de maintien de la paix, dont le coût d'ensemble est calculé et inscrit au budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies depuis la période 2015/2016. Les coûts supplémentaires se répartissent en trois grandes catégories : a) services informatiques aux fins des opérations de maintien de la paix non prévus dans le budget de la Base pour la période 2016/2017 (2 951 500 dollars); b) services informatiques généraux non prévus dans le budget de la Base pour la période 2016/2017 (2 125 400 dollars); c) frais de licence supplémentaires du fait de l'augmentation du nombre d'utilisateurs du système Umoja à l'échelle mondiale (1 990 500 dollars).

112. Des dépenses à hauteur de 2 millions de dollars sont prévues au titre du maintien des services d'appui et de formation à Umoja, à savoir : appui à la maintenance du module Voyages d'Umoja à l'intention des 18 000 membres du personnel recrutés sur le plan national et du personnel en tenue; organisation des déplacements dans la zone de la mission du personnel recruté sur le plan international; remplacement du système recensant les informations sur les mémorandums d'accords et le matériel appartenant aux contingents; et coordination des activités liées à Umoja communes à plusieurs missions (par exemple l'établissement de modèles opérationnels, les démarrages et les transitions). Les modules d'Umoja déjà mis en service doivent encore faire l'objet de formations pour les nouveaux membres du personnel et de remises à niveau pour les autres. Des crédits sont demandés en vue de la poursuite des opérations de reconfiguration des modes de fonctionnement, de gestion du changement et des activités liées aux communications et à l'appui à l'exploitation d'Umoja. En outre, des services d'assistance de niveau 2 (951 500 dollars) doivent être fournis aux missions de maintien de la paix pendant la mise hors service de Galileo. Les activités d'appui, de formation et d'assistance sont sans doute appelées à devenir récurrentes.

113. Les coûts supplémentaires liés au services informatiques d'Umoja sont pris en compte dans le budget pour la période 2017/2018, qui prévoit notamment des dépenses au titre de la reprise des activités après un sinistre et de la sécurité informatique (791 000 dollars), de la gestion des données de base d'Umoja (687 700 dollars) et d'autres services de gestion de la relation client concernant par

exemple la veille économique, l'analyse, la gouvernance ou la conservation des documents (555 300 dollars).

114. Depuis l'ajout de nouvelles fonctions et la mise en service d'Umoja dans les groupes 4 et 5, quelque 20 000 nouvelles personnes sont amenées à utiliser ce progiciel, ce qui entraîne un coût supplémentaire de 1 990 500 dollars, calculé au prorata, au titre des licences liées à Umoja pour les opérations de maintien de la paix.

115. L'augmentation des montants demandés s'explique également par le remplacement de matériel informatique, qui entraîne une dépense supplémentaire de 1 533 400 dollars par rapport à la période 2016/2017. Étant donné que, d'après les directives établies par le Département de l'appui aux missions, le cycle de vie du matériel informatique est de quatre ans, 48 % des articles concernés devraient avoir dépassé leur durée de vie au 30 juin 2017. Les acquisitions concernent entre autres 54 dispositifs de stockage de supports d'information (1 382 000 dollars), destinés à conserver en toute sécurité les données des missions et des copies de secours, ainsi que 76 serveurs (1 333 000 dollars), qui remplaceront respectivement 69 dispositifs de stockage et 151 serveurs à comptabiliser en pertes au 30 juin 2018.

|              | <i>Variation</i> |          |
|--------------|------------------|----------|
| <b>Santé</b> | (100,5)          | (63,7 %) |

• **Gestion : modification de la présentation du budget**

116. La diminution du montant demandé s'explique par l'inscription des frais d'entretien des entrepôts de fournitures médicales, à la rubrique « fournitures, services et matériel divers », cet entretien étant assuré dans le cadre de services contractuels.

|   | <i>Variation</i> |        |
|---|------------------|--------|
| <b>Fournitures, services et matériel divers</b> | 249,3            | 19,9 % |

• **Gestion : modification de la présentation du budget**

117. L'augmentation des montants demandés s'explique principalement par l'augmentation des dépenses de transport liées à l'acquisition de véhicules inscrits à la rubrique « transports terrestres », d'engins du génie, inscrits à la rubrique « installations et infrastructures », et de divers dispositifs inscrits aux rubriques « communications » et « informatique », et par les frais d'entretien des entrepôts de matériel sanitaire, y compris les stocks pour déploiement stratégique, qui figuraient auparavant à la rubrique « santé ».

#### IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

118. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies se présentent comme suit :

a) Ouverture d'un crédit de 88 338 500 dollars aux fins du fonctionnement de la Base pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018;

b) Répartition du montant visé à l'alinéa a) ci-dessus entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix en activité en vue d'assurer le financement de la Base pendant l'exercice visé;

c) Adoption de la désignation officielle du site de Valence comme « *Base informatique et communications des Nations Unies* », et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi comme « Centre de services mondial à Brindisi », et proclamation de ces deux sites comme constituant le Centre de services mondial.

## V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions [70/286](#) et [70/288](#) ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

### A. Assemblée générale

#### Questions transversales

(Résolution [70/286](#))

##### Décision ou demande

*Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que le cadre de budgétisation axée sur les résultats permette de savoir où en est chaque mission dans l'exécution des tâches qui lui ont été confiées et si elle utilise les ressources de manière rationnelle, dans le plein respect du principe de responsabilité et compte tenu de l'évolution de son mandat (par. 15)

*Prie* le Secrétaire général de poursuivre l'action qu'il mène pour atténuer l'empreinte environnementale globale des missions de maintien de la paix, notamment en mettant en place des systèmes de gestion des déchets et de production d'énergie qui soient respectueux de l'environnement, dans le plein respect des règlements et des règles applicables, notamment mais non exclusivement les politiques et procédures des Nations Unies en matière de protection de l'environnement et de gestion des déchets (par. 31)

##### Mesures prises

Le Centre de services mondial a adapté son cadre de budgétisation axée sur les résultats de sorte que les informations qu'il contient rendent mieux compte des progrès accomplis dans l'exécution des tâches prescrites et du degré de rationalité avec lequel le Centre utilise ses ressources, en application du principe de responsabilité.

Dans une étude de faisabilité sur la gestion des déchets achevée en juillet 2015 et communiquée à l'ensemble des missions de maintien de la paix, le Centre de services mondial a formulé des recommandations concernant le matériel de gestion de déchets. Ces recommandations serviront de base pour la mise au point, en partenariat avec le PNUE, de contrats-cadres globaux portant sur la fourniture de matériel de gestion des déchets et d'un appui technique. Les missions ont été priées de tenir compte de la gestion des déchets dans leurs projets de budget pour 2017/18 et informées que le Centre de services mondial pouvait leur fournir des orientations techniques à cet effet. Le Centre propose d'utiliser une presse à balles et une broyeuse de déchets à titre expérimental en 2017/18 afin de réduire les coûts de transport des déchets et de renforcer les capacités des missions. Par ailleurs, il a contribué à la mise en place de contrats-cadres globaux pour l'acquisition de systèmes photovoltaïques,

*Prie* le Secrétaire général de veiller, à titre prioritaire, à la sécurité des informations et des communications dans les missions, notamment celles recueillies au moyen de systèmes de drones aériens (par. 35)

*Prie en outre* le Secrétaire général de présenter clairement, dans les projets de budget de chaque mission, les prévisions de dépenses annuelles pour les projets de construction s'inscrivant, s'il y a lieu, dans le cadre de plans pluriannuels, de s'attacher encore à accroître l'exactitude des budgets, en améliorant notamment tous les aspects de la planification, de la gestion et du contrôle des projets, compte dûment tenu des besoins opérationnels des missions, et de suivre de près l'exécution des travaux de sorte qu'ils soient menés à bonne fin dans les délais (par. 42)

*Prie* le Secrétaire général de renforcer les mécanismes de supervision et de contrôle interne relatifs aux

d'éclairages publics à énergie solaire et de groupes électrogènes de 10 à 50 kVA et concourt actuellement à l'établissement de contrats similaires pour des groupes électrogènes de 250 à 750 kVA. Toutes ces initiatives sont menées dans le plein respect des règlements et des règles applicables en matière d'environnement. L'adoption de mesures visant à donner suite à cette demande est facilitée par la réalisation d'une étude sur les possibilités d'utilisation de l'énergie solaire et l'élaboration de divers projets (au mois d'août 2016, des études de faisabilité avaient été réalisées pour 11 missions et trois projets étaient en cours).

Le Centre de services mondial veille à la sécurité des informations et des communications dans les missions de maintien de la paix, notamment en mettant en place tous les contrôles et toutes les mesures nécessaires pour protéger les moyens d'information de l'Organisation. Les priorités sont définies sur la base d'une analyse des risques exhaustive réalisée en appliquant les bonnes pratiques rassemblées dans le « référentiel COBIT » (Control Objectives for Information and Related Technologies – objectifs de contrôle de l'information et des technologies associées). Le Centre a obtenu la certification ISO 27001 relative à la sécurité informatique, ce qui garantit la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de ses données. Il suit de près tous les risques en matière de sécurité, en particulier ceux liés à la cybersécurité, en étroite collaboration avec la Division de l'informatique et des communications du Département de l'appui aux missions et le Bureau de l'informatique et des communications du Département de la gestion.

Le Centre de services mondial a examiné les projets de budget de toutes les missions de maintien de la paix et approuvé les spécifications techniques de 55 projets de construction prévus par les missions en 2015/16. Une fois terminée cette procédure d'examen et de validation, la gestion des projets devient la responsabilité des missions et de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions. Afin de répondre aux besoins en matière de gestion des projets de génie, la Base de soutien logistique a entrepris l'élaboration, en collaboration avec la Division, d'un mécanisme de suivi des projets de construction qui devrait être opérationnel à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Le Centre de services mondial exige que ses unités administratives internes vérifient que les articles dont

achats et à la gestion des biens dans les missions de maintien de la paix, notamment en chargeant nommément un fonctionnaire de la mission de vérifier le nombre d'articles détenus en stock avant de faire tout nouvel achat, en vue de faire respecter les politiques de gestion des biens en vigueur, compte tenu des besoins actuels et futurs des missions et de la nécessité d'appliquer intégralement les Normes comptables internationales pour le secteur public (par. 43)

*Prie* le Secrétaire général de fournir des informations qualitatives et quantitatives sur les gains d'efficacité résultant d'initiatives de réforme, dont Umoja et les Normes comptables internationales pour le secteur public (par. 50)

*Prie* le Secrétaire général de continuer de mettre en service un logiciel de détection des intrusions informatiques et de gestion des incidents, couvrant toutes les missions, et de continuer de mener dans toutes les missions et tous les départements des activités de sensibilisation à la sécurité informatique (par. 51)

l'achat est demandé ne sont pas déjà détenus dans les stocks pour déploiement stratégique et qu'aucun article similaire n'est disponible ou ne peut s'y substituer et qu'elles fassent une déclaration en ce sens dans la demande d'achat.

Le Centre de services mondial rappelle aux missions de maintien de la paix qu'elles sont tenues de respecter la politique de centralisation départementale. Le déploiement d'Umoja-Extension 2, qui touche à la planification des achats et des besoins, donnera accès à de nouvelles fonctionnalités du progiciel, notamment une fonction de contrôle de l'application de la politique de centralisation, grâce à laquelle les demandes d'achat portant sur des articles d'une valeur supérieure au seuil fixé seront automatiquement transférées au Centre de services mondial afin que celui-ci détermine s'il est possible de se procurer les articles concernés en interne, y compris en prélevant dans les stocks pour déploiement stratégique.

Dans l'ensemble, les avantages découlant de la mise en service d'Umoja dans les missions de maintien de la paix depuis novembre 2013 tiennent au fait que le progiciel a permis de mieux faire la distinction entre les activités stratégiques et les activités opérationnelles et entre les tâches relevant du contrôle stratégique et celles liées à la fourniture de services administratifs, ce qui permet aux missions de se consacrer à leurs missions essentielles et à leurs responsabilités administratives stratégiques.

En ce qui concerne l'adoption des normes IPSAS, cinq grands avantages ont été recensés : a) l'alignement sur les pratiques optimales; b) l'amélioration de la gestion de l'actif et du passif; c) l'obtention d'informations plus complètes sur les coûts; d) l'amélioration de la cohérence et de la comparabilité des données; e) le renforcement de la transparence et de l'application du principe de responsabilité.

En coordination avec le Bureau de l'informatique et des communications du Département de la gestion, un système de détection des intrusions, qui fait l'objet d'une veille permanente, a été mis en service au Centre de services mondial. Un programme de sensibilisation à la sécurité informatique a été mis au point, et les missions ont été informées que l'ensemble de leur personnel était tenu de le suivre.

## Financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)

(Résolution 70/288)

### Décision ou demande

*Prie* le Secrétaire général de lui présenter de nouvelles propositions concernant la désignation officielle du centre de Valence (par. 4)

*Prie* le Secrétaire général de charger le Bureau des services de contrôle interne du Secrétariat d'examiner et d'évaluer le niveau, le volume et la composition des stocks pour déploiement stratégique, les procédures de rotation qui sont appliquées, les politiques de gouvernance et de centralisation, la valeur des stocks compte tenu des tendances que permet de dégager l'examen de l'utilisation qui a été faite des stocks par le passé et la mesure dans laquelle ceux-ci permettent aux missions de démarrer et de prendre de l'ampleur plus rapidement, et le prie également de lui faire rapport, durant la deuxième partie de la reprise de sa soixante et onzième session, pour qu'elle puisse prendre une décision sur la comptabilisation en pertes et la reconstitution des stocks pour déploiement stratégique (par. 6)

*Prie* le Secrétaire général de demander au Bureau des services de contrôle interne un audit couvrant les procédures, politiques et contrôles internes (par. 7)

*Prie* le Secrétaire général de faire figurer, dans son prochain rapport sur le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies, des renseignements complets et actualisés sur le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et ses missions clientes, notamment les besoins en ressources dans les missions clientes, l'état d'avancement des produits, l'utilisation de ces produits et la mesure dans laquelle le Service permet aux missions de s'acquitter de leur mandat (par. 9)

### Mesures prises

Il est proposé que le centre de Valence porte le nom de « Base Informatique et communications des Nations Unies à Valence », comme indiqué dans le présent projet de budget.

Suite aux constatations et recommandations formulées par le Bureau des services de contrôle interne à l'issue de son audit, la Base de soutien logistique a entrepris de réviser le concept général d'opérations relatif aux stocks pour déploiement stratégique. La nouvelle version, qui sera soumise aux organes délibérants à la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, présentera l'objectif actualisé des stocks pour déploiement stratégique. Une nouvelle structure de gouvernance y sera définie, un système de stockage décentralisé, avec des entrepôts secondaires plus proches du théâtre des opérations, y sera instauré, et les questions de la stratégie d'acquisition, de la rotation des stocks, de la comptabilisation en pertes et de la mise à jour des procédures comptables y seront abordées.

Voir les informations ci-dessus

Le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications est doté d'un dispositif de gestion des services solide et ses processus et procédures sont certifiés ISO 20000 (norme internationale relative à la gestion des services). Les besoins des missions clientes sont pris en compte et la procédure de transition des services s'applique à l'occasion de chaque mise en place d'un nouveau service. Des accords de prestation de services sont conclus entre le Centre de services mondial et ses clients et la qualité des services fournis fait l'objet d'un suivi et d'améliorations constantes. Le coût de chaque service est calculé sur la base du barème des services et indiqué dans le catalogue des services. Des enquêtes de satisfaction sont menées chaque année auprès de la clientèle, et la dernière enquête en date a montré un taux de satisfaction de 96 %. Le Centre de services mondial héberge certains des systèmes organisationnels les plus indispensables, notamment le progiciel de gestion intégré (Umoja) et le système de radiocommunication numérique (TETRA) utilisé par les missions de maintien de la paix, qui est d'une importance capitale en matière de sécurité. Le Service

*Rappelle également* le paragraphe 29 du rapport du Comité consultatif, se déclare préoccupée par le fait que la performance et l'efficacité des activités du Centre stratégique des opérations aériennes ne se soient toujours pas améliorées et prie le Secrétaire général de veiller au respect strict et intégral des procédures opérationnelles permanentes liées aux vols stratégiques et à ceux effectués en dehors d'une zone de mission (par. 12)

*Encourage* le Secrétaire général à continuer d'élaborer des modalités qui permettraient de moduler les ressources de la Base de soutien logistique des Nations Unies de façon à tenir compte des besoins du Secrétariat dans son ensemble en ce qui concerne l'hébergement des systèmes informatiques et des systèmes de communication et les services à offrir par le pôle informatique ainsi que des avantages découlant d'Umoja et de lui en rendre compte dans son prochain rapport (par. 13)

*Souligne* que les indicateurs de succès devraient être mesurables, objectifs et significatifs et prie le Secrétariat de les examiner pour s'assurer qu'ils permettent véritablement d'évaluer les résultats de la Base de soutien logistique des Nations Unies (par. 14)

*Prie à nouveau* le Secrétaire général de lui présenter, dans les prochains projets de budget, une ventilation des ressources et dépenses nécessaires pour la Base de soutien logistique des Nations Unies et le centre de télécommunications secondaire actif de Valence, assortie des objectifs à atteindre et des résultats obtenus en matière de fourniture de services, et de faire figurer les renseignements correspondants dans les rapports sur l'exécution du budget (par. 15)

des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications fait régulièrement rapport aux missions clientes sur les services fournis et leur communique notamment des informations concernant les incidents, les problèmes, les changements, la disponibilité, la capacité, la sécurité informatique et la résilience opérationnelle.

Les missions de maintien de la paix ont pour instruction de respecter les procédures opérationnelles permanentes. Le Centre de services mondial signale les cas de non-respect au Sous-Secrétaire général à l'appui aux missions et aux missions elles-mêmes afin que les autorités compétentes prennent les mesures nécessaires pour y remédier.

Les attributions et responsabilités du Centre stratégique des opérations aériennes sont définies dans une nouvelle directive.

La Base de soutien logistique contribuera à la mise au point du dispositif de modulation des ressources en communiquant des informations sur l'hébergement des systèmes informatiques et des systèmes de communication et sur les services du pôle informatique. Le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications continuera de tirer parti de son système de modulation des ressources, qui consiste à conserver un noyau dur de fonctionnaires essentiels et à recourir aux services de personnel contractuel selon les besoins. Ce système sera également employé pour répondre aux besoins de l'ensemble des entités du Secrétariat concernant l'hébergement des systèmes informatiques et des systèmes de communication et les services du pôle informatique.

La Base de soutien logistique a examiné et rationalisé ses indicateurs de succès afin qu'ils rendent compte des résultats obtenus de façon plus mesurable, objective et significative.

Les ressources nécessaires pour les sites de Brindisi et de Valence pour l'exercice 2017/18 sont présentées séparément. Le Centre de services mondial s'attache actuellement à mettre en place un suivi des dépenses de l'exercice 2016/17 qui distingue celles de Brindisi de celles de Valence.

## B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

### Questions transversales

(A/70/742)

#### *Demande ou recommandation*

Le Comité consultatif partage la préoccupation du Comité des commissaires aux comptes concernant la poursuite et la fréquence des transferts de ressources entre catégories de dépenses et rubriques budgétaires et à l'intérieur de celles-ci, dans les missions de maintien de la paix (par. 31).

Le Comité réaffirme son opinion selon laquelle les taux de vacance retenus pour établir les budgets doivent être conformes, dans la mesure du possible, aux taux effectifs. Lorsque les taux retenus pour établir les projets de budget sont différents des taux effectifs au moment de l'établissement du budget, il faut apporter, dans les projets de budget, des éléments qui justifient clairement le choix des taux utilisés (A/69/839, par. 66). Les dépenses opérationnelles devraient toujours refléter l'application des taux de vacance budgétisés (par. 45).

Le Comité note avec regret que les projets de budget des missions pour 2016/17 ne se conforment pas toujours à l'exigence selon laquelle il y a lieu de déterminer s'il est nécessaire de maintenir ou de supprimer les postes restés vacants depuis au moins deux ans (par. 46).

Le Comité consultatif note qu'un exposé détaillé des modalités qui permettraient de moduler les ressources à inscrire aux budgets de la Base de soutien logistique des Nations Unies et du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix n'a pas encore été soumis à l'examen de l'Assemblée générale. À cet égard, le Comité attend avec intérêt de recevoir des précisions sur le plan de gestion prévisionnelle des effectifs qui sera établi à la Base de soutien logistique des Nations Unies et sur l'examen de la capacité globale du compte d'appui, lorsqu'il examinera les projets de budget des opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2017/18 (par. 112).

#### *Mesures prises*

La Base de soutien logistique prend note des préoccupations du Comité et confirme qu'il respecte les règles et règlements établis par le Contrôleur concernant la gestion des crédits alloués.

Les prévisions de dépenses figurant dans le projet de budget de la Base de soutien logistique pour 2017/18 tiennent compte des derniers taux de vacance enregistrés.

Au 31 décembre 2016, la Base de soutien logistique ne comptait aucun poste resté vacant depuis 18 mois ou plus (et qui aurait donc été vacant depuis 2 ans en juin 2017).

La Base de soutien logistique des Nations Unies contribue à la mise au point du dispositif de modulation des ressources et des plans de gestion prévisionnelle des effectifs par l'intermédiaire de la Section des systèmes d'information géospatiale et de la Section de l'appui à distance (missions), dans le cadre de l'établissement de son projet de budget pour 2017/18. Une des principales caractéristiques du système de modulation des ressources du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications est le maintien d'un noyau restreint et adapté de fonctionnaires essentiels, associé à l'utilisation de différents types de services contractuels. Ce système permet au Service d'adapter sa capacité d'appui aux besoins des clients.

Le personnel du Centre de services mondial est déjà majoritairement composé de personnel contractuel (77 %, contre 23 % de fonctionnaires).

En ce qui concerne la gestion des opérations aériennes en général, le Comité consultatif estime que les causes profondes des lacunes et des dysfonctionnements mentionnés aux paragraphes ci-après sont interdépendantes et ne pourront être éliminées que par une action coordonnée des services compétents du Siège, de la Base de soutien logistique des Nations Unies et du Centre de services régional, et des missions de maintien de la paix elles-mêmes (par. 118).

Le Comité consultatif continue de penser, compte tenu notamment de l'instabilité actuelle des prix du carburant, que les taux appliqués aux carburants aux fins de l'établissement des budgets devraient correspondre, autant que possible, aux derniers prix enregistrés et que cette information devrait être communiquée à l'Assemblée générale, ainsi que les incidences financières associées à toute modification de tarif, lorsqu'elle examine les projets de budget des opérations de maintien de la paix (par. 145).

Le Comité consultatif déplore que les informations ne lui aient pas été communiquées en temps utile et sous la forme voulue, ce qui aurait grandement facilité son examen. Par conséquent, il recommande que lui soit communiqué parmi les informations fournies avant l'examen des projets de budget des missions un récapitulatif des ressources demandées au titre des voyages pour toutes les opérations de maintien de la paix, précisant notamment la destination des voyages, leur objet, le nombre de voyageurs et les fonctions qu'ils exercent, ainsi que le montant estimatif des billets et des autres frais de voyage (par. 154).

À la lumière des recommandations des organes délibérants et des organes de contrôle visant à améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations aériennes, diverses mesures et initiatives ont été prises; des orientations ont notamment été fournies aux missions pour les amener à améliorer leurs projections budgétaires en tenant compte des résultats d'une analyse des tendances actuelles et passées, à examiner régulièrement la flotte existante pour adapter au mieux sa composition et à utiliser des arrangements de partage des moyens aériens et des contrats d'approvisionnement conditionnel pour faire face aux besoins ponctuels. De plus, le système de suivi par satellite a été employé davantage pour suivre l'utilisation des appareils de l'ONU et le système de gestion des informations aériennes a été mis en service afin d'améliorer la visualisation et la communication des données relatives aux transports aériens. En outre, le manuel des opérations aériennes récemment révisé, dont l'examen final est en cours, définit plus clairement les fonctions, attributions et responsabilités de la Section des transports aériens de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions, du Centre stratégique des opérations aériennes, du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements et des bureaux des missions chargés des transports aériens, ce qui devrait favoriser la coordination d'ensemble des activités de ces entités.

La Base de soutien logistique prend note de la recommandation du Comité et confirme que le présent projet de budget a été établi en tenant compte du prix moyen du carburant pour les six derniers mois.

Les informations demandées figurent parmi les renseignements supplémentaires communiqués en vue du présent rapport.

---

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

---

Le Comité consultatif estime que certaines prévisions de dépenses au titre des voyages ont pu être surestimées et compte que les mesures nécessaires seront prises pour remédier à ces anomalies (par. 155).

Le Comité consultatif souligne la nécessité d'une planification et d'une budgétisation réalistes et d'un renforcement du contrôle et du suivi des projets, notamment par les bureaux compétents du Département de l'appui aux missions au Siège et de la Base de soutien logistique des Nations Unies, en particulier des projets s'étendant sur plus d'un cycle budgétaire. L'on devrait trouver dans chaque projet de budget des informations détaillées sur les projets pluriannuels, notamment un état général de l'avancement des travaux au moment de la présentation du budget, les projets d'un montant de 1 million de dollars ou plus devant par ailleurs être clairement identifiables dans le projet de budget (par. 157).

Le Comité consultatif attend avec intérêt d'examiner les résultats de l'analyse en cours sur la possibilité de remplacer une partie du parc de véhicules légers par des berlines, des véhicules polyvalents ou des véhicules de substitution. Le Comité compte que les plans d'achat de véhicules pour l'exercice 2017/18 tiendront compte des résultats de cet examen (par. 160).

En 2015/16, la Base de soutien logistique a utilisé 100,9 % des crédits alloués au titre des voyages.

La Base de soutien logistique confirme que toutes les informations détaillées disponibles sur les projets pluriannuels figurent dans le présent projet de budget. Par ailleurs, en octobre 2014, le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions ont mis au point les premières lignes directrices relatives à la gestion des grands projets de construction dans les missions, dans lesquelles ils précisent dans les grandes lignes à qui il incombe d'initier, de planifier, de suivre, de contrôler et de clôturer les grands projets de construction et de rendre compte à ce sujet. En octobre 2015, les deux départements ont établi des directives supplémentaires imposant à la Division du soutien logistique et au Centre de services mondial de mettre au point une plateforme globale qui présente de manière synthétique des informations détaillées sur chaque grand projet de construction au niveau mondial, y compris le calendrier de mise en œuvre et l'état d'avancement, en les ventilant par mission. À cet égard, le Centre de services mondial a mis en place une plateforme fondée sur la solution Project Server de Microsoft et la méthode PRINCE2 qui facilite la gestion des ressources affectées aux projets ainsi que la planification, l'établissement de rapports et le travail en équipe. Le Centre examine également les projets de génie des missions de maintien de la paix d'un montant de 1 million de dollars ou plus, dans le cadre du cycle de présentation des projets de budget et de la procédure d'approbation technique des achats locaux.

Le parc automobile du Centre de services mondial est composé de camionnettes légères polyvalentes, de berlines et de véhicules électriques.

## Financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)

(A/70/742/Add.9)

### *Demande ou recommandation*

Le Comité consultatif juge que l'étude présentée dans le projet de budget, où les questions susmentionnées ne sont pas abordées, est incomplète. Le Comité souligne qu'il est nécessaire de donner à l'Assemblée générale des informations transparentes et exhaustives sur les incidences de la double implantation du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, notamment en matière financière, budgétaire et de gestion des ressources humaines. En conséquence, il recommande que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général d'approfondir son analyse en l'étendant à toutes les questions pertinentes et de présenter une étude d'ensemble révisée sur la double implantation du Service dans son prochain projet de budget (par. 16).

Le Comité consultatif a recommandé à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de continuer d'indiquer le lieu d'affectation des postes figurant dans l'organigramme de la BSLB et de lui présenter dans les prochains projets de budget une ventilation des ressources et dépenses nécessaires pour Brindisi et Valence, l'objectif étant d'améliorer la transparence et de faciliter l'examen par l'Assemblée des propositions budgétaires et des rapports sur l'exécution du budget de la BSLB (par. 19).

Le Comité consultatif est préoccupé par l'absence persistante de progrès dans l'amélioration de la performance et de l'efficacité des activités du Centre stratégique (voir [A/69/839/Add.9](#), par. 30 et 31). Le Comité estime qu'il est nécessaire d'évaluer le rôle, les fonctions et les produits du Centre stratégique ainsi que son incidence sur le plan de l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité des opérations aériennes des missions par rapport aux ressources affectées à son fonctionnement, compte tenu également des investissements consentis pour le mettre en place et le développer et notamment l'équiper de moyens technologiques. Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de procéder à une telle évaluation et de lui rendre compte des résultats dans son prochain rapport (par. 29).

Le Comité consultatif s'inquiète de la gestion déficiente des stocks pour déploiement stratégique, qui a entraîné une perte de 5 millions de dollars en matériel et stocks obsolètes. Il estime qu'avant toute reconstitution des stocks obsolètes, il faut fournir des

### *Mesures prises*

Une étude complète révisée sur le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications a été effectuée et ses résultats figurent dans le présent projet de budget. Des informations détaillées seront communiquées au Comité consultatif lors de son examen du projet de budget pour 2017/18.

Le projet de budget pour 2017/18 comprend des informations sur les dépenses et les besoins en ressources humaines pour les sites de Brindisi (Italie) et de Valence (Espagne), ainsi que les organigrammes de chacun des sites et un organigramme global.

Les attributions et responsabilités du Centre stratégique des opérations aériennes ont été redéfinies conformément à une nouvelle directive du Département de l'appui aux missions. Dans le projet de budget pour 2017/18, le Centre est présenté comme une unité hébergée relevant du Service du transport aérien et des mouvements stratégiques qu'il est proposé de créer à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions sur les plans opérationnel et technique.

Le Bureau des services de contrôle interne a examiné les stocks pour déploiement stratégique et la façon dont ils sont gérés et devrait publier son rapport final sur la question en mai 2017. Comme indiqué aux paragraphes 14 à 16 du présent rapport, les hypothèses

*Demande ou recommandation*

détails supplémentaires à l'Assemblée générale sur l'inventaire des articles proposés pour comptabilisation en pertes, ainsi que des explications sur la façon dont des articles tels que les véhicules et remorques ont pu devenir obsolètes sans avoir jamais été utilisés. L'Assemblée devrait également disposer d'une évaluation indépendante du processus d'examen et de rotation des stocks pour déploiement stratégique, ainsi que de l'assurance que les procédures, politiques et contrôles internes requis sont maintenant en place et sont dûment appliqués de manière à garantir que les stocks ne sont pas sous-utilisés et tournent correctement et à éviter ces comptabilisations en pertes à l'avenir. Compte tenu de ce qui précède, le Comité recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de demander au Bureau des services de contrôle interne un audit couvrant les questions susmentionnées, et de lui rendre compte des conclusions de cet audit dans son prochain rapport sur la BSLB (par. 37).

Le Comité consultatif est d'avis que [la] politique de centralisation devrait être appliquée pour garantir que les stocks tournent et que les risques d'obsolescence sont réduits au minimum (par. 38).

Le Comité consultatif estime que les informations fournies sur l'effort de centralisation sont insuffisamment développées et ne répondent pas à la demande formulée par l'Assemblée générale. En conséquence, il renouvelle ses recommandations

*Mesures prises*

budgétaires relatives aux stocks pour déploiement stratégique tiennent compte de la demande du Comité consultatif concernant l'application de procédures visant à améliorer la gestion de ces stocks.

En août 2016, afin de répondre aux préoccupations du Comité consultatif, le Centre de services mondial a demandé de l'aide pour ajouter dans Umoja une fonctionnalité lui permettant de déterminer s'il est possible de se procurer en interne les articles dont la valeur dépasse le seuil fixé, par exemple en prélevant dans les stocks pour déploiement stratégique. On examine actuellement la possibilité d'ajouter au progiciel une fonction de centralisation parallèlement au déploiement d'Umoja-Extension 2, dans le cadre des modules relatifs à la planification des achats et des besoins. Grâce à cette modification, le système transférerait automatiquement les demandes d'achat aux responsables de la gestion du matériel à l'échelle mondiale du Centre, lesquels détermineraient s'il est possible de se procurer les articles demandés en interne, notamment en prélevant dans le matériel excédentaire des missions, de la réserve de matériel de l'ONU ou des stocks pour déploiement stratégique. Dans le cas contraire, le Centre enregistrerait la demande d'achat dans Umoja afin que l'agent certificateur compétent puisse la certifier et que la procédure d'achat puisse être lancée. En l'absence de cette fonctionnalité, le Centre compte sur le respect de la politique de centralisation, sans pouvoir le garantir à 100 %.

Conformément à cette recommandation, des informations sur les mesures de centralisation prises concernant la Section des systèmes d'information géospatiale figurent dans le projet de budget pour 2017/18; l'étude de faisabilité révisée sera

précédentes (par. 45).

Le Comité consultatif note que le projet de budget ne contient pas les informations demandées par l'Assemblée générale, et renouvelle donc sa recommandation antérieure (par. 48).

Le Comité consultatif rappelle qu'il a de nombreuses reprises souligné que les propositions relatives à des initiatives de transformation opérationnelle qui sont soumises à l'Assemblée générale pour examen doivent être appuyées par des études de faisabilité et comprendre, entre autres, des détails sur les objectifs spécifiques à atteindre, les principaux étapes et produits, les modalités de gestion et les rôles et responsabilités des principales parties prenantes, les coûts et les besoins en personnel et les avantages escomptés, ainsi que des renseignements de base enregistrés au début du processus et qui peuvent être utilisés pour évaluer les progrès. Le Comité consultatif attend du Secrétaire général qu'il fasse figurer ces informations dans les futures propositions qu'il pourrait faire au sujet de l'expansion des services d'appui à distance (par. 49).

Le Comité consultatif souligne la nécessité d'établir un cadre de performance global concernant la prestation de services informatiques à l'échelle du Secrétariat qui définisse clairement les responsabilités et les obligations et qui permette de mesurer la qualité des services et le niveau de satisfaction de la clientèle dans l'ensemble du Secrétariat. Des renseignements devraient également être communiqués sur le rôle joué par les consultants, les vacataires et les prestataires de services extérieurs. Le Comité compte que de telles informations figureront dans le rapport intermédiaire sur la mise en œuvre de la stratégie informatique et communications mentionné plus avant et que le cadre de budgétisation axée sur les résultats du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications sera renforcé par l'ajout d'objectifs de résultats et de produits relatifs au rôle institutionnel déterminant que le Service joue en hébergeant Umoja et en fournissant des services d'appui y relatifs et à son rôle de plus en plus important de fournisseur de services informatiques (par. 54).

Le Comité consultatif note qu'aucune information ne figure dans le rapport sur l'exécution du budget (A/70/609) concernant les équipes d'appui aux

communiquée au Comité consultatif lors de son examen du présent rapport.

Conformément à cette recommandation, des informations sur la fourniture d'un appui à distance aux missions figurent dans le projet de budget pour 2017/18; une étude de faisabilité révisée contenant les détails demandés sera communiquée au Comité consultatif lors de son examen du présent rapport.

Conformément à cette recommandation, des informations sur la fourniture d'un appui à distance aux missions figurent dans le projet de budget pour 2017/18; une étude de faisabilité révisée contenant les détails demandés sera communiquée au Comité consultatif lors de son examen du présent rapport.

Conformément aux recommandations du Comité consultatif, le projet de budget pour 2017/18 comprend un cadre de budgétisation axée sur les résultats révisé assorti d'objectifs plus précis et significatifs concernant le rôle essentiel que le Centre de services mondial joue en fournissant des services de connectivité, d'hébergement et de gestion des incidents. En ce qui concerne Umoja, le rôle du Centre consiste à héberger le système et à garantir l'accessibilité de ce progiciel indispensable.

Le projet d'équipes mondiales d'appui aux missions a été lancé par le Centre de services mondial et mené à titre expérimental dans trois missions, à savoir

*Demande ou recommandation*

missions et l'indicateur de succès 1.2.3 (« les équipes d'appui aux missions sont déployées dans les 15 jours suivant l'approbation du déploiement »). Au chapitre V.B du projet de budget, le Secrétaire général indique que le projet pilote d'équipes mondiales d'appui aux missions n'a pas répondu aux attentes et a donc été abandonné. Le Comité consultatif recommande que le Secrétaire général soit prié de faire le point sur cette question dans son prochain projet de budget et dans les rapports sur l'exécution des budgets correspondants (par. 58).

Le Comité consultatif fait observer que les transferts de fonctions entre le Siège et d'autres lieux entraînent des coûts et peuvent également avoir une incidence négative sur le travail et la productivité des unités et bureaux concernés. Il souligne qu'avant de présenter toute proposition, il faut adopter des critères clairs et procéder à une analyse approfondie de toutes les incidences administratives et fonctionnelles, ainsi que des coûts associés et des avantages attendus pour déterminer le lieu le mieux adapté aux fonctions. Le Comité compte que toute proposition future concernant le transfert de fonctions entre différents sites sera appuyée par de telles analyses (par. 63).

Le Comité consultatif estime qu'il faut permettre à l'Assemblée générale de mieux comprendre les services fournis à d'autres entités, qu'elles relèvent ou non du Secrétariat, et lui donner un aperçu complet des ressources mises à la disposition de la BSLB. Il recommande que des informations complètes et transparentes sur les dépenses engagées et les recettes perçues pour tous les services fournis à d'autres entités relevant et ne relevant pas du Secrétariat soient systématiquement incorporées dans les futurs rapports sur l'exécution du budget et projets de budget. Les postes extrabudgétaires financés au moyen des recettes provenant du recouvrement des coûts devraient également être pris en compte dans l'organigramme, accompagnés de la mention qui convient (par. 68).

Le Comité consultatif est d'avis que la mise en service d'Umoja devrait permettre d'améliorer l'exécution des tâches administratives. Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général d'examiner les travaux de la Section des ressources humaines et de la Section des finances et du budget du Service de l'appui centralisé en vue de réaliser des gains d'efficacité et de formuler des propositions visant à réorganiser ces sections de façon plus

*Mesures prises*

l'ONUCI, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. Le Centre a recueilli les noms d'une centaine de membres du personnel auprès de ces trois missions pour créer une base de données recensant les membres potentiels des équipes mondiales. Toutefois, comme il s'est avéré compliqué pour les missions de mettre à disposition des membres de leur personnel, le projet a été abandonné, conformément à la décision du Comité de supervision des projets stratégiques.

Le Centre de services mondial prend note des recommandations du Comité consultatif et affirme que les futures propositions de transfert de fonctions entre différents sites s'appuieront sur des analyses pertinentes et des critères clairs. Aucune proposition de transfert ne figure dans le projet de budget pour 2017/18.

Conformément aux recommandations du Comité, le projet de budget pour 2017/18 comprend des informations complètes sur les dépenses engagées et les recettes perçues pour tous les services fournis à d'autres entités, qu'elles relèvent ou non du Secrétariat (voir également les par. 37 à 44 du présent rapport).

Dans la logique de cette recommandation, il est proposé dans le projet de budget pour 2017/18 qu'un poste de la Section des finances et du budget soit supprimé. Le Centre de services mondial prévoit également d'effectuer en 2017 un examen des besoins en personnel civil qui orientera notamment les projets futurs visant à améliorer l'exécution des tâches administratives et des transactions de la Section des ressources humaines et de la Section des finances et du

rationnelle dans son prochain projet de budget (par. 78).

Le Comité consultatif souligne que le maintien des emplois de temporaire (autres que pour les réunions) doit être pleinement justifié pour chaque cycle budgétaire (par. 81).

[Le Comité] compte sur la BSLB, en tant que fournisseur de solutions technologiques aux missions, pour donner l'exemple en ayant recours à des technologies de communication de remplacement et pour faire une utilisation rationnelle des ressources allouées aux voyages, en particulier en ce qui concerne les liaisons et les communications entre Brindisi et Valence (par. 86).

Le Comité consultatif estime qu'il faut encore améliorer le suivi et la communication d'informations concernant le degré de satisfaction des clients et les problèmes et plaintes éventuels. Il estime également que les indicateurs de succès et les produits correspondants des cadres de budgétisation axée sur les résultats doivent être davantage précisés et élaborés afin de tenir compte des particularités des différents clients de la Base de soutien logistique, qu'il s'agisse de pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ou des utilisateurs des systèmes intégrés de l'ensemble du Secrétariat. Par conséquent, le Comité recommande de poursuivre les efforts dans ce sens et réitère sa recommandation antérieure (par. 91).

Tout en reconnaissant la complexité de la tâche, le Comité consultatif encourage le Secrétaire général à continuer de s'employer en priorité à élaborer un système de modulation des ressources pour la BSLB qui tienne compte de la nécessité d'adapter ses capacités en fonction des variations (à la hausse ou à la baisse) du volume global des activités de maintien de la paix des Nations Unies. Ce système devrait également tenir compte des besoins en matière d'appui liés à la fourniture des services d'hébergement des TIC et des services du pôle informatique à l'ensemble du Secrétariat. (par. 93).

budget du Service de l'appui centralisé. Les résultats de l'examen seront présentés dans le projet de budget pour l'exercice 2018/19.

Le maintien de deux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) au Groupe de l'appui à l'approvisionnement est justifié dans le projet de budget pour 2017/18. Il est proposé que les 26 autres emplois de temporaire (autres que pour les réunions) soient transformés en postes.

Conformément à cette recommandation, les ressources demandées au titre des voyages pour 2017/18 ont été réduites au minimum, l'objectif étant d'utiliser, autant que faire se peut, les services de visioconférence et de téléconférence et des moyens de communication de remplacement pour limiter les coûts liés aux voyages.

Conformément à cette recommandation, le projet de budget du Centre de services mondial pour 2017/18 comprend un indicateur de succès qui mesure le degré de satisfaction des clients concernant les services liés à la logistique et aux technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications.

Le Centre de services mondial continuera à tirer parti de son système de modulation des ressources, qui consiste à conserver un noyau dur de fonctionnaires essentiels et à recourir aux services de personnel contractuel selon les besoins. Ce système sera également employé pour répondre aux besoins de l'ensemble des entités du Secrétariat concernant l'hébergement des systèmes informatiques et des systèmes de communication et les services du pôle informatique. La dotation en effectifs actuelle devrait permettre l'exécution des tâches prescrites, laquelle sera facilitée de diverses manières, notamment grâce au recours à du personnel contractuel, qui permet au Centre de s'adapter aux besoins des missions.

## Annexe I

### Définitions

#### A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport).

- **Création de poste** : Proposée lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires et qu'il est impossible de les prélever sur les effectifs d'autres bureaux ou d'assurer autrement l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes
- **Réaffectation de poste** : Proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine. Il peut y avoir un changement de lieu ou de bureau, mais pas de catégorie ou de classe
- **Transfert de poste** : Proposé lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste autorisé pour des fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau
- **Reclassement ou déclassement de poste** : Proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées.
- **Suppression de poste** : Proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire ni à la réalisation des activités pour lesquelles il a été approuvé ni à celle d'autres activités prioritaires de la mission
- **Transformation de poste** : Trois cas de figure sont possibles :
  - *Transformation d'un emploi de temporaire en poste* : Il s'agit de transformer en poste un emploi de temporaire, financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait que les fonctions considérées ont un caractère continu
  - *Transformation d'un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national* : Il s'agit de transformer un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national, compte tenu du caractère continu des fonctions considérées, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale
  - *Transformation d'un poste de fonctionnaire international en poste d'agent recruté sur le plan national* : Il s'agit de transformer en poste d'agent recruté sur le plan national un poste d'agent recruté sur le plan international approuvé

## **B. Terminologie se rapportant à l'analyse des variations**

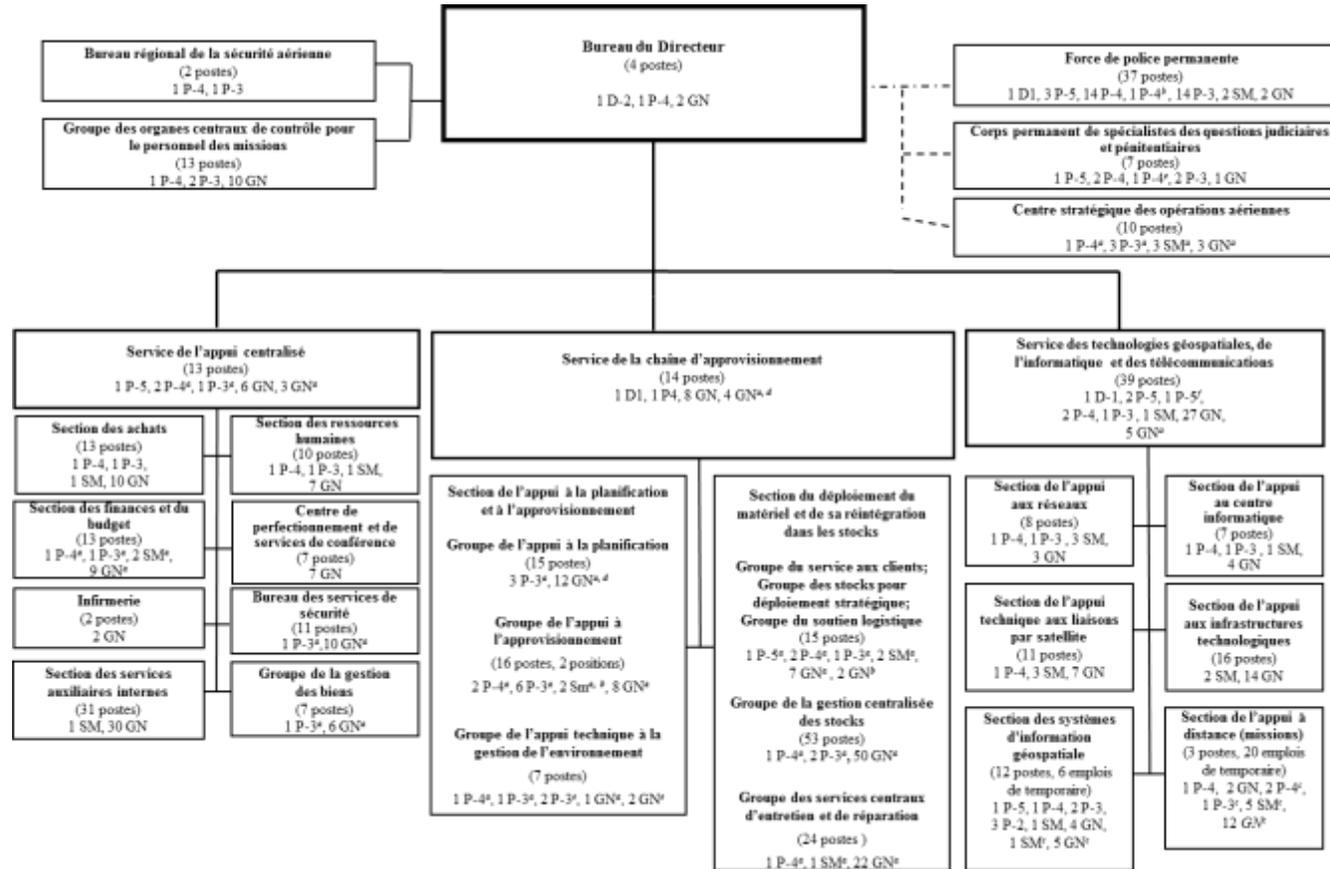
On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation.
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficacité (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

# Annexe II

## Organigrammes

### A. Organigramme général



*Abréviations* : GN, agent des services généraux recruté sur le plan national; SM, agent du Service mobile.

Services relevant du Siège de l'ONU sur les plans opérationnel et technique et du Centre de services mondial sur le plan administratif.

<sup>a</sup> Transfert au sein du Centre de services mondial.

<sup>b</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

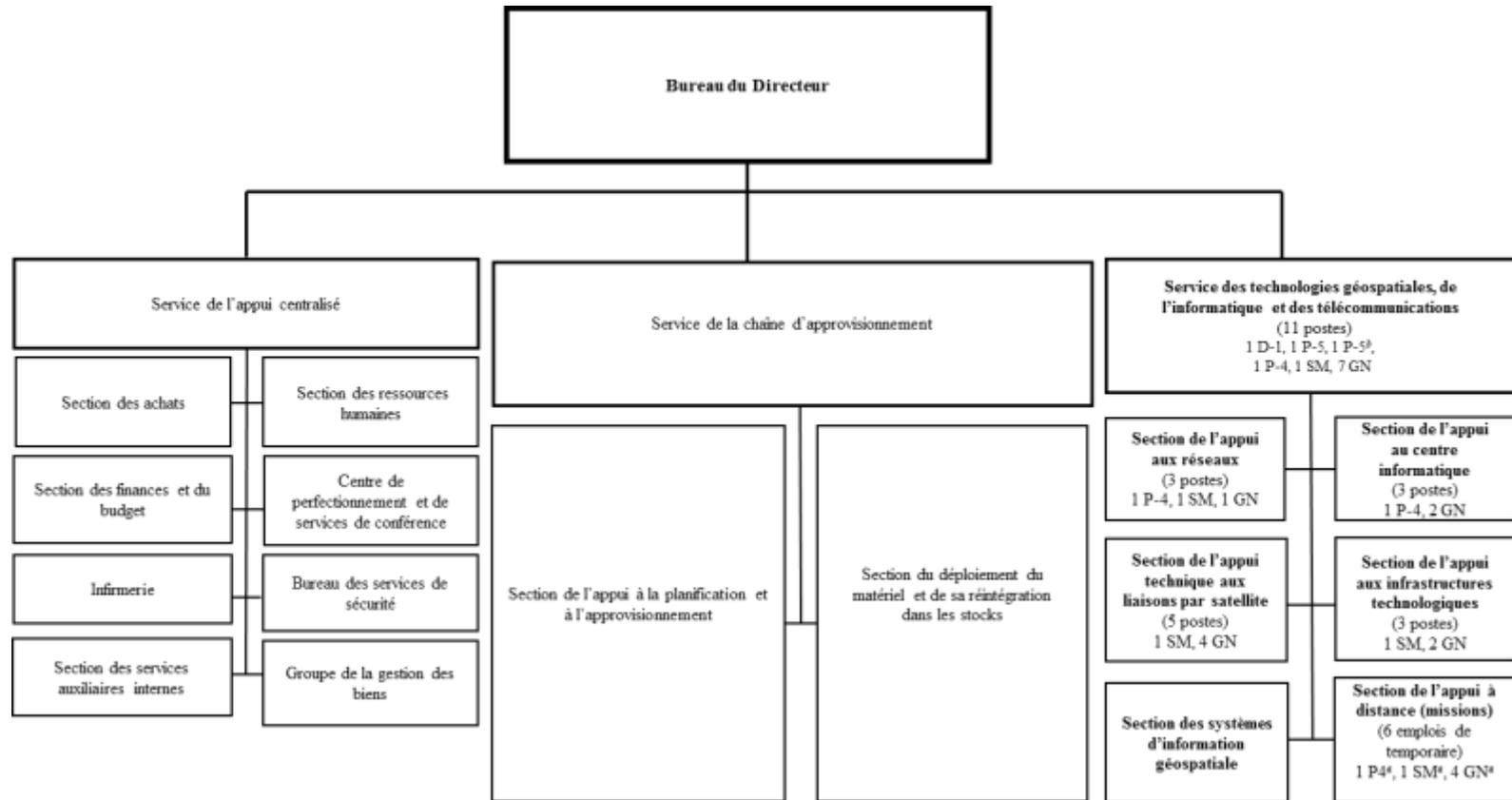
<sup>c</sup> Transformation.

<sup>d</sup> Réaffectation.

<sup>e</sup> Création.

<sup>f</sup> Financé par des ressources extrabudgétaires.

## B. Valence (Espagne)

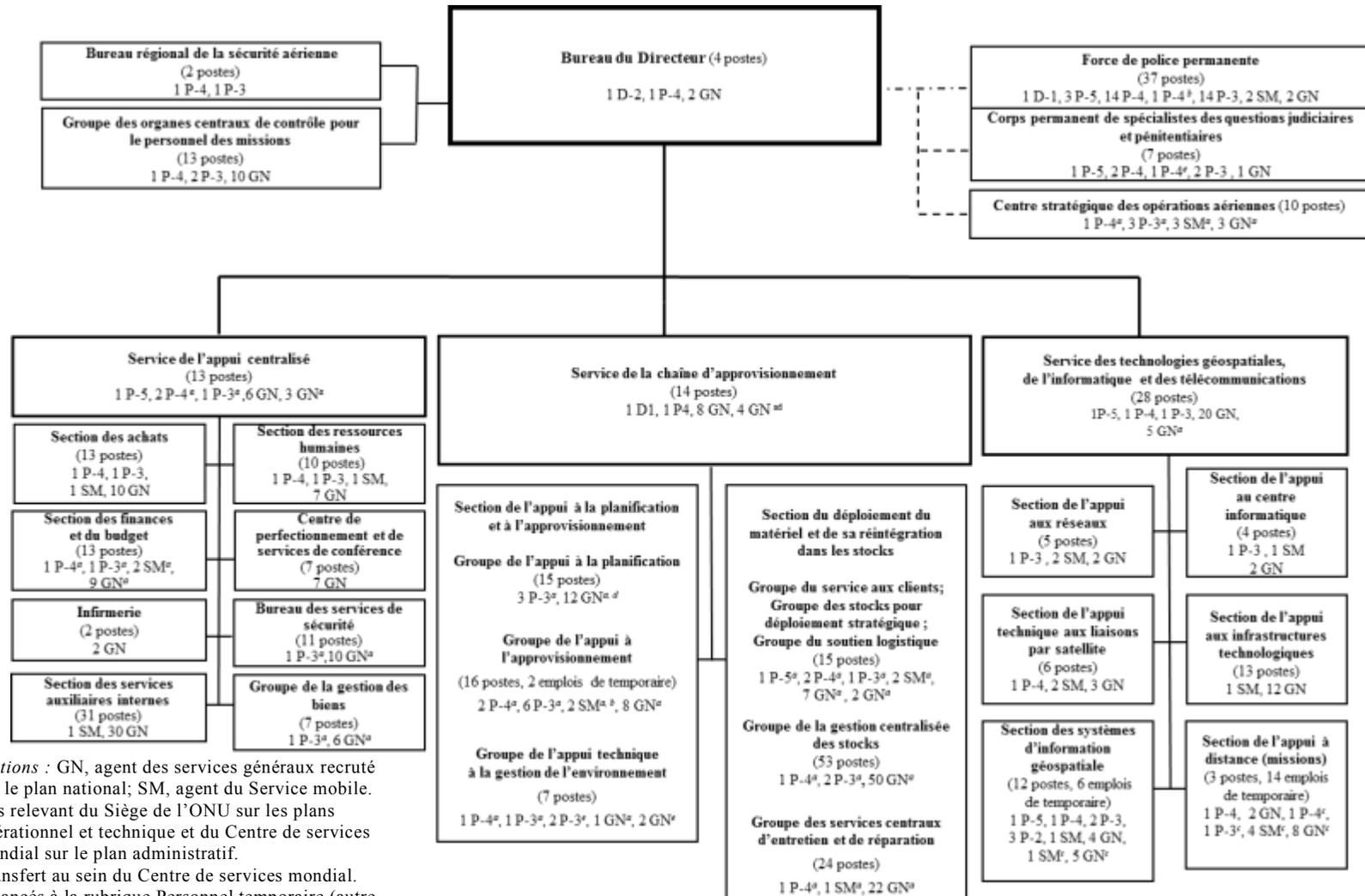


*Abréviations* : GN, agent des services généraux recruté sur le plan national; SM, agent du Service mobile.

<sup>a</sup> Transformation.

<sup>b</sup> Financé par des ressources extrabudgétaires.

## C. Brindisi (Italie)



*Abréviations* : GN, agent des services généraux recruté sur le plan national; SM, agent du Service mobile. Services relevant du Siège de l'ONU sur les plans opérationnel et technique et du Centre de services mondial sur le plan administratif.

<sup>a</sup> Transfert au sein du Centre de services mondial.

<sup>b</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

<sup>c</sup> Transformation.

<sup>d</sup> Réaffectation.

<sup>e</sup> Création.